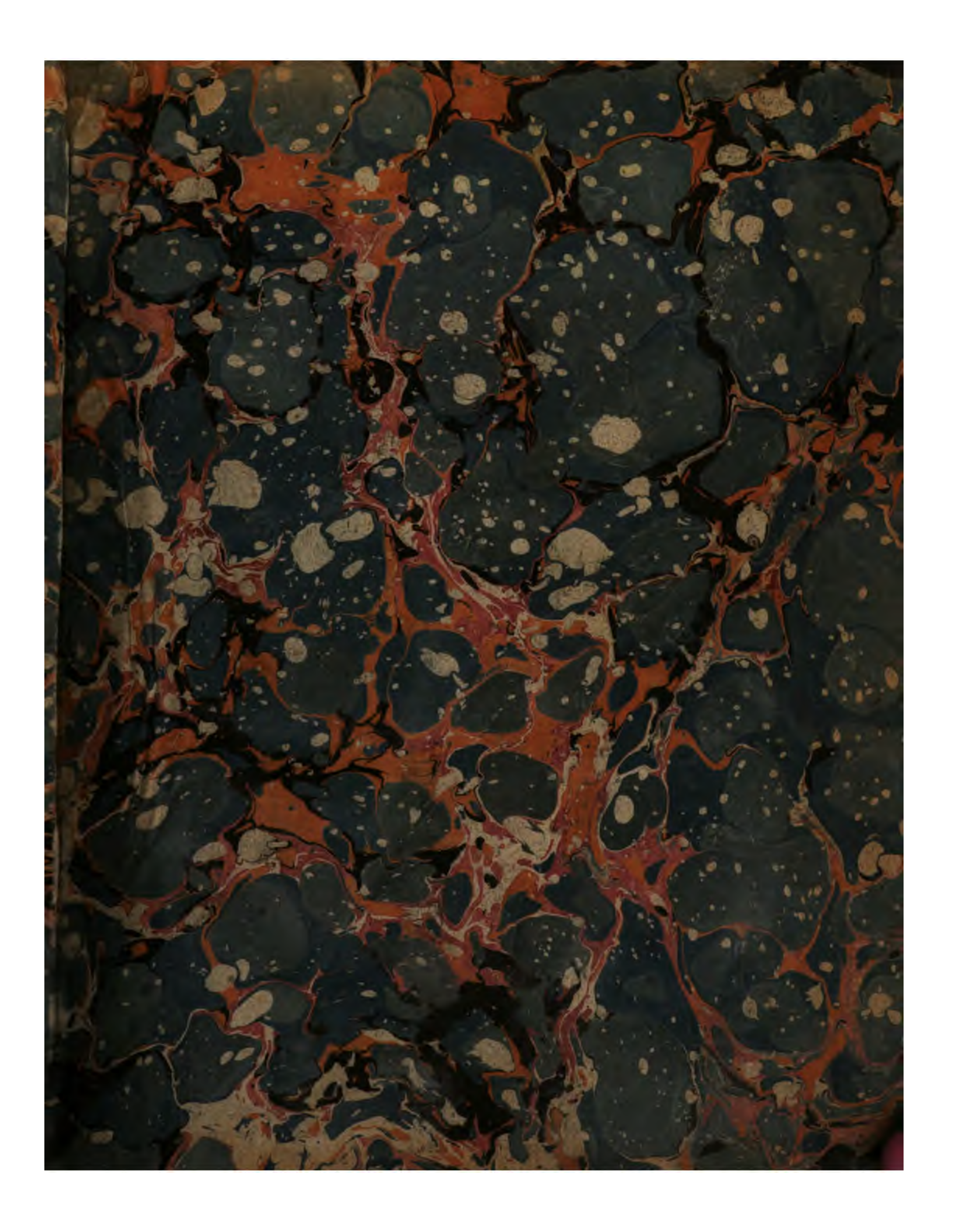

GARNIER


680.41
Poi
E LIBRIS
Arthuri B. Evans, S.T.P.
Ταχὺ ἢ τήμερον.
E LIBRIS
IOHANNIS EVANS
D.C.L., LL.D.
SOC.REG.S.
DESERVE



NOUVELLES RECHERCHES *SUR LA SCIENCE* DES MÉDAILLES.

NOUVELLES RECHERCHES SUR LA SCIENCE DES MÉDAILLES, INSCRIPTIONS, ET HIÉROGLYPHES ANTIQUES.

Par M. POINSINET DE SIVRY, *de la Société Royale des Sciences & Belles-Lettres de Lorraine.*



A MAESTRICHT,
Chez JEAN-EDME DUFOUR & PHILIPPE ROUX, Imprimeurs-Libraires, aſſociés.

M. DCC. LXXVIII.

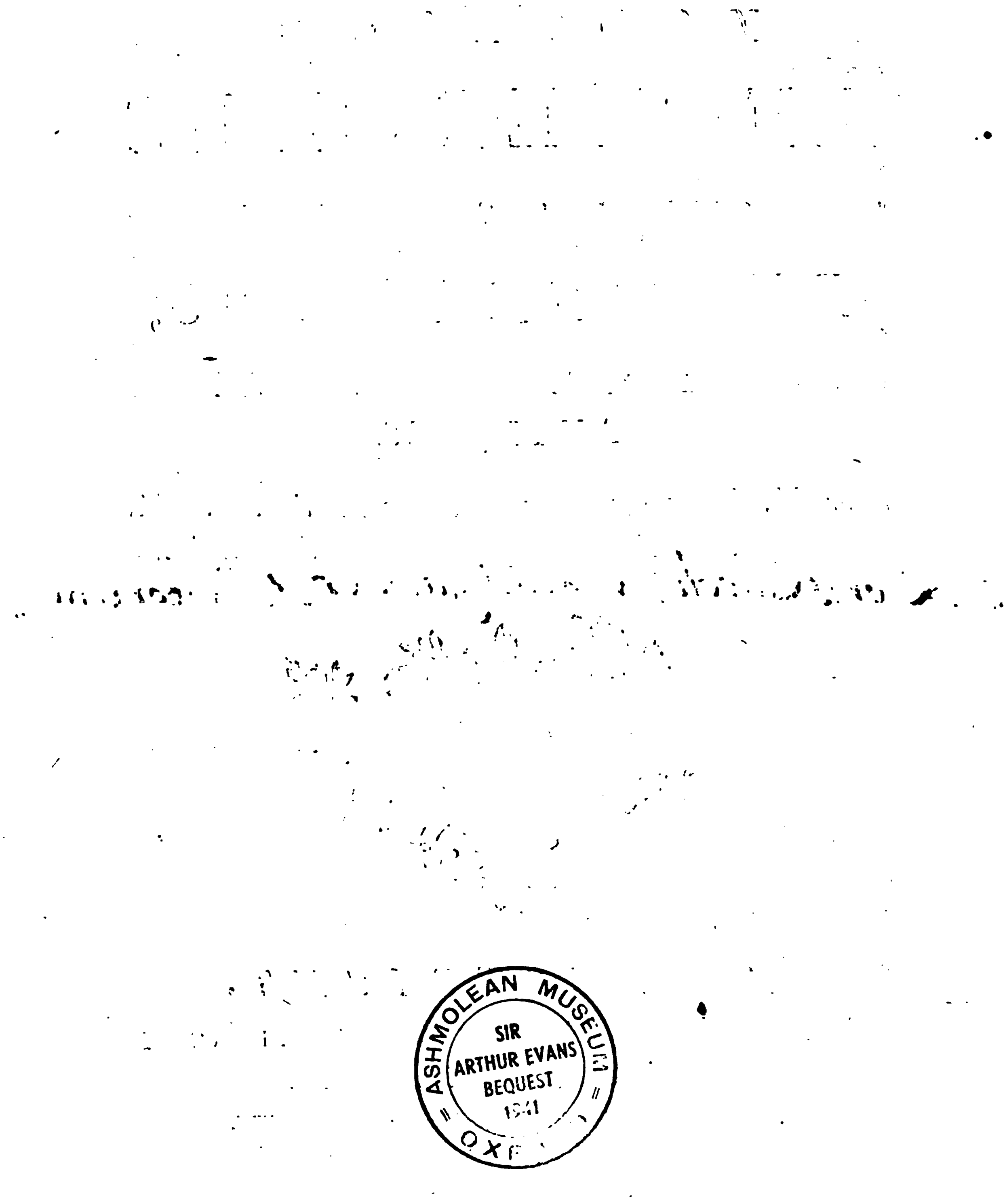
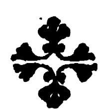
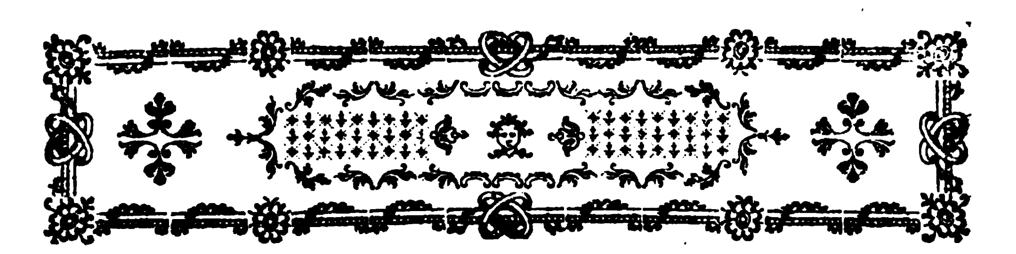

ASHMOLEAN MUSEUM
SIR
ARTHUR EVANS
BEQUEST

TABLE
DES CHAPITRES
CONTENUS DANS CE VOLUME.

Fin de la Table des Chapitres.



NOUVELLES



NOUVELLES RECHERCHES

SUR LA SCIENCE DES MÉDAILLES, INSCRIPTIONS ET HIÉROGLYPHES ANTIQUES.



CHAPITRE PREMIER.

Que la majeure partie des Médailles Antiques, ſur-tout les Romaines, ne ſont point des Monnoies, mais de vraies Médailles ; & qu'il ne faut mettre au nombre des Monnoies, que celles qui ont effectivement le caractere, le poids, & les autres marques monétaires.

JE ſens combien cette propoſition trouvera d'abord d'oppoſants; mais la crainte de déplaire aux Antiquaires à ſyſtême, doit-elle enchaîner le zele dû à la

vérité ? Ne ſuis-je pas d'ailleurs à-peu-près ſûr d'avoir pour moi cette partie des Lecteurs qui n'épouſe aucun parti, & qui, cherchant le vrai avec franchiſe, eſt déterminée d'avance à n'accorder ſa confiance qu'aux meilleures preuves, ſans avoir égard au plus ou moins de vogue de l'opinion ? Venons au fait.

On ſait que tout ce qui nous reſte des Anciens ſous le nom vague de Médailles, comprend trois genres diſtincts; ſavoir : 1°. Les Médailles proprement dites, qui ne ſont point des monnoies, mais des eſpeces de jettons. 2°. Les Médaillons, qui ne ſont point non plus des monnoies, mais de grandes Médailles. 3°. Les Monnoies, qui ne ſont de la claſſe ni des Médailles, ni des Médaillons.

Il n'y a perſonne qui ne ſoit convaincu de cette vérité générale. Auſſi n'eſt-ce que dans l'application de ce principe qu'on ſe trompe; car tout le monde eſt d'accord ici pour le fond. On veut donc nous perſuader que nous n'avons qu'un très-petit nombre de Médailles proprement dites; on n'admet, pour ainſi dire, comme telles, que les grandes Médailles appellées Médaillons : & quant à celles qui ſont à-peu-près

du calibre monétaire, il n'en eſt preſque aucune que la manie générale ne ſoit parvenue à ranger dans la claſſe des monnoies.

Soumettons ce préjugé à la preuve de l'analyſe. Pourquoi (demanderai-je) les partiſans de ce ſyſtême s'arrêtent-ils tout-à-coup à un certain calibre ? Quel charme les empêche d'aller plus loin ? Il me ſemble que ce ſeroit une conſéquence naturelle de leur opinion, de prétendre que toutes ces pieces numiſmatiques ſont des Médailles, ou que toutes ſont des monnoies. Ils ſe gardent bien pourtant de s'avancer juſques-là : ils ſentent la difficulté qu'ils auroient à perſuader que les grands Médaillons ayent été jadis des monnoies courantes. Mais d'autre part, ſi ces Médaillons ne different en rien, que par le poids, des autres Médailles, de quel droit convertiroit-on preſque toutes celles-ci en monnoies ? Qui ne voit que l'extrême analogie qui ſe trouve entre les plus grandes pieces numiſmatiques & les plus petites, prouve que celles-ci appartiennent auſſi la plupart à la claſſe des Médailles ?

Si préſentement l'on demande quelles ſeront donc, parmi les Médailles, celles que j'admettrai être des

monnoies, je répondrai que je crois ne devoir reconnoître pour telles, que celles qui portent expressément des marques monétaires.

Et comme, dans cette question curieuse, la difficulté est venue, d'une part, de la peine qu'on a eue à se figurer qu'il existât, toute proportion gardée, plus de Médailles proprement dites que de monnoies antiques, &, d'autre part, du peu d'éclaircissements qu'on a eu jusqu'ici, tant sur l'objet que se proposoient les Anciens en frappant des Médailles, que sur l'origine de cet usage, & sur la vraie distinction qu'il y a toujours eu entre une Médaille & une monnoie; il convient d'entrer là-dessus dans quelque détail.

Comme, dans mon hypothese, le nombre des Médailles à têtes d'Empereurs, employées comme monnoies, se trouve réduit presqu'à rien, on ne manquera pas de me faire une objection de cette disette de têtes monétaires, comparée à cette affluence de têtes médaillées. Mais cette objection tombe d'elle-même, si l'on considere que chaque nouvelle famille élevée à l'Empire, avoit l'intérêt le plus direct à supprimer les monnoies anciennes, afin que les autres familles jadis

honorées de la dignité Impériale, ne ſe prévaluſſent pas d'une prérogative auſſi glorieuſe que celle de voir le nom de leur oncle ou de leur aïeul, &c. figurer dans la monnoie courante. Mais au ſurplus, le nouvel Empereur n'avoit aucun intérêt à ſupprimer les anciennes Médailles : 1°. parce qu'elles n'avoient point communément cours ſur la place, & qu'elles n'étoient recherchées d'ordinaire, comme elles le ſont encore, qu'à titre de curioſité ; 2°. parce que la plupart des Médailles & Médaillons ne ſupportent point des têtes Impériales, mais bien ſouvent des têtes de ſimples particuliers. Et une preuve que les Empereurs, quoiqu'exceſſivement jaloux du droit de battre monnoie, ne l'étoient nullement des effigies repréſentées ſur de ſimples Médailles, ou ſur d'antiques monnoies hors d'uſage, c'eſt que nous voyons chez Suétone, qu'Auguſte, qui même n'oſa jamais faire battre de monnoie marquée à ſon image, faiſoit préſent à ſes plus familiers Courtiſans, d'anciennes monnoies étrangeres, portant l'empreinte & la figure de divers Rois, & qui, n'étant plus en uſage depuis pluſieurs ſiecles, ne pouvoient plus paſſer que pour de ſimples Médailles. *Saturnalibus modò munera dividebat, veſtem, & aurum, & argentum ; modò nummos omnis notæ, etiàm veteres,*

regios, ac peregrinos, &c. Suet. Vie d'Aug. chap. 75. Le même Suétone obſerve que Néron fit frapper une Médaille, *nummum percuſſit*, dont l'empreinte repréſentoit un joueur de luth ; ce que quelques-uns ont mal-à-propos entendu d'une monnoie courante. Or ſi la figure ou repréſentation numiſmatique des traits de Néron eût exiſté ſur une monnoie, aſſurément Pline auroit connu de telles monnoies à effigies de Céſars, & il en auroit fait mention. Auſſi Suétone dit-il uniquement, que Néron fit frapper une Médaille marquée d'un joueur de luth : *Poſuit item Statuas ſuas cytharædico habitu, quâ notâ etiàm nummum percuſſit.* Ce paſſage de Suétone, mal entendu, a été la ſource d'une foule d'erreurs qui ſe ſont gliſſées dans les principes de la Science des Médailles. Voyez ce que je dirai un peu plus loin de l'ambiguité du mot NUMMUS, qui ſignifie tantôt une monnoie, & tantôt une ſimple Médaille.

Ce ne fut qu'aſſez tard que les monnoies de l'Empire commencerent à porter l'effigie du Prince. Aſſurément Jules-Céſar ne ſongea jamais à faire mettre ſa figure ſur les monnoies : il eût armé contre lui infiniment plutôt la main déſeſpérée de Brutus. Il affecta

même de rejetter par deux fois le Diadême que le flatteur Marc-Antoine essaya de lui mettre publiquement sur la tête, à la fête des Lupercales. Faire graver sa figure sur des pieces de monnoies, c'eût été prendre directement la qualité de Roi. Or ce nom, à Rome, étoit beaucoup plus en horreur que la chose même; tellement que les Romains aimoient quelquefois mieux avoir un *Dictateur*, (personnage infiniment plus absolu & despote qu'aucun Souverain) que de souffrir chez eux un Magistrat ou Chef appellé Roi. Obligés cependant, par je ne sais quelle superstition, d'avoir un *Roi des Sacrifices*, ils conféroient toujours cette dignité purement sacerdotale, à un Citoyen hors de charge, qui même (précisément en cette qualité de Roi des Sacrifices) ne pouvoit, tout le temps de cette commission, exercer aucune Magistrature, & qui ne pouvoit même, après le sacrifice fini, assister aux Comices, comme simple Citoyen, pour y donner sa voix.

L'ambiguïté des mots Latins *Numisma* & *Nummus*, & du mot Grec *Nomisma*, a fait penser plusieurs siecles après la mort de César, (& dans un temps où les Empereurs faisoient battre de la monnoie à leurs effi-

gies,) que le Sénat avoit conféré le même privilege à Jules-Césár; d'autant que les annales faisoient foi que le Sénat lui avoit décerné les honneurs numismatiques, c'est-à-dire, qu'il avoit fait mettre la figure de César sur les pieces de tribut, & sur une infinité de Médailles relatives aux grands postes que ce Dictateur avoit remplis, & à ses immenses conquêtes. Mais si des Ecrivains de beaucoup postérieurs à Jules-César, sont tombés dans cette méprise, le silence absolu de Ciceron, de Tite-Live, de Pomponius Mela, & des autres Ecrivains du même âge, sur la prétendue monnoie Romaine à effigie de Jules-César, est plus que suffisant pour nous détromper.

S'il est démontré que César ne fit jamais battre de monnoie à son empreinte, il ne l'est pas moins qu'Auguste eût forcément la même circonspection. Car je demande en quel temps il en auroit fait frapper. Ce n'étoit assurément point lorsqu'il avoit pour Collegues à la toute-puissance, Antoine & Lépide. Il fut à la vérité débarrassé du premier dans la guerre d'Alexandrie; mais il ne succéda à la dignité de souverain Pontife, qu'après la mort de Lépide, qu'il laissa tranquillement terminer ses jours. Et ce fut alors que réunissant cette qualité

qualité ſacrée à celle de la puiſſance Tribunitienne & à celles de Général, de Cenſeur, d'Edile & de Conſul, il ſe trouva vraiment maître de l'Empire. Cependant il rejetta toujours l'idée de ſe faire déclarer Roi; il délibéra même d'abdiquer toutes les parties de ſon pouvoir : & lorſqu'on lui eut fait voir le danger & le peu d'utilité de cette démarche, il s'attacha à rendre ſa perſonne reſpectable par un titre religieux qu'il imagina exprès pour ne point prendre celui de Roi, ſachant combien ce dernier étoit odieux aux Romains. Ce titre politique fut celui d'*Auguſte*, que prirent auſſi ſes ſucceſſeurs, & qui ſignifie *conſacré par la Religion.*

Il n'y avoit qu'un pas de-là à ſe faire diviniſer de ſon vivant. Auſſi cela ne tarda-t-il pas. Il ſouffrit qu'on lui érigeât des Chapelles & des Temples, & que l'on conſignât cette flatterie ſacrilege dans une infinité de monuments : mais loin d'affecter les marques ſuperflues de la Royauté, il tourna tout ſon art à ſe faire obéir par amour, & à faire oublier aux Romains qu'ils avoient un maître, laiſſant à la République ſon Sénat, & au Peuple même ſes Comices; tant il fut éloigné de faire battre la monnoie à ſon effigie, ce qui eût été ſe déclarer Roi. Suétone obſerve ſeu-

lement qu'il fit frapper un *nummus* d'argent, avec l'empreinte du Capricorne, en considération de ce qu'il étoit né sous ce signe. Un tel fait, même en l'interprétant d'une monnoie, prouveroit, ce me semble, qu'Auguste n'osa point faire mettre son effigie sur la monnoie Romaine, puisque l'on convient qu'il se contenta d'y faire mettre une marque qui n'avoit avec lui qu'un rapport aussi éloigné que celui-là. Mais qui ne voit que *nummus* doit ici s'entendre, non d'une monnoie, mais d'une Médaille de libéralité, & du nombre de celles qu'Auguste, selon ce même Suétone, avoit coutume de distribuer à ses amis. Il est question dans Saint Mathieu, d'un denier de tribut que payoient les Juifs vers les dernieres années de Jesus-Christ, & qui portoit l'empreinte de la figure de César, c'est-à-dire de Tibere : ce qui a fait croire à nombre de personnes, que les monnoies de l'Empire représentoient dès-lors la figure des Empereurs. Mais c'est une erreur évidente. Les pieces de tribut étoient absolument distinctes des monnoies; & c'est pourquoi, même dans le temps de la République, elles pouvoient porter l'empreinte du Général qui avoit soumis la Province, ou du Questeur qu'on envoyoit pour les exiger, ou du Proconsul qui alloit les imposer, ou de l'un

des Conſuls ſous le Conſulat duquel elles étoient frappées. Il étoit naturel de laiſſer ce motif d'émulation aux Généraux, d'autant qu'on leur interdiſoit abſolument la vanité de faire réprésenter leur figure ſur la monnoie. Arrivées à Rome, le plus grand nombre de ces pieces étoient envoyées au Monétaire pour en fabriquer des monnoies; le reſte ſe diſtribuoit en partie aux Citoyens de marque, à titre de Médailles. On affectoit auſſi d'en diſtribuer quelques-unes aux Princes & Ambaſſadeurs étrangers qui venoient à Rome, pour leur donner une haute idée de l'Empire Romain : & c'étoit ſans aucune conſéquence qu'elles ſe trouvoient empreintes de telle ou telle autre tête; parce que l'effigie n'étoit nulle part une marque de ſouveraineté que ſur la ſeule monnoie publique.

Mais qu'arriva-t-il? l'adulation pour les Empereurs alla toujours en augmentant ; de ſorte que depuis Auguſte, il ſeroit difficile de trouver une ſeule piece tributaire qui n'ait porté l'empreinte ou de l'Empereur même, ou de l'Impératrice, ou des jeunes Céſars déſignés : & ſi quelque Général, ou Proconſul, ou Queſteur, ou Préteur, en fit ou laiſſa marquer à ſa propre empreinte, je crois que le cas a dû être infiniment

rare, & n'a pu arriver, ou que par une permiſſion expreſſe de l'Empereur, pour récompenſer quelque grand ſervice, ou que par l'effet de l'ambition effrénée de quelque téméraire qui affectoit ſourdement l'Empire, & qui s'y acheminoit en quelque ſorte par ce premier pas.

Quoi qu'il en ſoit, je penſe qu'il y a eu un aſſez petit nombre de Médailles de familles, frappées pour des particuliers *ex Senatûs-Conſulto*, ou par délibération des Colleges; ou fabriquées encore pour des particuliers, à titre de monuments domeſtiques. Mais les pieces tributaires, frappées à l'effigie de quelques Généraux, ou Préteurs, ou Queſteurs, ou Proconſuls, (leſquelles pieces ont dû ſe conſerver en bien plus grand nombre) ont pu augmenter conſidérablement celui des Médailles proprement dites, avec leſquelles leur affinité & leur défaut d'uſage dans le commerce, a dû néceſſairement les faire confondre. Ainſi, voilà des Médailles de deux ſortes: à ſavoir, les Médailles de familles proprement dites, & les Médailles tributaires, à têtes de familles; qu'il faut, les unes comme les autres, exclure abſolument de la claſſe des monnoies, durant tout le temps de la Ré-

publique, & même ſous l'Empire des douze Céſars; ſans excepter celles de ces Médailles ou pieces tributaires, qui portoient l'effigie même du Prince.

Par-delà l'époque des douze Céſars, vers le temps d'Alexandre-Sévere, l'hiſtoire fait mention (ſans préciſément indiquer la premiere date) de pieces tributaires auxquelles l'uſage étoit parvenu à donner le même cours qu'aux monnoies de l'Empire, d'autant qu'on en connoiſſoit le titre & le poids.

Et c'eſt à cette époque que je crois pouvoir raiſonnablement faire remonter la confuſion d'idées qui ſubſiſte de nos jours, même ſur les dénominations de Médailles & de monnoies antiques. Le monument hiſtorique que j'ai à citer, pour appuyer mon opinion, eſt des plus convainquant. Le voici.

Lampride, dans la Vie d'Alexandre-Sévere, dit que cet Empereur fit faire des Médailles, où il étoit repréſenté avec le coſtume d'Alexandre-le-Grand. Il ajoute que ces Médailles, qui étoient en grand nombre, étoient la plupart en or, & le reſte en Eleƈtre, c'eſt-à-dire en or, contenant un cinquieme d'argent. *Alexandri*

habitu nummos plurimos figuravit, & quidem Electreos aliquantos, sed plurimos tamen aureos. Lamprid. p. 183.

Ce même Lampride écrit, p. 191, qu'Alexandre-Sévere réforma non-seulement le nombre des pieces d'or de tribut qu'on payoit sous son prédécesseur, mais qu'il réforma même le poids de chaque piece de tribut, la réduisant au tiers du poids, pour soulager les peuples. *Vectigalia publica in id contraxit, ut qui* X *aureos sub Heliogabalo præstiterant, tertiam partem aurei præstarent, hoc est tricesimam partem.* (Vectigalis scilicet Heliogabali.) *Tunc que primum semisses aureorum formati sunt. Tunc etiam quum ad decimam partem auri vectigal decidisset, tremisses, dicente Alexandro etiam quartarios futuros, quòd minus non posset. Quos quidem jam formatos in Monetâ detinuit, expectans ut si vectigal contrahere* (hoc est, MINUERE, uti jam suprà) *potuisset, & eosdem ederet. Sed cum non potuisset per publicas necessitates, conflari eos jussit, & tremisses tantum solidosque formari. Formas binarias, ternarias & quaternarias, & denarias etiam, atque amplius usque ad bilibres quoque & centenarias, quas Heliogabalus invenerat, resolvi præcepit, neque in usu cujusquam versari; atque ex eo his materiæ nomen inditum est.*

Il paroît démontré par une autre circonstance de la vie d'Alexandre Sévere, chez Lampride, que les pieces de tribut se fabriquoient chez le Monnoyeur de l'Empire. Nous venons de voir, dans la derniere citation, que Sévere garda long-temps, dans son trésor Monétaire, les quartaires ou écus d'or de tribut réduits au quart, pour en ouvrir le débit, lorsque ses finances lui auroient permis de baisser encore le tribut; mais que ne se trouvant point en état de supporter cette réduction dans ses revenus, il fit refondre ces quartaires pour en faire des écus de trois quarts. Or, dans un autre endroit, (p. 181) Lampride articule que Sévere remit aux Cités le droit d'avoir chacune chez elle une fabrique, d'où sortiroient les pieces de tribut qu'elles étoient tenues de payer; & cela, pour leur éviter le monopole du Monétaire ou Monnoyeur de l'Empire, qui se faisoit payer ces pieces un peu au-dessus de leur valeur, à titre de droit de fabrique. L'autorité de l'Historien y est expresse : *Vectigalia Civitatibus ad proprias fabricas deputavit.*

Ces divers passages de Lampride sont ici d'un grand éclaircissement; sur-tout ces paroles au sujet des pieces vectigales ou tributaires : *Resolvi præcepit, neque cu-*

juſquam in uſu verſari, atque ex eo his materiæ nomen inditum. Ces paroles prouvent qu'on s'étoit enfin accoutumé à recevoir les Médailles de tribut dans le commerce, à titre de monnoie ſecondaire, (à-peu-près comme les ducats ont quelquefois cours en France, auprès de ceux qui en connoiſſent le poids & le vrai titre) puiſqu'il fallut un Edit de Sévere pour interdire l'uſage des plus grandes de ces pieces à toutes perſonnes indifféremment, *cujuſquam in uſu verſari;* en laiſſant toutefois ſubſiſter dans le commerce, à titre d'une ſorte de monnoie de convention, les nouvelles pieces tributaires qu'il fit faire des débris des anciennes, leſquelles anciennes pieces furent déclarées par lui ſimples matieres d'or & non ayant cours.

On voit par les faits que je viens d'expoſer, que les pieces de tribut ne furent d'abord confondues dans l'uſage avec les monnoies de l'Empire, que quelque temps avant Alexandre-Sévere, qui parvint à l'Empire vers l'an 226 de l'Ere Chrétienne.

Loin d'arrêter cet abus, je penſe que les Empereurs Romains, non-ſeulement le virent ſans peine, mais même chercherent à l'introduire inſenſiblement, pour accoutumer

accoutumer comme pas à pas le Citoyen Romain à ne point trouver nouveau qu'ils fiſſent mettre leur figure ſur les véritables monnoies, comme on la mettoit, ſans conſéquence, ſur les pieces de tribut, leſquelles pouvoient porter indifféremment toutes ſortes de têtes, relatives à l'adulation, ou à l'époque du tribut impoſé ou renouvellé, comme je l'articulerai plus clairement un peu plus loin.

On conviendra que cette explication jette le plus grand jour ſur la queſtion peut-être la plus importante de la ſcience des Antiquaires; & je ne puis aſſez m'étonner que ces vérités n'ayent point encore été apperçues : mais ce qui explique cette ſorte de prodige, c'eſt que, dans ce ſiecle, on conſulte encore aſſez peu les ſources, & que les Commentateurs même de Lampride avouent n'avoir rien compris aux paſſages déciſifs que je viens de rapporter. Le docte Iſaac Caſaubon tout le premier, a ſi peu entendu ſon Auteur en cet endroit, que ſur ces paroles : *Atque ex eo his materiæ nomem inditum eſt*, il ſe trouve réduit à dire : *Suſpecta nobis hæc omnia; & niſi fallor, penitus inducenda.* Les vrais Lettrés me ſauront gré peut-être de n'avoir point partagé le découragement de Caſaubon, & d'avoir rendu très-palpable ce qu'il déſeſpéroit d'expliquer.

Il résulte de ces recherches : 1°. que parmi les Médailles Romaines, nous ne devons regarder comme vraies monnoies antiques, que celles qui portent effectivement le caractere d'une monnoie. 2°. Que nous avons moins de ces monnoies véritables, que de Médailles ou pieces de tribut, par la raison que j'en ai apportée plus haut. 3°. Que l'on n'a commencé à confondre, dans l'usage, ces pieces de tribut avec la monnoie courante, que peu de temps avant Alexandre-Sévere. 4°. Que ce furent les successeurs d'Alexandre-Sévere qui commencerent à faire imprimer leurs bustes sur les monnoies, sans que personne le trouvât étrange, parce que l'usage s'étoit introduit de passer dans le commerce les pieces de tribut, lesquelles, comme je l'ai déja fait observer, portoient presque toujours l'empreinte de l'Empereur régnant : je dis *presque toujours ;* car quelquefois elles portoient l'empreinte de la mere, de la femme ou des enfants de l'Empereur : & l'on conçoit que ces types ont pu entrer dans des pieces de tribut & d'hommage ; mais qu'il faudroit se faire violence, pour admettre que ces Médailles sans nombre que nous avons des Princesses Romaines, ayent jamais été frappées à titre de monnoies.

CHAPITRE II.

De l'Origine commune des Monnoies & des Médailles chez les Peuples, & de la plus ancienne date des Monnoies que l'on connoiſſe. Nouvelles preuves que nous n'avons aucune Monnoie Romaine à effigie de Particulier, ni à effigie d'Empereur, avant l'âge d'Alexandre-Sévere, & que toutes ces prétendues Monnoies ſont des Médailles.

L'ITALIE réclame ſur toutes les autres Contrées l'invention de la Monnoie, la rapportant à Saturne au temps du Roi Janus, 700 ans avant la fondation de Rome ; ce qui fait dire à Ovide :

> *Nam bona poſteritas puppim ſignavit in ære,*
> *Hoſpitis adventum teſtificata Dei.*

[redacted]tredit, une fable ; mais cette fable au moins prouve que l'uſage de la Monnoie étoit d'une exceſſive antiquité dans l'Italie. D'autres font honneur de cette invention à Janus lui-même, perſonnage non moins fabuleux que Saturne. Ils prétendent que ce Prince fit graver ſur les Monnoies une

couronne, ou un pont, ou un bateau, parce qu'il avoit été l'inventeur de ces trois choses. On peut à-peu-près conclure de tout cela, que sur les plus anciennes pieces-monnoyées qui se trouvassent en Italie, on voyoit d'ordinaire ou une pouppe, ou un bateau, ou un pont, ou une couronne, & que ces pieces paroissoient être d'une telle antiquité, qu'on étoit réduit à leur chercher une date fabuleuse.

Quelques Savants ont voulu faire honneur de l'invention des Monnoies aux Chinois, parce que l'usage des moules, des types, & de l'impression, paroît excessivement ancienne chez ce Peuple. Ils prétendent même que 1500 ans avant notre Ere, l'Empereur Tching-Tang fit fondre les premieres pieces monnoyées. Mais la seule réflexion que les Chinois, aujourd'hui même, ne frappent point de Monnoie, fait évanouir jusqu'à l'ombre d'une telle prétention.

Il y en a d'autres (en petit nombre, à la vérité,) qui ont cherché à donner cette palme aux Egyptiens; mais M. de Paw leur a opposé, comme un fait constant, que les Egyptiens n'eurent point de métal monnoyé avant Ariandès, sous la domination des Persans.

Laissons donc l'Italie en possession de cette gloire bien ou mal acquise. Ce qu'il y a de certain, c'est que les Monnoies précéderent de bien long-temps les Médailles, & que la plupart de celles-ci, par-tout ailleurs que chez les Romains, ne sont, dans l'origine, que de vieilles Monnoies tombées en désuétude dans le commerce, & conservées par le hasard, ou par la vanité de ceux qu'elles pouvoient intéresser. Et quant aux Médailles proprement dites, ou Médailles qui ne furent jamais des Monnoies, je soupçonne fort qu'elles prirent naissance à Rome. En effet, personne n'avoit droit dans cette République, de faire mettre son effigie sur la Monnoie courante. C'étoit un droit régalien, qu'on avoit proscrit pour jamais en abolissant la Royauté. Les Romains voyoient tous les jours entre les mains de plusieurs Grecs, de très-belles Monnoies antiques, conservées à titre de monuments de famille, lesquelles représentoient les Archontes & autres Magistrats des Villes Helléniques; ils ne pouvoient s'empêcher d'envier secretement une si belle prérogative : ce qui leur fit imaginer de faire fabriquer de grands Médaillons d'airain, à têtes d'argent, en forme d'écussons, pour en faire parade aux funérailles & à l'entrée des maisons, ou même pour en orner certains Temples, & pour transmettre ainsi à

leurs héritiers le ſouvenir de leurs actions, ou des poſtes honorables qu'ils rempliſſoient dans la République. Pluſieurs s'y firent même autoriſer expreſſément par le Sénat, qui peut-être s'étoit réſervé le droit excluſif de donner ces ſortes de permiſſions : & delà cette formule ſi commune, *ex Senatûs-Conſulto.* Pline fait mention de ces écuſſons, l. 35, ch. 2 : *Ærei ponuntur clypei, argenteæ facies :* & au chapitre 3 du même livre : *Suorum vero clypeos in ſacro vel publico privatim dicare primus inſtituit Appius Claudius, qui Conſul cum Servilio fuit.* Ces dédicaces d'écuſſons à effigie étoient accompagnées d'un ſacrifice, comme le dit ici Pline, & ſuivies d'un banquet public, comme on peut le voir chez Gruter, p. 441 & 496 : ce qui ſuppoſe que ces cérémonies ne ſe faiſoient point ſans l'aveu tacite ou public du Sénat. Lorſque ce conſentement étoit public, on avoit ſoin d'ajouter à l'inſcription la formule dont j'ai parlé. Quoi qu'il en ſoit, juſqu'au temps où Pline écrivit le trente-cinquieme livre de ſon Hiſtoire, les Romains ne connurent point les Médailles de familles. Ces Médailles, comme je crois, ſuccéderent aux écuſſons conſacrés, & furent copiées d'après ces anciens monuments. Pline ne parle nulle part de cette innovation ; mais je penſe qu'il n'étoit pas mort depuis long-

temps, lorsque la vogue en commença : car il passe pour constant que Titus fit frapper des Médailles (ainsi que le soutient M. le Baron de la Bastie) pour Auguste, Agrippa, Livie, Drusus, Tibere, Drusus fils de Tibere, Germanicus, Agrippine, Claude, Galba, Othon. Je ne sais si c'étoit la coutume d'élever des écussons aux Impératrices dans les Temples, ainsi qu'aux Empereurs; mais au surplus, ces Médailles d'Impératrices, rétablies par Titus, pourroient l'avoir été d'après les pieces de tribut ou d'hommage, lesquelles, comme je l'ai déja dit, pouvoient indifféremment porter toutes sortes de têtes. Domitien imita (en ce point seulement) la conduite de son frere. On trouve sous son regne beaucoup de Médailles restituées. Trajan alla plus loin : non-seulement il *restitua*, pour me servir toujours du terme usité, celles des Empereurs & des Princesses, décorés du titre d'Auguste; mais encore il en fit autant pour un très-grand nombre de familles Romaines, dont il renouvella en Médailles les écussons consulaires, telles que les familles Æmilia, Cœcilia, Claudia, Horatia, Julia, Junia, Martia, Rubina, & plusieurs autres dont nous avons les Médailles. Il est clair que Trajan n'eut en cela d'autre but que de se procurer une histoire consulaire par les Médailles. Cette

hiſtoire, conſéquemment, commençoit au premier Brutus, & finiſſoit à Trajan; de même que l'hiſtoire des Céſars par les Médailles, qui fut l'ouvrage de Titus, commençoit à Jules-Céſar, & finiſſoit à Titus. Longtemps après ces deux époques, l'Empereur Gallien ſe procura pareillement une hiſtoire d'Apothéoſes Impériales par les Médailles, & fit frapper des Médailles pour renouveller la mémoire de la conſécration de tous ſes prédéceſſeurs qui avoient été mis au rang des Dieux après leur mort.

Je ne ſais comment il eſt ſeulement venu en penſée à nombre d'Antiquaires, de prendre ces Médailles reſtituées pour des Monnoies courantes. Le Pere Hardouin, qui s'eſt moqué, à très-juſte titre, de cette explication de Monnoies d'anciens Princes, réforgées & remiſes en vogue par un Prince régnant, apporte lui-même une ſolution plus ridicule encore. Il fait de ces Médailles reſtituées, les figures ou types des anciennes vertus que les Princes régnants vouloient remettre en vogue, en les conſacrant par des Médailles. Mais Tibere & Néron, des modeles de vertus! Paſſons à l'hypotheſe de M. Vaillant. Ce Savant s'eſt figuré que, pour ſe concilier les eſprits du Sénat & du Peuple, Trajan fit

fit restituer les Monnoies des Empereurs qui avoient régné avant lui, & celles sur lesquelles étoient gravés les noms des familles Romaines. Mais encore une fois, nulle famille Romaine n'avoit droit de mettre son nom sur la Monnoie; & s'il est absurde de supposer que Titus ou Trajan ait fait frapper de la Monnoie au coin de Néron & de Tibere, il ne l'est pas moins de supposer que l'un ou l'autre ait fait charger de nouvelles Monnoies d'anciens noms de familles privées. Je le répete, ces Princes n'eurent d'autre but que celui d'imprimer l'histoire sur l'airain, pour la rendre plus durable, & de se procurer une histoire Consulaire & Césarienne par les Médailles. Ces deux premiers pas étant faits, il restoit à se procurer une histoire par Médailles, des familles Questoriennes, Censoriennes, Prétoriennes, Ediliennes, Dictatoriennes, Pontificales, &c. C'est ce qu'on fit avec le temps, en convertissant insensiblement en Médaillons portatifs, & bientôt en Médailles ordinaires, la plupart des écussons à effigie & inscription, consacrés dans les divers Temples. Il est, dis-je, singuliérement vraisemblable que cette seconde opération fut sensiblement postérieure à celle de Titus & de Trajan. On conçoit que ces Médailles frappées à l'instar d'un écusson stemmatique, étoient tirées en assez petit nom-

bre, n'étant faites que pour orner le cabinet de chaque famille. Leur matiere, ſouvent riche, les expoſoit au vol; & leur forme portative les y rendoit plus ſujettes encore que les écuſſons, qui, ſelon Pline, étoient ſouvent dérobés dans les Temples mêmes. On ne pouvoit remédier à cet inconvénient, qu'en renouvellant, de temps à autre, la précaution d'en faire fabriquer de nouvelles, dont le coin, la matiere, & la forme varioient au gré des reſtaurateurs. Delà cette foule de Médailles de famille, dont la plupart portent la formule *reſt.*, qui ſignifie *reſtituta.* Et je doute, à l'égard de toutes les Médailles de ce genre, que celles même où cette formule eſt omiſe, & qui ont rapport à des époques antérieures à l'âge de Pline, ayent cependant été fabriquées antérieurement à cet Auteur, puiſque dans un Ouvrage où il n'omet rien de ce qui a rapport aux Monnoies & à toutes ſortes de portraitures, il ne fait abſolument aucune mention de Médailles. Concluons donc que ces Médailles de familles où ne ſe voit point le *REST.*, ne ſont pas moins que celles où il ſe trouve, des Médailles frappées poſtérieurement à Pline, d'après les écus ou écuſſons de famille dont il a ſi clairement traité. Je pourrois ajouter qu'il eſt infiniment vraiſemblable que c'eſt delà que le nom d'*Ecu*

s'eſt introduit dans nos Monnoies. Car les Médailles frappées d'après les *Clypei*, ou écus de famille conſacrés dans les Temples, dûrent conſerver cette ancienne qualification de *Clypei*, c'eſt-à-dire, d'écus ou écuſſons, qui indiquoit leur origine : & lorſque le titre de la Monnoie courante vint à déchéoir & s'altérer ſous cette longue ſuite de Brigands qui prirent le nom d'Empereurs, on dut rechercher exceſſivement ces anciennes pieces écuſſonnées, & les préférer ſouvent dans le commerce à la Monnoie d'alors, comme repréſentant beaucoup mieux par leur titre & par leur poids, une valeur réelle : ce qui fit que lorſqu'enſuite certains Princes, amis de l'ordre public, voulurent relever le titre de la Monnoie courante, ils donnerent le nom d'écus aux pieces d'argent & d'or d'un légitime aloi monétaire, regardant cette dénomination d'*écus* ou *pieces d'écuſſons*, comme la plus accréditée qui fût alors, vu le décri ſenſible où étoit tombée la Monnoie comparée au titre beaucoup plus conſtant des anciens écuſſons ou Médailles. Ceci explique, je crois, d'une maniere très-ſatisfaiſante, l'origine des *Contorniates*, ou pieces antiques, terminées dans tout leur contour par une ſorte d'encadrement de même métal : car on peut raiſonnablement ſuppoſer que dans ces pieces, le cadre

en question, qui fait corps avec la piece, & qui n'en est séparé qu'en apparence par une simple rainure, ne servoit à autre chose qu'à représenter le rebord effectif qui terminoit les vrais écus, ou boucliers de guerre. Je dis donc que ce fut à l'imitation de ces écus, ou boucliers de guerre, qu'on fit premiérement les écussons à effigie, qui s'exposoient dans les Temples; auxquels écussons succéderent bientôt les Médaillons & Médailles de familles, probablement toujours sous le nom de *Clypei*, ou écus; ce qui amena enfin la mode d'appeller du même nom les plus considérables d'entre les Monnoies courantes, parmi lesquelles il arriva plus d'une fois aux Médailles d'être admises, par une sorte de contrebande que justifioit complétement l'altération introduite par certains Empereurs dans les Monnoies réelles. Une autre difficulté que leve mon systême, c'est celle des Médailles *incuses*, ou qui ne sont frappées que d'un côté. Il est clair que ces pieces n'appartiennent point au genre des Monnoies; mais que ce sont des Médailles frappées d'après les anciens écussons, lesquels étoient sans revers. On suppléoit souvent au défaut de revers, par quelque type allégorique, analogue au personnage, & fondé sur quelque autorité historique : mais quelquefois aussi on n'y suppléoit pas; & de telles pie-

ces, dans cet état incomplet, n'en conſervoient que mieux leur caractere primitif, celui de ſimple écuſſon à effigie, & ſans revers. Voilà une explication bien naturelle que fournit mon hypotheſe, & qu'on ne trouvera point dans toute autre. Peut-être me ſaura-t-on gré d'avoir publié un ſyſtême auſſi propre à concilier les contradictions apparentes qui ſe ſont préſentées juſqu'ici à l'entrée même de la ſcience des Médailles, & d'avoir, par ce moyen, levé le voile qui, malgré les ſoins de tant de Savants, couvroit encore les éléments de cette noble étude.

Par exemple, une des conſidérations qui ait le plus exercé les Doctes, c'eſt de ſavoir pourquoi dans aucune piece antique du genre des Monnoies, on n'a jamais mis d'épée ni aux Empereurs ni aux Soldats, quoiqu'en habit militaire. Et mon ſyſtême réſout pleinement cette difficulté. Car je réponds que cela vient de ce que ces pieces que l'on prend pour des Monnoies antiques, ſont de pures médailles ou pieces de tribut. Or ces pieces d'hommage étoient toujours fournies par des Provinces vaincues ou pacifiées ; & par conſéquent, ni le Chef de Rome, ni ſes Soldats n'y devoient paroître armés : au-lieu que rien n'eût empêché ce coſ-

tume armé dans une Monnoie, & notamment dans les Monnoies obſidionales, & dans toutes celles qui ſe frappoient pour ſubvenir aux fraix d'une guerre. Auſſi voyons-nous ſouvent les derniers Empereurs, tels qu'Anthemius & Zénon, ſous qui l'uſage des Monnoies à effigie du Prince étoit dès long-temps introduit, ſe faire repréſenter avec le bouclier & la lance; parce qu'on en étoit venu au point de confondre le coſtume propre aux Monnoies, avec celui qui n'étoit propre qu'aux Médailles de familles, Médailles deſtinées à repréſenter certains faits éclatants, & dans leſquelles, par conſéquent, il n'étoit point rare de rencontrer des guerriers armés de lances, (*) d'épées, &c. De ce nombre eſt une Médaille de la famille *Servilia*,

(*) Ce n'eſt aſſurément point une Monnoie, mais une Médaille frappée d'après quelque écuſſon des Temples, que cette prétendue Monnoie de Caligula où ce Prince eſt repréſenté avec la lance, & un bouclier dont le bord eſt ſemé d'étoiles & de croiſſants, ainſi que ſa couronne triomphale, avec un revers où ſe voit un trophée de dépouilles & cette inſcription : VICTORIA DE GERMANIS. S. P. Q. R. Il eſt clair, je le répete, que cette Médaille a été frappée d'après un écuſſon ſemblable, qui avoit été dédié dans un Temple par l'adulation du Peuple & du Sénat Romain; & qu'au ſurplus, cette Médaille n'exiſtoit point encore du temps de Pline, puiſqu'encore une fois, il ne fait aucune mention de Médailles, mais ſeulement des écuſſons à effigie, dédiés dans les Temples. On ne peut trop inſiſter ſur ce point.

dont l'exergue porte : C. SERVIL. M. F.; c'eſt-à-dire, *Caius Servilius, fils de Marcus* : & la légende, FLORA. PRIMUS; c'eſt-à-dire, *Floralis primus*, premier Pontife Floral. Le type de la face repréſente la tête de la Déeſſe Flora; & derriere elle, le Bâton Augural, ſymbole de la dignité Pontificale de Caïus Servilius : & le revers repréſente deux guerriers en préſence, armés de boucliers & l'épée nue à la main, enfin, prêts à ſe meſurer. Voyez les Médailles de Pline, du Pere Hardouin, Tom. II, Table 9 ; & l'édition de mon Pline, T. VI, p. 514, L. 18, Ch. 29, note 5. Cet exemple prouve, dis-je, dans quelle erreur étoient ceux qui regardoient indifféremment toutes les Médailles comme d'anciennes Monnoies, puiſque l'on conviendra que cette derniere Médaille de Servilius, ne peut paſſer ni pour une Monnoie, ni pour une piece de tribut, mais pour une Médaille frappée d'après un écuſſon de famille, & qu'ainſi il y a certaines regles qui conduiſent à diſtinguer formellement tous ces différents genres d'antiques. Or il eſt extrêmement vraiſemblable que ces regles ſont préciſément celles que j'ai indiquées dans ces deux premiers Chapitres.

Avant de terminer ce Chapitre, je crois devoir

m'arrêter de nouveau, & plus amplement que je n'ai fait encore, sur cette considération : *Que Pline le Naturaliste n'a rien omis de ce qui pouvoit éclaircir cette matiere, & que, des notions précises qu'il donne, il résulte que, de son temps, il n'existoit encore aucune Monnoie Romaine à effigie ou buste d'Empereur.* En effet, il parle au Livre 33, Chapitre 3, des deniers d'argent & des deniers d'or. Il dit que l'empreinte du denier d'argent représentoit un char attelé de deux ou de quatre chevaux; il entre même dans le détail du denier d'argent *victoriat*, ou marqué d'une victoire, & qui contenoit un huitieme d'alliage. Tite-Live, en plusieurs endroits, & notamment L. 22, & L. 34, parle de ces deniers *bigati* & *quadrigati*. Mais nulle mention, ni chez Tite-Live, ni chez Pline, de bustes ou effigies de personnages Romains, sur ces diverses sortes de deniers. Alexandre *ab Alexandro*, qui a rassemblé sur cette question tout ce qu'on savoit de son temps, & tout ce qu'une lecture immense lui avoit appris, garde le plus grand silence sur les Monnoies Romaines à bustes de personnages Romains. Il dit seulement, L. 4, Ch. 15, que cette innovation fut l'ouvrage des Empereurs, & paroît croire que Néron en donna le premier exemple; ce qu'il n'avance que pour avoir lu que Néron avoit fait

fait frapper une piece numiſmatique, (*nummum*) probablement une piece de tribut, où étoit empreinte une figure repréſentant un joueur de luth. Mais en ſuppoſant même que le *nummus* dont il s'agit ici, pût s'entendre d'une Monnoie, il me ſeroit facile de démontrer que cette figure ne pouvoit être un buſte (*), ni une repréſentation exacte des traits de Néron, mais une ſimple alluſion au talent favori de ce Prince; & que Suétone, de qui cette fauſſe préſomption a été trop inconſidérément tirée, ne parle de cette empreinte que comme d'une marque de Monnoie, *quâ notâ* (*Cy-*

(*) Quant à la Médaille de Néron, qui ſe voit aujourd'hui dans pluſieurs cabinets, & qui repréſente, d'une part, un buſte ou effigie diſtincte de Néron, & dont le revers, ſurchargé d'une multitude vicieuſe d'objets, repréſente, entr'autres, l'effigie indiſtincte d'un joueur de luth, cette piece porte tous les caracteres de la plus inſigne ſuppoſition; ainſi elle ne ſauroit ſervir ni à appuyer, ni à infirmer ce que j'avance. Je dis que cette Médaille eſt ſuppoſée; en effet, il eſt évident qu'elle a été fabriquée par un homme qui a très-mal compris Suétone, & qui l'a interprété préciſément de la façon abſurde dont l'interprete Jean Louveau, dans ſon *Epitome du Tréſor des antiquités de Jacques Strada*, p. 39 & 40, relativement à cette même Médaille: on retrouve là cette même confuſion étrange d'objets & de faits, qui ſe rencontre dans la Médaille en queſtion; confuſion dont, avec des yeux attentifs, on ne trouve aucune trace dans le texte de Suétone, ainſi qu'on peut le vérifier en ſe donnant la peine de comparer le paſſage de Jean Louveau avec celui de cet Hiſtorien.

THARÆDI) *etiàm nummum percussit.* Or, ce que les Auteurs nomment *nota*, en fait de Monnoie, n'indique point une tête ou effigie ressemblante, mais un emblême ou dessin symbolique, le plus souvent inanimé; & dans le cas où cet emblême étoit animé, le costume y faisoit tout, & la ressemblance des traits avec tel ou tel autre personnage vivant n'y entroit pour rien; tellement que la configuration des traits dans ces sortes de figures monétaires, étoit livrée au caprice de l'Artiste qui les fabriquoit. C'est pourquoi Pline, en parlant de la Monnoie Romaine antique, écrit: *Nota æris fuit ex alterâ parte Janus geminus, ex alterâ rostrum navis.* Le joueur de luth du *nummus*, frappé sous Néron, étoit donc comme le Janus des plus anciennes Monnoies de la République, une figure indistincte & sans ressemblance sensible avec qui que ce fût, si ce n'est par la partie du costume, qui, comparée au costume des statues de Néron, rappelloit l'idée de ce Prince à tous ceux qui avoient pu voir de telles statues. Si l'on montre dans les cabinets de véritables figures de Néron, accompagnées du costume Cytharédien, il faut supposer de deux choses l'une, ou que ce sont de simples Médailles, ou que ce sont des Monnoies controuvées.

De Néron, qu'Alexandre *ab Alexandro* a pris mal-à-propos pour le premier auteur des Monnoies à effigies de Céſars, ce Critique paſſe tout de ſuite à Alexandre-Sévere, comme ayant fait frapper des Monnoies qui le repréſentoient avec le coſtume d'Alexandre-le-Grand. Et puiſque, de Néron à Sévere, il n'a point trouvé d'exemple intermédiaire d'effigies de Céſars empreintes ſur la Monnoie, & que c'eſt pour avoir mal compris Suétone, qu'il s'eſt figuré que Néron s'étoit fait ainſi monnoyer; enfin, puiſque Pline, qui écrivoit ſous Veſpaſien, ne dit pas un mot des effigies des Céſars empreintes ſur les Monnoies, n'eſt-il pas démontré que c'eſt avec raiſon que je fixe l'époque de cette innovation au ſiecle d'Alexandre-Sévere, qui, en effet, en fournit, chez l'hiſtoire, le premier exemple? Si chez Martial, L. IV, Epigr. 28, tous les Manuſcrits portoient au cinquieme vers : *Et centum Dominos novæ Monetæ*, ce ſeroit une raiſon pour croire que les premieres Monnoies à effigies du Maître de l'Empire commencerent ſous Domitien, ſucceſſeur & frere de Titus; ce qui expliqueroit pourquoi Pline, mort avant l'avénement de Domitien à l'Empire, n'a point connu de Monnoies Romaines à empreintes deſpotiques : mais au ſurplus, cette leçon, *Dominos*, eſt évidemment ſub-

reptice, comme le fait voir la leçon *Numeros*, beaucoup plus vraiſemblable, que préſentent d'autres Manuſcrits de Martial; ce que n'a pu ſe diſſimuler Farnabius.

Quant à l'origine des Médailles, je le répete, elle a pris ſa ſource dans ces anciens écus ou boucliers d'airain dont les Romains faiſoient des dédicaces. Le milieu de ces écus, c'eſt-à-dire l'écuſſon, repréſentoit en argent la figure du Citoyen après le décès duquel on conſacroit ces écus d'airain, à effigies d'argent; & cet uſage avoit aboli chez les Romains, du temps de Pline, la mode de conſerver l'effigie des particuliers, par le ſecours de l'Art de la peinture. Ecoutons-le parler lui-même, L. XXXV, Ch. 2 : *Imaginum quidem picturâ quam maximè ſimiles in ævum propagabantur figuræ; quod in totum exolevit. Ærei ponuntur Clypei, argenteæ facies, ſurdo figurarum diſcrimine.... Suorum Clypeos in ſacro vel publico privatim dicare primus inſtituit, ut reperio, Appius Claudius, qui Conſul cum Servilio fuit anno Urbis CCLIX. Poſuit enim in Bellonæ æde Majores ſuos, placuitque in excelſo ſpectari..... Poſt eum M. Æmilius Collega in Conſulatu Quinti Lutatii, non in Baſilicâ modo Æmiliâ, verùm & domi ſuæ poſuit.... Origo plena*

virtutis faciem reddi in scuto cujusque qui fuerit usus illo. Pœni ex auro factitavere & Clypeos & imagines. Ce fut cet ancien usage des écus à effigies ressemblantes, que fit revivre le Sénat pour faire honneur à Claude le Gothique, comme le témoigne Trebellius Pollio dans la vie de cet Empereur, p. 203 : *Illi Clypeus aureus, vel, ut Grammatici loquuntur, Clypeum aureum, Senatûs totius judicio, in Romanâ curiâ collocatum est, ut etiam nunc videtur : expressa, thorace tenùs, vultûs ejus imago.*

Delà, je le répete, cette foule de Médailles de familles Romaines. Lorsque l'usage de ces Médailles s'introduisit, peu de temps après la mort de Pline, (car, au surplus, cet Auteur n'a connu aucune Médaille Romaine, preuve irrécusable qu'il n'en existoit point de son temps); lorsque l'usage, dis-je, de ces Médailles s'introduisit, il fut aisé à la plupart des familles d'en faire fabriquer un grand nombre d'après ces écussons consacrés. Et quant aux écussons dégradés par le laps de temps, par le pillage (*), ou par les incendies, il

(*) Les effigies représentées sur le centre des Boucliers stemmatiques, étoient d'argent, *Clypei ærei, argenteæ facies*; ce qui tentoit quelquefois la cupidité des voleurs, ou l'avarice des héritiers même : *Ut frangat hæres, furis detrahat laqueus*, écrit Pline.

fut facile d'y ſuppléer, par le moyen des ſtatues, des tableaux, des bas-reliefs; & ſur-tout en conſultant la riche collection d'effigies que Varron avoit raſſemblées, & dont il avoit enrichi un Volume précieux de ſes Œuvres, aujourd'hui perdu. Ces effigies de perſonnages illuſtres, recueillies par Varron dans un Ouvrage dont les exemplaires s'étoient multipliés & répandus partout, montoient au nombre de ſept cents. Je ne doute point qu'elles n'ayent été la ſource d'un grand nombre de Médailles de famille. Je préſume qu'on me ſaura gré de rapporter ici le paſſage de Pline ſur lequel cette conjecture importante eſt fondée : *Et Marcus Varro, benigniſſimo invento, inſertis Voluminum ſuorum fecunditati non nominibus tantùm ſeptingentorum illuſtrium, ſed &, aliquo modo, imaginibus : non paſſus intercidere figuras, aut vetuſtatem ævi contrà homines valere, inventor muneris etiàm diis invidioſi, quandò immortalitatem non ſolùm dedit, verùm etiàm in omnes terras miſit ut præſentes, &c.*

On a long-temps regardé comme une preuve que, du temps de Tibere, la Monnoie Romaine portoit l'empreinte de la figure de l'Empereur, un trait hiſtorique recueilli par Tacite & par Seneque. Ces Hiſtoriens ra-

content qu'un libertin fut accuſé du crime de leſe-Majeſté envers Tibere, pour avoir porté dans un lieu de débauche l'image de l'Empereur empreinte ſur un *nummus*. Mais qui ne voit au contraire qu'un tel fait prouve invinciblement que la Monnoie Romaine n'étoit point alors empreinte de la figure du Prince ? Car puiſque les lieux de débauche étoient autoriſés à Rome, il eſt conſtant qu'on n'y entroit qu'en débourſant de la Monnoie ; & puiſqu'on fit un crime à quelqu'un de s'y être préſenté avec l'effigie du Prince, rien ne prouve mieux qu'il ne s'agit point ici d'une Monnoie, mais d'une Médaille. Ainſi le fait qui, ſelon Charles Patin & d'autres Antiquaires, établiſſoit le mieux l'exiſtence des Monnoies à effigies d'Empereurs ſous les premiers Céſars, eſt, à mon avis, ce qui démontre le plus ſolidement la non-exiſtence de telles Monnoies.

Il en faut dire autant des Médailles de plomb, dans leſquelles on a cru voir d'anciennes Monnoies Romaines, & cela ſur le témoignage de Martial & de Plaute mal-entendus. En effet, Plaute, *in Moſtellaria*, apoſtrophe avec injure un homme qui altéroit les eſpeces, dans le vers : *Tace tu faber qui cudere ſoles plumbeos*

nummos. Cela eſt de la plus grande évidence (*). Et quant à l'avare de Martial, qui raſſembloit le plus qu'il pouvoit de *plumbei nummi*, pour régaler ſept de ſes amis, qui ne voit que Martial a voulu dire que cet ancien prodigue, tout récemment devenu avare, s'étoit jetté dans une telle réforme, & viſoit tellement à l'épargne, qu'on lui avoit vu ſolder le compte en queſtion avec des pieces décriées, avec de la Monnoie de rebut, en un mot, avec des deniers d'argent altérés & plombés? Car comme le denier Romain avoit un poids d'une juſteſſe rigoureuſe, ceux qui, par fripponnerie, évuidoient cette ſorte d'eſpece, couloient du plomb dans les vuides pour remédier au défaut du poids. C'eſt certainement de ces pieces altérées & plombées dont a voulu parler Martial en ſe ſervant des expreſſions *plumbea ſelibra*, & *ſordibus nigræ Monetæ*. Enfin, Pline, qui a traité des Monnoies Romaines, ne parle nulle part

(*) Et cela nous éclaire en même-temps ſur deux autres paſſages de Plaute, déja très-clairs par eux-mêmes, l'un *in Caſina*, & l'autre, *in Trinummo* :

Cui homini hodie peculi nummus non eſt niſi plumbeus:

Cui ſi capitis res ſit nummum numquàm credam plumbeum.

part de la Monnoie de plomb ; ce qui eſt un argument du plus grand poids contre l'exiſtence d'une telle Monnoie. Ainſi les Médailles de plomb, du nombre des Romaines, ſont de ſimples Médailles. C'étoit le ſentiment de Saumaiſe, qui, dans une Note ſur Vopiſcus, ſoutient que jamais les Romains n'ont eu de Médailles de plomb : ce qui ne l'autoriſoit point à prétendre que Martial a voulu parler de Monnoies Romaines, qui, de l'aveu de l'Etat, étoient un mêlange de cuivre & de plomb. On a prouvé à Saumaiſe, en fondant différentes pieces antiques, que ce mêlange n'a commencé à avoir lieu que ſous Alexandre-Sévere, le trente-unieme Empereur, & non ſous Domitien, qui n'étoit que le douzieme, & de qui Martial étoit contemporain.

Il eſt à obſerver qu'avant Charles Patin, la plupart des Savants penchoient (*) pour l'opinion que je défends ici, & qui conſiſte à diſtinguer nettement les

(*) „ C'eſt une aſſez grande queſ„ tion, de ſavoir ſi les monuments an„ tiques que nous conſervons ſi ſoi„ gneuſement dans nos cabinets, ſous „ le titre de Médailles, ont ſervi au„ trefois de Monnoies. Les avis des „ plus ſavants hommes du ſiecle paſſé „ ſont partagés là-deſſus, &c. ".

Ce ſont les propres paroles de M. Patin, *Hiſt. des Méd.* p. 33.

Médailles d'avec les anciennes Monnoies. Ce fut cet Antiquaire, qui, par le poids de son autorité, accoutuma le plus grand nombre de ses confreres à regarder comme Monnoies de pures Médailles. Or on ne peut nier que les preuves sur lesquelles il fonde ce sentiment, manquent d'évidence. Au surplus, il ne fait commencer cette confusion qu'à Jules-César, à qui, dit-il, le Sénat accorda le droit de faire mettre son effigie sur la Monnoie; mais quel témoignage invoque-t-il pour établir cette assertion? C'est celui de Dion Cassius : sur quoi il faut remarquer que cela n'est point dit clairement chez cet Auteur, qui s'est servi d'expressions également applicables à la Monnoie & aux Médailles, ou aux pieces de tribut; & qu'en second lieu, Dion Cassius, le seul Historien dont s'autorise Charles Patin pour ce fait important, n'a écrit que sous l'Empereur Alexandre-Sévere, temps auquel les Empereurs étoient dans l'usage de faire mettre leur effigie sur la Monnoie courante. Il y a donc à parier que Dion s'est trompé sur la vraie date de cet usage, & qu'il l'a fait remonter, ou par méprise, ou par adulation, beaucoup trop haut, en cas toutefois qu'il ait réellement dit ce qu'on lui fait dire. L'arrêt du Sénat qui ordonnoit, selon le même Dion, que toutes les pieces numismatiques, où

l'on trouveroit le portrait de Caligula, ſeroient fondues, ne prouve aſſurément rien de plus en faveur de l'opinion qui veut que ces pieces fuſſent des Monnoies; & quand Xiphilin, poſtérieur à Dion, écrit que Vitellius, l'un des douze Céſars, donna cours aux pieces marquées à l'image des Céſars ſes prédéceſſeurs, cela ne peut raiſonnablement s'entendre que des pieces de tribut, puiſque Pline le Naturaliſte, qui a écrit avec exactitude ſur tout ce qui concerne les Monnoies Romaines, & qui a ſurvécu à Vitellius, ne fait nulle mention de ces Monnoies à effigie de Céſars; ce qui prouve qu'elles n'exiſtoient point de ſon temps. A l'égard des Monnoies à effigie d'Empereurs, frappées depuis Alexandre-Sévere, & dont fait mention Charles Patin, je n'ai garde de les conteſter : mais oſera-t-on dire que l'exiſtence de telles Monnoies, poſtérieures à Alexandre-Sévere, établiſſe l'exiſtence de Monnoies ſemblables antérieures à ce Prince, en remontant juſqu'à Jules-Céſar ? C'eſt une prétention dont je penſe avoir fait voir le peu de ſolidité, en diſcutant le ſens de la validité des paſſages des Auteurs qu'on faiſoit venir à l'appui de cette chimérique idée.

Une queſtion importante, regardée juſqu'ici comme

insoluble par Charles Patin & les autres Antiquaires; c'est pourquoi il est si rare de rencontrer une Médaille antique parfaitement semblable pour l'ensemble des types, à une autre Médaille antique d'un même Personnage; pourquoi, dis-je, cela est si rare, que les Antiquaires en ont fait une sorte de regle tendante à regarder comme fausses deux Médailles que tout annonceroit pour avoir été frappées au même coin. Or cette énigme si obscure, mon systême l'explique. C'est que ces pieces à empreintes de personnages, principalement les Romaines avant l'âge d'Alexandre-Sévere, ne sont point des Monnoies, mais de simples Médailles, dont chaque génération faisoit faire un nouveau coin, pour les perpétuer dans chaque famille, qui n'en faisoit frapper à la fois qu'une très-petite quantité. Delà ce grand nombre de Médailles identiques dans l'objet, & variées dans la forme, dans le style, dans la matiere, &c.; delà enfin ce grand nombre de Médailles *restituées*, comme je l'ai déja insinué plus haut. Et même depuis Alexandre-Sévere, les pieces de tribut, autre genre de Médailles, ont dû avoir en commun avec les Médailles de famille, une grande diversité de types, puisque ce Prince ne voulut plus qu'elles sortissent d'une seule fabrique, mais octroya

aux diverſes Cités tributaires, le droit de les fabriquer elles-mêmes : *Vectigalia Civitatibus ad proprias fabricas deputavit.* Voilà ce qu'explique parfaitement mon hypotheſe, & ce qui reſte inexplicable dans toute autre.



CHAPITRE III.

Explication nouvelle de quelques Médailles. Nouvelle Théorie d'explication. Réfutation de l'ancienne Théorie.

APRÈS avoir porté le jour dans le cahos des principes de la Science des Médailles, en distinguant celles-ci en Médailles propres, en pieces de tribut, & en Monnoies, & en faisant voir en quoi les dernieres different des deux autres, & ces deux autres entre elles, il me reste à redresser certains principes non moins erronnés que ceux mêmes que je viens de détruire, & sur lesquels étoit fondée la Science de l'interprétation des Médailles. J'avoue que la réforme que je viens d'introduire dans la maniere de distinguer les genres, étoit un grand acheminement à l'art d'interpréter les légendes, exergues & autres inscriptions de chaque piece en particulier, puisque c'étoit de l'incertitude même du genre, qu'étoient nées tant d'interprétations arbitraires, & la plupart illusoires.

En effet, du moment qu'on prenoit une Médaille

de famille Romaine pour une Monnoie de l'Empire, il n'y avoit qu'un pas de-là à confondre toutes les époques, & à transporter une Médaille Républicaine, à tel ou tel autre événement du regne d'un Empereur, au moyen de l'interprétation plus ou moins bisarre qu'on osoit faire de l'inscription de cette prétendue Monnoie. Le Pere Hardouin s'est particuliérement distingué par cette audace étrange, & dans laquelle on peut dire qu'il n'a point connu de frein.

C'est par une de ces témérités impardonnables, qu'il a transporté au siecle de l'Empereur Trajan, une Médaille Républicaine antérieure à Auguste, & qui appartient à quelque ancien Céthegus, âncêtre de celui que Cicéron fit périr comme complice de Catilina. Voici cette Médaille. (*Voyez Planche Iere. No. 1.*)

Sur quoi écoutons délirer le Pere Hardouin, (Plin. T. I, p. 692.) lorsqu'il vient à l'explication du revers: » *Vir* (ce sont ses paroles) *capræ inequitans, palmam* » *humero gerit. Infrà capram, legitur CET-EGUS,* » *litteris tribus inter se nexis,* TH & E. *Inferiùs* RO- » MA : *intrà coronam lauream, Victoriæ symbolum al-* » *terum, &c. Sententia vocis* CETHEGUS, *hæc est:*

» C*ohors* E*questris* T*rajani*, H*ostilem* E*quitatum*
» G*ermanorum* V*icit* S*exiès.* »

Mais qui ne voit, comme je l'ai démontré dans mon Edition de Pline, Tome V, L. XIII, Ch. 13, p. 70, note 3, que cette explication est une rêverie impardonnable? Céthegus est représenté monté sur une chevre, parce que cette figure est le symbole de son nom, qui, interprété d'une maniere brute, comme c'est l'usage dans les symboles de race, & dans les figures de Blason, peut signifier la même chose que καθ' αἰγὸν, c'est-à-dire *insidens capræ.* Le Pere Hardouin se seroit rapproché de ce vrai principe, & ne fût point tombé dans une chimere ridicule, s'il eût eu devant les yeux cette maxime aussi sage qu'infaillible, qu'en fait de légende & d'inscription, tout mot formant un sens raisonnable, doit être interprété dans ce sens direct, & que rien alors ne nous autorise à le convertir forcément en un assemblage de lettres initiales pour en tirer une explication arbitraire.

C'est avec la même témérité que le Pere Hardouin fait honneur à Vespasien d'une Médaille de la famille Servilia, dont le revers porte P. SERVIL. I. M. F. c'est-à-dire

c'eſt-à-dire, *Publius Servilius*, *Général*, *fils de Marcus.* Quant à la face de la Médaille, ſa légende porte RULL. I., c'eſt-à-dire, *Rullus*, *Général*, *RULLUS Imperator.* En effet, ce nom, *Publius Servilius Rullus*, n'eſt point inconnu dans l'Hiſtoire Romaine; c'étoit préciſément celui du Tribun du Peuple qui porta la Loi Agraire ſous le Conſulat de Cicéron. Il eſt donc à croire qu'il y eut pluſieurs perſonnages de ce nom, & que l'un d'eux commanda les troupes Romaines, avec avantage, dans le diſtrict de l'Occident; car une autre Médaille à-peu-près ſemblable, quant au revers, mais incuſe de l'autre part, porte la même inſcription & le même char de victoire; ſi ce n'eſt qu'au cou des chevaux, pend un écriteau, ſur lequel ſe lit en ſens inverſe, ·SEV·PMI· c'eſt-à-dire, *Impetus Veſanus.* C'étoit ſans doute la deviſe de Rullus; & cette deviſe étoit onomatique, c'eſt-à-dire relative au nom. En effet, *Rüll*, ſource du nom *Rullus*, eſt un mot Barbare, qui, dans pluſieurs langues modernes, ſe prend *prò vertigine* & *furore præcipiti.* De là le verbe Suédois *Rulla*, rouler, tourner en rond. Or, ſans égard pour le ſens direct, indiqué par l'inſcription, le Pere Hardouin veut, à toute force, faire honneur de cette Médaille à Veſpaſien; ce qui le réduit à interpréter la légende RULL. I. de

la forte : R*aphanæ* V*espasianus* L L*egiones* I*mposuit.* Interprétation qu'il étaye de ce beau raisonnement : » *Raphana urbs est è præcipuis regionis Decapolitanæ.* » *Ibi Vespasianus, cùm in Judæâ Decapoli proximâ res* » *ageret, legiones præsidiarias collocavit. Littera LL ge-* » *minatur ad pluralem numerum significandum.* ".

En vérité, voilà une Ville Raphana, & une Judée Décapolite, que l'on n'attendoit gueres là, à propos d'une Médaille de Publius Servilius Rullus. Comme j'ai déja réfuté cette interprétation étrange du Pere Hardouin dans le troisieme Tome de mon Pline, L. VIII, Ch. 51, je ne m'étendrai pas davantage sur la critique d'une assertion, dont j'ai mis tout le monde à portée de sentir le faux; & je passe sans autre délai à la réfutation de plusieurs autres erreurs, où ce même Savant est tombé.

N'est-ce pas, par exemple, une audace sans exemple, que d'avoir prétendu transporter une Médaille de Julie, soit la fille, soit la petite-fille d'Auguste, où cette Princesse fait un vœu ou une invocation à sa Junon ; d'avoir, dis-je, prétendu transporter cette Médaille à l'Empereur Sévere & à la Ville de Narbonne?

Je dis que cette Médaille repréſente la tête de Julie, comme le fait eſt évident ; & au revers, une Junon, comme le voile, le Paon, & la légende ne permettent pas d'en douter. Et puiſque la légende de la face porte *Julia Auguſta*, & celle du revers, *Junonem ;* y a-t-il un ſeul inſtant à mettre en queſtion que cela ne ſignifie, *Julia Auguſta Junonem invocat ?* On ſait que les hommes avoient un génie natal, & les femmes, une Junon ; ce qui fait dire à Tibulle, à propos du jour natal de ſa maîtreſſe :

Natalis Juno ſanctos cape thuris honores.

Les femmes qui atteignoient leur dixieme luſtre, étoient dans l'uſage de faire alors un vœu à leur Junon *prò decimo luſtro*, comme dans l'époque critique de leur âge : ainſi qu'il réſulte d'une inſcription antique dont il ſera fait mention dans une ſavante Diſſertation ſur les Voconces, que j'invite depuis long-temps M. le Comte de Véronne à publier. Il eſt à remarquer que dans la Médaille, dont il s'agit ici, Julie n'eſt plus jeune, comme on en peut juger à l'inſpection de la figure repréſentée dans cette même Médaille, & que voici. (*Voyez Planche Iere. N°. 2.*)

Ce qui justifie singuliérement notre interprétation.

Au reste, Pline fait une mention expresse de ces Junons tutélaires, L. II, Ch. 7, où il dit : *Cum singuli quoque ex semet-ipsis totidem Deos faciant, Junones Geniosque adoptando sibi ;* ce que confirme encore ce passage remarquable de Séneque, Ep. 110 : *Singulis aut genium, aut Junonem dederunt.*

Si donc il est invinciblement prouvé que cette Médaille (*) ne sauroit avoir d'autre sens que celui que je lui donne, ne conviendra-t-on point qu'il importoit extrêmement de fixer des regles qui continssent l'audace effrénée des Interpretes, & qui déterminassent les principes de la Science des inscriptions, abandonnée trop long-temps aux écarts d'une incertitude aveugle, ou d'une imagination déréglée ? Or le premier & le plus important de tous ces principes, je le ré-

(*) Cette Médaille, selon toute apparence, aura été faite d'après quelque tableau, quelque relief, ou autre monument votif, exposé dans un Temple ou dans une Chapelle, par ordre de Julie. J'ai fait voir plus haut que la plupart des Médailles de familles ont été faites d'après les écussons à effigie exposés dans les Temples. Aussi plusieurs de ces Médailles sont-elles incuses, ou en plomb, ce qui auroit bien dû empêcher les Antiquaires de les prendre pour des Monnoies.

pete, c'eſt de ne ſe jamais permettre de changer un mot qui offre un ſens raiſonnable, en un aſſemblage de lettres initiales pour en former une phraſe arbitraire; abus le plus énorme dont on ſe ſoit aviſé depuis la renaiſſance des Lettres.



CHAPITRE IV.

Suite de l'Explication de quelques Médailles.

P S S C.

IL y a une Médaille d'Auguste, dont le revers est une belle statue de ce Prince, au pied de laquelle sont ces quatre lettres, PSSC. Autour sont les noms des Duumvirs Lollius & Domitius; ce qui a fait penser que ce devoit être une Médaille de Colonie : car les Duumvirs étoient les Chefs ou Souverains Magistrats des Colonies. Mais il est à observer qu'il y avoit aussi des Duumvirs dans les Villes municipales, & que les Commissaires extraordinaires des flottes prenoient aussi ce nom, comme aussi ceux des Aqueducs; considération qui auroit pu dispenser de chercher le nom d'une Colonie, dans l'une des lettres de l'inscription PSSC; & de l'interpréter, P*osuere* S*uffetes* C*arthaginis*. D'autres, sans même s'attacher à y trouver le nom d'une Colonie, n'ont pas moins cru que cette Médaille avoit été frappée par les Duumvirs de la Colonie d'Utique;

& ils traduisent ces mêmes lettres initiales par, P*oni* S*uo* S*umptu* C*uravere.*

Pour moi, laissant à part toute idée de Colonie, & sans me mettre en peine de deviner, sans preuves, de quelle Ville Lollius & Domitius étoient Duumvirs, ou si leur Poste étoit affecté à l'inspection de la flotte, je me contente de voir dans cette Médaille tout ce qui s'y trouve réellement, c'est-à-dire la mémoire d'un monument d'adulation envers Auguste, & qui lui a été érigé par les Duumvirs Lollius & Domitius; & quant à l'inscription PSSC, je me crois très-fondé à l'interpréter P*ublica* S*alus* S*alus* C*æsaris*, c'est-à-dire, *le salut public & celui de César, ne sont qu'un.* Cette Médaille aura été frappée postérieurement à Pline, d'après quelque ancien écusson de la famille Lollia ou Domitia. Et cet écusson lui-même n'étoit qu'une commémoration de la statue réelle élevée à Auguste par ces Duumvirs, sur la base de laquelle devoit se lire en toutes lettres:

Publica Salus Salus Cæsaris.

Inscription que l'on aura réduite en lettres initiales,

d'abord dans l'écuſſon, & enſuite, à plus forte raiſon, dans la Médaille qui fut frappée d'après cet écuſſon, lorſque Titus, Trajan & d'autres Empereurs eurent amené la mode des Médailles de famille.

L'explication particuliere que je donne ici de la réduction d'une inſcription complete ſur la baſe d'une ſtatue, en un abrégé ou aſſemblage de lettres initiales ſur une Médaille, peut rendre raiſon de toutes les réductions ſemblables, que d'autres Médailles nous montrent. Il ne faut pas croire que ces abrégés fuſſent toujours de convention, & qu'il en exiſtât des clefs, comme pour les abréviations ordinaires de l'écriture. Ainſi il n'en étoit pas de ce P S S C de la Médaille en queſtion, comme du S. P. Q. R. (*Senatus Populuſque Romanus*,) des diplômes, & comme du S. P. D. (*Salutem Plurimum Dicit*,) du ſtyle épiſtolaire.

Les Médailles, encore une fois, n'étoient que des abrégés de monuments plus conſidérables alors exiſtants & connus de tout le monde, ſoit ſtatues, ſoit reliefs, ſoit cipes, ſoit colonnes, ſoit trophées, ſoit arcs de triomphes, ſoit édifices, ſoit écuſſons conſacrés

sacrés dans les Temples, & exposés à tous les yeux. Il étoit donc naturel qu'on se contentât de rapporter seulement dans les Médailles les initiales des inscriptions, dont on savoit alors où trouver les originales : Et d'ailleurs la teneur de ces inscriptions étoit tellement connue dans l'époque où se frappoient ces Médailles, que de simples initiales pouvoient suffire à les rappeller à la mémoire. Une comparaison rendra ceci encore plus sensible. Supposons que le Roi jugeât à propos de faire rebâtir l'Arsenal de Paris, & qu'on frappât une Médaille à cette occasion. On sait que cet Arsenal est sur-tout célebre chez les étrangers par le Distique de *Borbonius*, qui se lit sur la Porte, & que voici :

Etna Hæc Henrico Vulcania Tela Ministrat,
Tela Gigantæos Debellatura Furores.

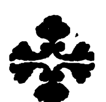
L'Artiste qui exécuteroit cette Médaille, sur-tout si elle n'étoit point de grande forme, ne s'attacheroit point à y rapporter l'inscription de *Borbonius* en toutes lettres. Bien sûr que tout le monde doit se la rappeller, il se contenteroit de l'exprimer par des initiales, en cette sorte :

H

Æ. H. H. V. T. M.

T. G. D. F.

Ce que feroit aujourd'hui cet Artiste, les Anciens se croyoient pareillement autorisés à le faire, ne prévoyant point que les prototypes d'après lesquels ils gravoient leurs Médailles, & dont la durée leur paroissoit presque devoir être éternelle, résisteroient infiniment moins aux ravages du temps & de la barbarie, que ces petites pieces portatives. D'où il est arrivé que les inscriptions originales ont péri pour la plupart, & que les abrégés de ces mêmes inscriptions, consignés dans les Médailles, sont restés sans explication; ou qu'il faut une érudition presque sans bornes, & de profondes recherches, pour en saisir le vrai sens.



VCRIMOR. & VCRIMPR.

Sur une Médaille d'Aurélien au revers de Vabalathus.

Le Pere Jobert ſe moque avec raiſon d'un Hiſtorien moderne, qui, faute de ſe connoître en Médailles, a cru que cet aſſemblage d'initiales n'étoit qu'un mot, & a fait Vabalathus, Roi d'un Peuple imaginaire, qu'il nomme hardiment les *Verimoriens.* » Belle découverte pour les Géographes, " s'écrie le Pere Jobert !

Juſques-là on ne peut qu'applaudir à ſa critique. Mais enſuite peut-être fait-il mal d'adopter, ſans reſtriction, l'interprétation de ces mêmes initiales, donnée par quelques Savants, qui expliquent la premiere légende abrégée par :

V*ice* C*æſaris* R*ector* IM*perii* OR*ientalis.*

& la ſeconde, par :

V*ice* C*æſaris* R*ector* IMP*erii* R*omani.*

» On a si doctement justifié (écrit le Pere Jobert)
» & les termes de la dignité qu'on donne à Vabala-
» thus, adopté pour Collegue par Aurélien, & le sens
» attaché à ces termes, qu'il a paru à tous les Savants
» qu'on avoit rencontré juste. "

Permettons-nous ici quelques observations. On a d'autres Médailles d'Aurélien, au revers de Vabalathus, & dont la légende, de part & d'autre, est en Grec, & porte, pour Aurélien,... ΔΟΜ. ΑΥΡΗΛΙΑΝΟϹ. ϹΕΒ.; & pour Vabalathus,.... ΟΥΑΒΑΛΛΑΘΗϹ. ΑΡΜΕΝΙΑϹ. Ce mot tronqué.... ΔΟΜ, ne sauroit être qu'un fragment du mot ΑΝΤΙΔΟΜατα (*mutua dona*, ou *mutua munera*) qui subsistoit autrefois; & annonce qu'Aurélien & Vabalathus s'envoyerent réciproquement leurs portraits en présent. Pour consacrer cet événement, on fit frapper, de part & d'autre, des Médailles avec l'effigie des deux Princes. L'Empereur Romain les fit faire à légendes Latines; le Roi d'Arménie à légendes Grecques, parce que la Langue Grecque étoit devenue familiaire aux Arméniens sous les successeurs d'Alexandre-le-Grand. Il y a donc à parier que la légende Latine doit concourir, pour le fond de l'inscription, avec la légende de la Médaille Grec-

que, puiſqu'elle a été fabriquée à même intention. Ainſi je ne balance point à croire que cette légende

UCRIMOR

ſignifie,

V*abalathus* C*æſari* R*omano* I*mperatori* M*unus* O*blatum* R*eddit.*

& que cette autre légende

UCRIMPR,

eſt poſtérieure à la premiere, & doit s'interpréter:

V*abalathus* C*æſari*, R*omano* I*mperatori*, M*unus* PR*orogat.*

Dans la premiere, c'eſt Aurélien qui, redoutant Vabalathus, a recherché ſon amitié, & l'a prévenu par le préſent de ſon portrait; ce qui eſt exprimé par la teneur du remerciement de Vabalathus : mais la ſeconde appartient à l'époque où Aurélien, vainqueur de Zénobie, eſt devenu tout-puiſſant; ce qui convertit le préſent mutuel de Vabalathus en véritable hommage: *Munus prorogat.* Cette explication ſatisfait à tout.

Ο Σ Α Ν.

On trouve ſur la plupart des Médailles de la fameuſe Cléopatre, derniere Reine d'Egypte, quatre caracteres Grecs, qui, pris enſemble, forment le mot énigmatique ΟΣΑΝ. Les Savants, juſqu'ici, ſe ſont vainement appliqués à le comprendre. L'un d'eux, par une audace que l'acquieſcement de quelques demi-connoiſſeurs a failli juſtifier, a prétendu que la premiere lettre n'étoit point un O, mais un Θ, c'eſt-à-dire un *thêta*, dont le trait central s'étoit effacé. Il n'en eſt pas demeuré-là. Il a métamorphoſé la ſeconde lettre, qui eſt un *ſigma*, en un E, qu'il ſoutient avoir été mal formé par le Monétaire. Tellement que de quatre lettres, il en change deux; ce qui lui donne le mot ΘΕΑΝ (*Thean*), au-lieu de ΟΣΑΝ (OSAN) qu'il ne peut expliquer. Encore de ce mot THEAN, qu'il fabrique ainſi à ſon gré, eſt-il forcé de détacher la derniere lettre, pour en faire l'initiale, & le ſigne abrégé du mot Νέωτερα, qui ſignifie *la plus jeune*.

Rien ne lui coûte de ſuppoſer que Cléopatre a été ſurnommée *Théa*, ou Déeſſe, par adulation, & qu'on

joignoit à ce surnom d'Apothéose, l'épithete de *Neô-tera* ou *plus jeune*, pour distinguer cette Princesse d'une autre Cléopatre, mere d'un Roi de Syrie, nommé Antiochus, & surnommé *Théos*, ou le Dieu : car il lui paroît infiniment raisonnable de présumer que la femme d'Antiochus, surnommé *Théos*, a dû être surnommée *Théa*; & cette conséquence illusoire, insidieuse, & contradictoire avec les usages du temps & de la Contrée dont il s'agit, lui tient lieu d'une démonstration en faveur de la fausse interprétation du mot *Osan* dans les Médailles de la Cléopatre d'Egypte.

Abandonnons cet Antiquaire & ses Sectateurs à la chimere qu'ils ont embrassée, & cherchons à cet OΣAN une explication que l'histoire, la raison & l'évidence concourent à établir. D'après un mûr examen, je crois devoir diviser ce mot en trois parties O$\overset{1}{\Sigma}$. $\overset{2}{A}$. $\overset{3}{N}$; ce que je traduis O$\overset{1}{S}$*iris*. A$\overset{2}{u}$*lêtæ*. $\overset{3}{N}$., interprétant à l'ordinaire cette derniere lettre par *Decimus-tertius*. On sait que *Osiris* est le nom de Bacchus ou Dionysius, Egyptien, comme l'articule expressément, entre autres Anciens, le Poëte Tibulle, L. 1, Eleg. 8, dans ces Vers :

Te canit, atque suum pubes miratur Osirim,
Barbara Memphitem plangere docta bovem.

Primus aratra manu ſolertia fecit Oſiris,
Et pigram ferro ſollicitavit humum.
Hic docuit teneram palis adjungere vitem,
Et viridem durâ cædere falce comam.
Illi jucundos primùm matura ſapores
Expreſſa incultis uva dedit pedibus.
Non tibi ſunt triſtes curæ nec luctus, Oſiri;
Sed chorus, & cantus lenis, & aptus amor, &c.

Cette opinion qu'Oſiris étoit le Bacchus Egyptien, n'eſt point particuliere à Tibulle. On la trouve formellement confirmée par Diodore de Sicile, qui écrit au premier Livre de ſes Antiquités, qu'Oſiris eſt interprété *Dionyſius*, de même qu'Iſis s'interprete CERÈS: *Oſiridem interpretatum Dionyſium, Iſidem verò Cererem, &c.* Cette identité d'Oſiris & de Bacchus eſt encore atteſtée par Plutarque, en divers endroits de ſon *Traité d'Iſis & d'Oſiris.*

De ce principe, une fois reconnu, qu'*Oſiris* eſt le nom Egyptien du *Bacchus* des Latins, ou *Dionyſios* des Grecs, naît, ſans contredit, la ſolution du mot myſtérieux OΣ. A. N, dans les Médailles de Cléopatre. En effet, perſonne n'ignore que cette Princeſſe étoit ſœur du dernier Ptolémée; que ce Ptolémée, fils de Ptolémée Aulêtês, étoit le treizieme Roi de la Dynaſtie des

des Lagides; & que les Ecrivains Grecs l'ont nommé *Dionyſios:* ce qui ſuppoſe, comme de ſoi, que les Egyptiens le nommoient *Oſiris.* Sur quoi j'admire que M. d'Origny invoque le témoignage de Plutarque, pour établir qu'Oſiris étoit un nom Grec, & non une dénomination Egyptienne. J'ouvre le Traité de Plutarque ſur Iſis & Oſiris, & j'y trouve expreſſément qu'en langage Egyptien, le mot *Khên-Oſiris* ſignifie plante d'Oſiris; ce qui détruit de tout point la prétention de M. d'Origny. Plutarque dit encore au même Traité, que le nom de conſtellation *Syrius*, eſt la même appellation en Grec que celle d'Oſiris en Egyptien; & que ce qui a empêché le commun des Grecs de s'en appercevoir, c'eſt l'addition de la lettre *o*, qui jointe par les Egyptiens au mot Syrius, produit leur mot Oſiris. Or Syrius eſt un des ſurnoms de Bacchus, comme le prouve Diodore de Sicile en citant un Vers du Poëte Eumolpe.

Tout m'autoriſe donc à interpréter OΣ. A. N. par Ξ"Σιρισ Αὐλητȣ., N, c'eſt-à-dire *Oſiris ou Dionyſius*, *fils d'Aulêtês*, *Roi treizieme*, puiſqu'encore une fois la lettre N, en Grec, déſigne le treizieme nombre; que Ptolémée, fils d'Aulêtês, & frere de Cléopâtre, étoit

le treizieme Roi (*) depuis Ptolémée Lagide, fondateur de la derniere Dynastie; que les Ecrivains Grecs l'ont qualifié de *Dionysios;* & que cette appellation ne sauroit être autre chose que la traduction du surnom honorifique *Osir* ou *Osiris*, qu'on donnoit indubitablement à ce Prince en langue Egyptienne. C'est ainsi que dans les Médailles des Villes Grecques, le nom d'Auguste se trouve traduit *Sebastos;* usage qui eut aussi lieu pour tous ses successeurs à la Majesté Augustale.

(*) Les douze Rois Lagides qui régnerent avant Ptolémée Dionysios, frere de Cléopâtre, sont:

1°. Ptolémée Lagide.
2°. Ptolémée Philadelphe.
3°. Ptolémée Evergetes.
4°. Ptolémée Philopator.
5°. Ptolémée Epiphanes.
6°. Ptolémée Philomêtor.
7°. Ptolémée Physcon.
8°. Ptolémée Lathurus. (qui monta deux fois sur le Trône.)
9°. Ptolémée Alexandre Ier., premier de ce surnom.
10°. Ptolémée Alexandre II.
11°. Ptolémée Alexandre III.
12°. Ptolémée Aulêtês, ou le Flûteur.

A ce douzieme Roi de la race des Lagides, succéda immédiatement son fils Ptolémée Osiris, ou Dionysius, qui partagea le Trône, pendant cinq ans, c'est-à-dire jusqu'à sa mort, avec sa sœur Cléopâtre. Celle-ci alors régna seule, puis épousa Marc-Antoine, fut vaincue par Auguste, & se donna la mort. Celles de ses Médailles où se voit le mot ΟΣΑΝ, ont été frappées du vivant de son frere; & ce mot même en donne l'époque.

ΕΝΠΑΘΜΩΔΑ.

On lit sur une Médaille de Septime-Sévere, ΕΝΠΑΘΜΩΔΑ. En faisant de ΑΤΗΜÔΔΑΣ un nom de Magistrat, & de ΕΝΠ un assemblage de lettres initiales, on étoit parvenu à croire devoir lire : Εφεσίων Νεωκόρων Πόλις, ΑΘΜΩΔΑ. *C'est-là* (s'écrie un Antiquaire) *une vraie découverte pour tous les Savants, qui avoient été obligés de dire qu'ils ne pouvoient rien entendre, à cette Médaille.*

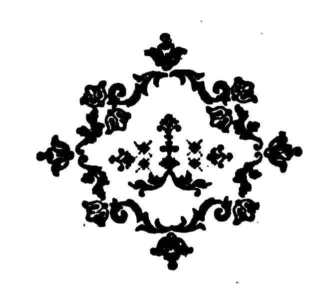
J'accorde à cet Antiquaire que les Savants n'y ont rien entendu; mais je dois lui faire observer que lui-même n'y entend rien : car très-évidemment cette inscription ne signifie autre chose que :

ΕΝ ΠΑΘΜΩ ΔΑσμοσ.

In Pathmo Tributum.

Ainsi cette Médaille n'est autre chose qu'une piece de tribut de l'Isle de Pathmos. C'est ici le cas plus que jamais, de se rappeller l'important principe que

j'ai établi, en ſoutenant que toutes les fois qu'un mot forme un ſens raiſonnable, c'eſt une témérité d'en faire un compoſé d'initiales. L'étrange abus qu'on avoit fait, par cette voie, des deux mots ſi clairs, εν Παθμῳ, fait aſſez voir qu'on ne ſauroit trop inſiſter ſur ce principe.



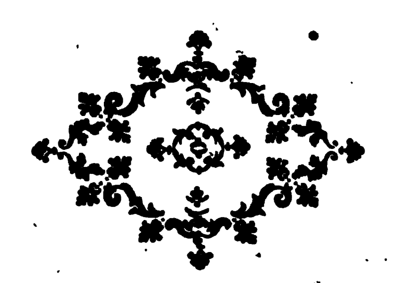
A Σ.

Sur une Médaille d'Antiochus, frappée à Tyr, on trouve ce mot AΣ. On s'est déterminé à faire de ce mot AΣ un assemblage de deux lettres initiales, que l'on interprete : A. ΣΥΡΙΑΣ, c'est-à-dire premiere Ville Syrienne, ou Métropole de Syrie. Je trouve qu'on s'est rendu un peu trop légérement à cette conjecture ; & je soutiens que *as* n'est autre chose ici que le surnom Tyrien donné à Antiochus, surnommé *le Dieu*. En effet, AS est le nom de Dieu en une infinité de langues, tant Européennes qu'Orientales. C'est delà que les Grecs ont fait leur *As-Ylon*, mot composé de *As*, Dieu, & de *Ylê*, bois, forêt. C'est pourquoi Virgile remarque que Romulus donne ce nom d'*As-Yle* a un Luc ou bois consacré à la Divinité :

..... *Hinc lucum quem Romulus acer Asylum.*

Les Babyloniens appelloient Dieu *As*, puisqu'ils donnoient ce nom au feu, qui étoit leur Divinité. Les Hébreux appellerent aussi le feu *As ;* mais ils auroient cru partager l'idolâtrie des Chaldéens, en don-

nant ce nom à Dieu. On retrouve ce mot *As*, avec le double ſens de Dieu & de Soleil, dans le *Mithr'As* des Perſans. *Æs*, ſignifioit Dieu chez les anciens Toſcans & Tyrréniens, comme on le peut voir chez Suétone, *Vie de Céſar-Auguſte*, Ch. 97, & chez Heſychius : & ces peuples tenoient ce mot des Phrygiens & des Scythes, ſelon le docte Jean Ihre, au mot Gothique & Celtoſcythe *As*, Dieu. Ainſi Antiochus, ſurnommé en Grec *Théos*, & en Latin *Deus*, c'eſt-à-dire *le Dieu*, étoit ſurnommé *As*, à Tyr. Voilà le mot de l'énigme.



MAC. AUG.

Une Médaille de Néron repréſente un très-bel édifice, avec ces ſix lettres MAC. AUG. On les a long-temps interprétées *Macellum Auguſti*, ou *Macellum Auguſtum*, c'eſt-à-dire *Boucherie d'Auguſte*, ou *Boucherie Auguſte;* ce qui s'entendroit de Néron, qui, en qualité d'Empereur, prenoit auſſi celles de Céſar & d'Auguſte. » Mais qui pourra croire (écrit le Pere Jobert) » qu'on ait deſtiné à une boucherie un ſuperbe bâtiment à pluſieurs étages, qui ne paroiſſent nullement » diſpoſés pour la commodité ni des Bouchers, ni du » Peuple; qu'en un mot, on ait choiſi une Boucherie, » pour ériger à l'entrée, qui ne ſauroit être trop dégagée, une belle ſtatue, ſoit à Auguſte, ſoit à Néron? ".

Fondé ſur ce ſcrupule, le Pere Jobert ſe jette dans le parti de ceux qui interpretent cette même inſcription M*auſolæum* C*æſaris* A*uguſti*. En effet, dit-il, Suétone, Chap. 100, marque le Mauſolée d'Auguſte *inter Flaminiam viam, Ripamque Tiberis*. C'étoit un édifice (obſerve cet Hiſtorien) qu'Auguſte avoit fait conſtruire de ſon vivant, dans l'année de ſon

ſixieme Conſulat; & ce fut-là qu'il fut dépoſé après ſa mort.

D'après ces indications hiſtoriques, je ſuis porté à croire que Néron eut la vanité de ſe faire conſtruire un Mauſolée ſemblable de ſon vivant; & comme l'uſage s'étoit introduit de diviniſer les Empereurs après leur mort, il fit mettre pour inſcription :

MAC*arion* AUG*uſtum*.

Comme qui diroit :

Siege de l'Apothéoſe Auguſtale.

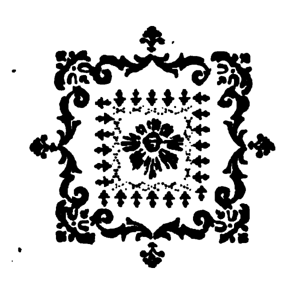
Car les Latins n'avoient aucun mot pour déſigner cette ſorte de Béatification qu'on décernoit aux Empereurs; & ils étoient contraints d'employer pour exprimer cela, des expreſſions Grecques latiniſées, telles que *Makariſton*, *Apotheôſis*, &c. Au reſte, Néron étant mort chargé de la haine publique, n'eut point les *honneurs divins* qu'il s'étoit promis. Il fut ſimplement dépoſé, par ſes deux nourrices & par une Courtiſane, dans le tombeau des Domitiens. Quoi qu'il en ſoit, cette Médaille de Néron, au revers inſcrit MAC. AUG., me paroît trouver la ſolution la plus naturelle dans l'hypotheſe que je propoſe.

SAC.

SAC. PER. IS.

On a déterminé, ſans conteſtation, que le premier de ces trois mots ſignifie SACra, & le troiſieme ISelaſtica. Mais on héſite à croire que le ſecond ſignifie PERpetua. En effet, cette expreſſion déſigneroit des fêtes continuelles; & l'on ne peut, ſans violence, entendre par-là des fêtes qui reviennent tous les ans. Mais la difficulté ſera levée, ſi en ſe rapprochant encore plus de la teneur de l'inſcription, on traduit PERennia. En effet, *Perennis*, comme l'obſervent les Grammairiens, eſt composé de *per* & de *annus*, comme qui diroit, *per annos omnes*. Ainſi *Perennia ſacra*, ce ſont des fêtes ou jeux ſacrés qui reviennent tous les ans; & ils ſont ainſi nommés par oppoſition aux jeux ſéculaires, qui reviennent tous les cent ans. Ciceron a clairement diſtingué l'expreſſion *perpetuus* d'avec l'expreſſion *perennis*, en donnant à la révolution des étoiles, c'eſt-à-dire à la grande année, le nom de *perennis*, & celui de *perpetuus* à leur cours non-interrompu: *Perennes & perpetui curſus ſtellarum*. Cic. L. II, De Nat. Deor. J'avoue qu'on a quelquefois abuſé, dans

l'application, de ce mot *perennis*, en l'employant dans le ſens de *continuus* & de *perpetuus*. Mais un abus n'eſt pas une regle; & il ſuffit du ſimple bon ſens, pour reconnoître que dans l'inſcription SAC. PER. IS, PER*ennia* ſe prend dans le ſens propre, dans le ſens le plus analogue à ſon étymologie.



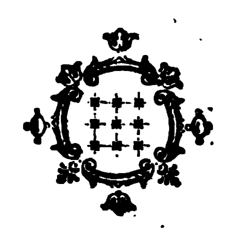
A P T. Σ E. B A.

Seguin, p. 63, rapporte une Médaille à tête de femme, avec la légende APT. ΣEB. Au revers eſt un Cerf, ſans légende, ni exergue. Il interprete la légende de la tête, APTεμις ΣEBAςη. Mais il attribue cette dénomination à Livie, femme d'Auguſte; ce que je ne crois nullement fondé en raiſon. En effet, je trouve deux autres Médailles parfaitement analogues à celle-ci, & qui concourent comme à l'envi à déterminer ſon application. L'une eſt celle rapportée par Occo, p. 474, où on lit: CORNELIA SALONINA AUGUSTA. Or le revers de cette Médaille porte: JUNONI. CONS. AUG., avec la repréſentation d'un Cerf. Le Pere Hardouin, d'autre part, a fait graver une Médaille qui repréſente l'Empereur Gallien, mari de *Cornelia Salonina Auguſta*; & le revers de cette derniere Médaille repréſente également un Cerf, avec cette légende: JUNONI. CONS. AUG. Il eſt donc manifeſte que la Médaille APT. ΣEBA, rapporté par Seguin, regarde cette même Impératrice, dont le ſymbole de race étoit probablement un Cerf;

& comme le Cerf étoit auſſi le ſymbole de Diane (*), cela donna lieu de déſigner allégoriquement, & par flatterie, cette Princeſſe ſous le nom de la Diane Auguſte. Ceux qui ont quelque teinture du rapport du nom au ſymbole, & de l'uſage fréquent qu'en ont fait les Anciens, m'accorderont aiſément que le Cerf devoit ou pouvoit être le ſymbole de la femme de Gallien, en qualité de Cornelia, nom dont la racine eſt *cornu*, en Grec, *Keras* : or l'analogie de Corne & de Cerf eſt aſſez ſenſible; & delà vient le nom de Corinne, donné à une ſorte de petit Cerf, que l'on range dans la claſſe des Gazelles. Il eſt donc à préſumer que dans la famille Cornelia, les femmes prenoient un Cerf pour ſymbole, comme les hommes un foudre, témoin la branche des Scipions; ou bien un cavalier ſur une Chevre, comme la branche des Cethegus; ou bien une tête de Bélier, comme *Quintus Cornelius Augur*. Pour en revenir aux trois Médailles dont nous venons de parler, je maintiens que toutes trois ont rapport à Cornelia Salonina Auguſta. La premiere, rapportée

(*) Le Cerf eſt le ſymbole onomatique de Diane, parce que *hart*, en quelques idiômes, en Anglois, par exemple, ſignifie un Cerf, & que *Art*emis eſt l'un des noms de Diane.

par Seguin, fait alluſion à l'avénement de cette Princeſſe à la dignité Impériale, ce qu'exprime très-bien l'inſcription ingénieuſe de Diane Auguſte, *Artemis Sebaſté*. Les deux autres ſont des Médailles ex-votives, frappées par l'ordre de Gallien, pour remercier la Junon tutélaire de ſa femme, qui venoit d'échapper à quelque grand danger, c'eſt-à-dire, ſelon toute apparence, à quelque maladie. Voyez ce que j'ai dit ſur la Médaille *Julia Auguſta Junonem*, vers la fin du Ch. IIIe.



GALLIENÆ AUGUSTÆ.

C'eſt ici le déſeſpoir des Antiquaires. Il n'y a point d'efforts qu'ils n'aient faits pour expliquer cette légende à terminaiſon féminine, dans la fameuſe Médaille d'or à tête de Gallien, avec cette autre légende au revers: *Ubique pax.*

Les uns ont cherché s'il n'y auroit pas moyen d'en faire honneur à la femme de Gallien; mais la tête virile qu'offre cette Médaille, & les traits bien connus de Gallien, réfutoient trop puiſſamment cette prétention, que ſa ſeule biſarrerie & mille incompatibilités ſuffiſoient pour exclure.

Le Pere Hardouin, dont on peut dire, en fait de Médailles, que *réglant tout, il brouilla tout*, met ici en uſage ſon hypotheſe des *initiales à ſuite arbitraire*, pour transformer le mot *Auguſtæ*, & la légende du revers *Ubique pax*, en une phraſe compoſée d'autant de mots que ces quatre mots contiennent de lettres. Il explique, dis-je, ainſi la premiere légende: » GAL-

» LIEN*o* A*uguſto* E*dua* AUG*uſta*, U*rbis* S*erva-*
» *tori*, T*riumphalem* A*rcum* E*rexit.* Et la ſeconde, il
» l'interprete de cette ſorte : V*ictoria* BI*ſuntina* QU*ie-*
» *tem* E*duæ* P*eperit*, A*uguſti* X (id eſt *Decennalibus*).
» Il ajoute, à l'appui de cette biſarre interprétation :
» B*iſuntini ſunt quos hodie vocamus*, les Beſançonnois
» en Franche-Comté ; *quorum Nummus argenteus, etiàm*
» *ſæculo* XIII, *inſcribitur* BISUNTIUM. *Primus ille*
» *annus Gallieni fuit, ut Decennalia ſignificant : Et*
» *prima ea ſimplexque victoria ; cùm bigæ pictæ ſint, non*
» *quadrigæ.* «

Cette interprétation du Pere Hardouin n'a point fait fortune, & eſt tombée dans le même diſcrédit que la plupart de ſes autres parodoxes; ce qui ne ſurprendra perſonne. En effet, y a-t-il rien de plus abuſif que cette méthode de décompoſer un mot complet, & dont le ſens eſt entier, pour en faire un aſſemblage de mots, ſans autre regle que celle du caprice de l'imagination ? Et pour faire voir que le Pere Hardouin, qui a interprété de la ſorte des Médailles Romaines, antérieures aux Céſars pour l'époque des faits & de l'inſcription, n'a pas toujours cru lui-même à la certitude de ſes propres principes; c'eſt qu'en expliquant

la Médaille d'or THEODOBERTIA, au revers JOHANNES, (Note 10 de la 17e. Section du 33e. Livre de Pline,) il établit comme une regle par lui découverte, qu'avant Théodose, on ne trouve point de légende de revers composée d'un assemblage de lettres qui forment en apparence un nom propre, comme *Johannes*, *Bonifatio*, &c. ou bien un nom de Ville; mais seulement des légendes qui, par l'assemblage artificiel des lettres, paroissent composer un simple mot Latin, ou une sentence, comme, par exemple, *Pax ubique*, &c. Or nous avons vu plus haut par les Médailles Républicaines de Cethegus & de Rullus, que le Pere Hardouin transporte sans scrupule, & avec une inconséquence manifeste, aux temps républicains, une regle dont lui-même fixe la date au temps de Théodose : ce qui démontre combien la méthode de ce Savant, adoptée cependant par quelques personnes, est contradictoire & chimérique.

Passons à l'interprétation du Pere Jobert. Celui-ci ne voit dans les deux légendes *Gallienæ Augustæ* & *Pax ubique*, qu'une raillerie fine, & dont il n'a, dit-il, remarqué aucun trait dans les autres Antiques : tellement qu'il en fait une Médaille ancienne d'un genre unique,

unique, une Médaille d'ironie, dont le but auroit été de repréſenter Gallien comme un efféminé, qui prenoit pour deviſe *Pax ubique*, pendant que, par ſa lâcheté & ſon indolence, l'Empire étoit déchiré par les trente Tyrans.

Voilà des explications bien différentes pour une ſeule Médaille : voilà des avis bien diſparates entre eux ſur un ſeul point. Conſultons ici le véritable Oracle, je veux dire l'Hiſtoire, & voyons ſi elle nous fournira une interprétation plus ſatisfaiſante & plus d'accord avec les principes que nous avons établis.

Trebellius Pollion, dans la vie de Gallien, obſerve que ce Prince n'étoit pas tellement abandonné à la molleſſe, qu'il n'eût des accès & comme des veines de vigueur; témoin une guerre dangereuſe où il fut victorieux : *Victrix Gallieni pars fuit pluribus prœliis .... erat enim in Gallieno ſubitæ virtutis audacia.* Il remarque à cette occaſion, que ce Prince extermina ſubiment, d'autre part, toute la faction Biſantine, en l'inveſtiſſant avec ſes troupes, & en la faiſant maſſacrer ſans miſéricorde : & que, dans le même temps, il reçut la nouvelle que les Scythes avoient été repouſſés par

ses Généraux hors des frontieres de l'Empire : *Per eadem tempora etiàm Scythæ, in Asiâ Romanorum ducum virtute ac ductu vastati, ad propria recesserunt.* Ce fut, dit Trebellius, à propos de ce moment de prospérité, que Gallien se livra à l'ostentation d'une pompe excessive, dont cet Historien donne le détail, pompe que Gallien chercha encore à prolonger & à rendre pour ainsi dire continuelle, en accumulant jeux sur jeux, fêtes sur fêtes, banquets sur banquets, spectacles sur spectacles, & demandant sans cesse autour de lui : *Quæ voluptates paratæ sunt? qualis cras erit cœna? quales Circenses?* &c. Tellement que, chez Gallien, toutes les fonctions d'Empereur paroissoient se réduire à celles d'Ædile.

Il remplit, en effet, cette dignité, comme quantité de détails de sa vie en font foi. Je pense que ce fut d'abord sous son Pere qu'il l'exerça, & qu'ensuite, lorsque la captivité de son Pere l'eut élevé à la majesté Impériale, il ne jugea point à propos de se démettre d'un poste pour lequel son goût pour les fêtes, les pompes & les spectacles, lui donnoit tant d'attrait. Et delà, selon moi, cette fameuse Médaille du cabinet du Roi:

GALLIEN. Æ. AUGUST. Æ.

que je ne balance point à interpréter :

GALLIEN*us* Æ*dilis.* AUGUST*a* Æ*dilitas.*

Quant à la légende PAX UBIQUE, il faut la laisser subsister dans son entier. Elle est suffisamment justifiée par l'Histoire, qui atteste, comme on vient de le voir, que Gallien crut un instant avoir pacifié l'Empire au-dedans & au-dehors. Au reste, l'inspection même du char représenté sur le revers, annonce clairement un monument qui a rapport aux jeux du Cirque, & par conséquent à l'Edilité; car ce char est conduit, non par une Victoire, comme se l'est figuré le Pere Hardouin, mais par un Génie aîlé, représentant le Génie de la course Currule. En effet, ce Génie qui d'une main tient les rênes des chevaux, tient de l'autre, non une couronne, ou une palme, ou un laurier, comme feroit la Victoire, mais un aiguillon pour hâter les deux coursiers, comme chacun peut le voir ici: (*Voyez Planche Ire.*, No. 3.)

C'est sans doute, dans cette même circonstance, &

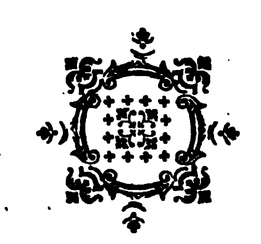
dans cette ivresse de succès, que Gallien fit frapper une Médaille à l'Allégresse, ALACRITATI, représentée par un cheval aîlé & bondissant, Médaille qui, jusqu'ici, étoit restée sans explication satisfaisante.

Achevons de justifier notre interprétation.

Gallienus Ædilis. Augusta Ædilitas.

Je trouve deux autres Médailles d'Edilité, en des temps bien différents, où la lettte Æ, placée à la fin d'un nom propre, exprime pareillement le mot *Ædilis*: l'une appartient à un Sabinus, qui doit avoir été Edile sous Néron; & l'autre, à un Sabinus, qui doit avoir été Edile sous Constantius. Car du temps de Néron, nous voyons plusieurs Sabinus, témoin Sabinus, frere de Vespasien, Sabinus le Déclamateur, contemporain de Séneque, un autre Sabinus, qui, chez Joseph, figure dans la guerre de Judée, &c.; & d'autre part, nous voyons un Sabinus Consul sous l'Empereur Constantin, à qui succéda Constantius. Le Sabinus Edile sous Constantius, étoit probablement le fils ou le neveu de ce Sabinus, Consul sous Constantin. Or ces Sabinus devoient tous prendre pour symbole, à titre d'emblême

onomatique, un enlevement des Sabines. C'eſt pourquoi dans l'une & l'autre de ces Médailles, frappées à pluſieurs ſiecles l'une de l'autre, on voit ce même enlevement repréſenté au revers avec l'Exergue SABIN. Æ : c'eſt-à-dire, comme je n'en fais aucun doute, *Sabini Ædilitas.* Il n'eſt pas croyable combien on a débité d'extravagances pour expliquer & concilier ces deux Médailles, ſur leſquelles je me flatte qu'il n'y aura plus d'ambiguité.



ΣΙΔΩΝΟΣ ΘΕΑΣ.

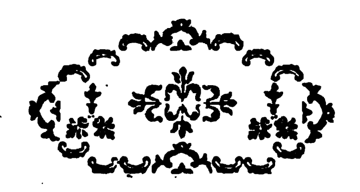
Jusqu'à préſent on n'eſt point parvenu à expliquer cette Médaille Grecque, frappée à Sidon. Les uns ont rapporté ce ΘΕΑΣ à la Ville même de Sidon, comme une dénomination honorifique; les autres ont cru devoir en faire honneur à Europe, parce que cette jeune fille, qui eſt montée ſur un taureau dans cette même Médaille, leur a paru déſigner l'enlevement d'Europe : mais ici ce taureau n'eſt point repréſenté ſur la mer. Enfin, d'autres ont cru devoir lire ΣΙΔΩΝΟΣ ΘΕΑ ΑΣΤΑΡΤΗ : mais cette jeune fille, montée ſur un taureau, n'a aucun des attributs de Vénus, qu'on ſait être la même qu'*Aſtartê.* Quant à moi, je ne balance point à lire :

ΣΙΔΩΝΟΣ ΘΕος ΑΣ.

Sidonis Deus As.

Nous avons vu plus haut que *As* étoit le nom de Dieu chez les Tyriens, parce qu'ils adoroient la Force, ou Hercule. Or cette jeune fille, montée ici ſur un

taureau, n'est autre que la Force personnifiée, c'est-à-dire le symbole propre du Dieu des Tyriens & des Sydoniens, qui est le même qu'Hercule, & qu'ils honoroient sous le nom de *As*, nom qui, dans une infinité de langues, signifie également Dieu ou Force. Voyez le docte Jean Ihre, au mot Gothique *As*, Dieu, & au mot Suédois moderne *Ask*, frêne. Au-lieu de *As*, la force, les Grecs disoient IS, d'où les Latins ont fait *Vis*. On sait que d'un idiôme à l'autre, A se change en I, comme *Ibrahim* pour *Abraham*, &c.



SIDON ACHEM.

On connoît la Médaille, en caracteres Samaritains, qui porte une légende dont le sens est *Simeon Princeps Israël* : au revers, une autre légende pareillement Samaritaine, & dont le sens est : *Anno primo redemptionis Israël.* Voici cette Médaille. (*Voyez Planche Iere., No.* 4.)

Ces caracteres Samaritains n'ont nullement inquiété les Savants, parce qu'ils en connoissent la valeur, & qu'il a été facile de convertir ces légendes Samaritaines, en légendes Hébraïques. Leur embarras a commencé, lorsqu'ils ont rencontré une autre Médaille, la même absolument, quant à la légende du revers ; mais chargée, de l'autre côté, d'une légende composée d'un moindre nombre de caracteres, caracteres d'ailleurs inconnus. La voici. (*Voyez Planche Iere., No.* 5.)

Il manquoit aux Antiquaires, pour déchiffrer ces caracteres inconnus, de se douter 1°. que c'étoient des caracteres Grecs Asiatiques ; 2°. que ces caracteres doivent

vent ſe lire comme toutes les inſcriptions Grecques, de la droite à la gauche de l'inſcription, & non de gauche à droite, comme les inſcriptions Orientales; 3°. que l'inſcription n'eſt point rangée ſur deux colonnes, mais ſur deux lignes horiſontales, & que la ſéparation formée perpendiculairement par le tronc de l'arbre, doit n'être comptée pour rien. Avec ces trois renſeignements, chacun reconnoîtra avec moi que la légende du Palmier porte, en caracteres Grecs Aſiatiques, cette phraſe Syriaque : *Sidôn Achem*, c'eſt-à-dire *Sidonii Fratres;* & que, par conſéquent, la Médaille en queſtion eſt une piece de ſubſide fournie aux Juifs de Judée, par leurs freres les Juifs établis à Sidon. Ce ſubſide regardoit, ou l'entretien du Temple, ou quelqu'impôt particulier, au prix duquel les Juifs de Judée avoient probablement racheté leur liberté, & auquel ceux de Sidon vouloient bien contribuer, pour ſoutenir, ou la cauſe commune, ou la réparation des édifices de la Métropole nationale. Auſſi ces Juifs de Sidon ne font-ils aucune mention de *Siméôn* dans leur Médaille; car ce Chef de la nation n'étoit reconnu qu'en Judée. Ils ſe contentent d'articuler que ce ſubſide eſt envoyé à ceux de Judée par leurs freres de Sidon. Ils prennent part, autant qu'il eſt en eux, à l'heu-

M

reuſe révolution d'Iſraël, en datant, comme leurs freres de Judée, *Anno primo liberationis Iſraël.* Mais prenez garde qu'au-lieu que ceux de Judée prennent au revers de la Médaille Samaritaine, pour ſymbole de leur patrie, une feuille de vigne, ce qui déſigne une vigne vive & ſur pied, ceux de Sidon, comme ſéparés de leur patrie, prennent pour ſymbole une grappe de tranſport. Ajoutez qu'au-lieu que ceux de Judée prennent pour ſymbole (de l'autre côté de la Médaille en queſtion) un Palmier vif, portant fruit, & muni de ſon écorce, ceux de Sidon, comme languiſſants dans un long exil, ne prennent, de ce côté-là, pour ſymbole, qu'un Palmier ſtérile, & dépouillé de ſon écorce. Tout ſemble donc conſpirer à juſtifier notre interprétation. Mais ce qui achevera d'en démontrer la juſteſſe, ce ſera la comparaiſon réfléchie de l'inſcription Sidonienne avec la Paléographie Hellénique. En effet, on ſe convaincra que le premier caractere, qui reſſemble à un P couché, en cette ſorte [illegible], n'eſt autre que le petit ſigma Grec σ, &, par conſéquent, que c'eſt la premiere lettre du mot Topographique indéclinable *Sidôn*; que le ſecond caractere eſt un *iota*, qui a conſervé la forme que pluſieurs nations Aſiatiques donnoient à leur *iod*: que la troiſieme lettre [illegible], n'eſt autre qu'un D couché;

que la quatrieme lettre eſt un *ômega* de forme quarrée, & tel qu'on en trouve encore dans quelques anciennes inſcriptions ou dans quelques anciens manuſcrits Helléniques, ſur-tout dans ceux qui nous ſont venus d'Aſie; & que la cinquieme lettre qui termine la premiere ligne, & qui eſt faite à-peu-près comme un 4 retourné, n'eſt autre choſe que l'N Hellénique, telle que les Grecs, établis en Syrie, dûrent s'habituer à la configurer: car vous remarquerez que cette N figurée ainſi en 4 retourné ( ), eſt préciſément l'inverſe de l'N Samaritaine, qui termine le nom propre *Siméon*, & qui eſt figurée ainſi .

A l'égard de la ſeconde ligne, que je dis être formée par le mot *Achem*, il eſt conſtant que la premiere lettre eſt un *Alpha*, mot qui, dans l'origine, ſignifie un *bœuf*. Auſſi cette lettre , qui conſerve ici les éléments de ſa figure primitive, repréſente-t-elle fort bien les trois proportions principales de la tête d'un bœuf, exprimée par trois lignes qui décroiſſent par ordre, & dont la plus longue, qui eſt la premiere, repréſente la plus grande largeur de la tête, comprenant le front, les oreilles & les cornes. La ſeconde ligne, qui occupe beaucoup moins de champ, exprime la

partie de la tête où ſont les yeux : enfin, la plus baſſe ligne, qui eſt la plus courte, exprime la partie de la tête où eſt la bouche de l'animal. Les Arabes ont ſimplifié ce caractere en le réduiſant à la premiere ligne, qu'ils ont un peu cambrée en cette ſorte ◡. Les Grecs & les Latins l'ont moins ſimplifié ; mais par un abus ſenſible, ils l'ont renverſé en cette ſorte ⚌, & par la ſuite, ils ſe ſont encore aviſés de l'encadrer en cette ſorte A ; d'où eſt venu notre A ordinaire.

Le ſecond caractere du mot *Achem*, dans la ſeconde ligne de la Médaille Sidonienne, eſt bien évidemment le χ ou CH des Grecs. Il n'eſt perſonne qui, dans la lettre d'enſuite ⊫, ne reconnoiſſe l'*epſilon* (E), prolongé par un appendice ; ainſi qu'on en rencontre ſouvent dans les anciens manuſcrits. Enfin, la derniere lettre ⧈ eſt l'M des Grecs Aſiatiques, qui dûrent s'accoutumer à former cette lettre à-peu-près comme les Orientaux, en ſe contentant de lui donner une figure inverſe. Or les Hébreux, par exemple, donnoient à l'M cette forme ם ; les Chaldéens donnent auſſi à l'M la figure d'un quarré irrégulier, en cette ſorte ▱ : tous caracteres dont il ſera facile de reconnoître l'analogie avec l'M Grecque Orientale de l'inſ-

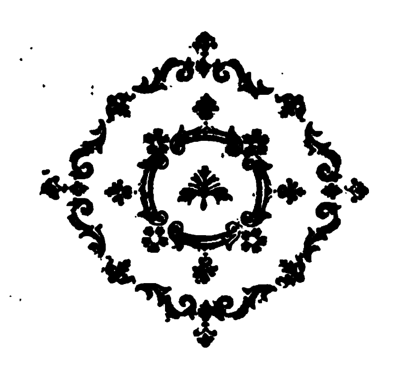
cription Sidonienne. Tout ce que je viens de dire, deviendra encore plus ſenſible, lorſqu'on ſera un peu plus familiariſé avec la Paléographie Grecque & Latine; connoiſſance abſolument néceſſaire à la Science des Inſcriptions, & ſur laquelle un Ouvrage récent, qui eſt venu à ma connoiſſance, apporte le plus grand jour: je veux parler des ſavantes *Recherches Diplomatiques*, qui viennent d'être imprimées par les ſoins de M. La Combe, Libraire à Paris, rue Chriſtine, & que tout Antiquaire fera bien de conſulter.

Il me reſte à juſtifier pourquoi cette Médaille Juive Sidonienne eſt chargée, d'un côté, de caracteres Samaritains, &, de l'autre, de caracteres Grecs, quoique la légende écrite en caracteres Grecs ſoit une phraſe Syriaque. Je pourrois me contenter de répondre à cette difficulté, en prouvant qu'on rencontre pareillement des Médailles mixtes à légende Grecque d'un côté, & à légende Latine de l'autre, témoin la Médaille MAKEΔONΩN, au revers AESILLAS: & que quelquefois auſſi les Grecs, au-lieu de traduire le nom d'Auguſte par le nom Grec ΣEBASTOΣ, comme ils faiſoient le plus ſouvent, traduiſoient brutement *Auguſtus*, par AΥΘOΥΣTOΣ; ce qui étoit écrire

en caractères Grecs un nom Latin. Mais je dirai de plus ici, que les Juifs de Sidon étoient des Commerçants, à qui les caractères Grecs devoient être plus familiers que ceux même de Sidonie, puisque ces caracteres Helléniques avoient généralement cours dans toutes les parties de l'Asie commerçante. Ils dûrent donc les employer de préférence à tous autres pour la légende Syriaque, SIDÔN ACHEM, (*Sidonii Fratres*). Et quant à la légende Samaritaine, dont le sens est *anno primo liberationis Israël*, comme ils la trouverent toute établie par les Médailles frappées en Judée, ils en respecterent la teneur qui étoit propre à jetter sur eux quelque considération, & la conserverent à dessein dans la Médaille qu'ils frapperent à Sidon, se contentant d'affecter, dans le choix des symboles, une légere différence, dont je me flatte d'avoir complétement rendu raison.

Après une explication aussi détaillée, aussi claire & aussi convaincante de ces deux Médailles, on me dispensera volontiers de perdre ici un temps précieux à réfuter l'incroyable assertion du Pere Hardouin, qui, tout en avouant qu'il n'a pu déchiffrer la légende, que j'interprete *Sidôn Achem*, a cependant la témérité

d'aſſurer que ces caracteres, inconnus pour lui, doivent ſignifier la même choſe que la légende qui répond à celle-ci dans la Médaille Samaritaine, c'eſt-à-dire *Simeon Princeps Iſraël.* Faiſons-lui grace de ce rêve, & ne nous amuſons point à combattre un fantôme.



CHAPITRE V.

Symboles Onomatiques, ou analogues au nom.

JE ſuis, je penſe, le premier Ecrivain moderne qui me ſois apperçu que les ſymboles de la plupart des anciens Perſonnages, ainſi que les ſymboles des Cités, étoient preſque toujours relatifs à leurs noms; & j'en ai apporté un grand nombre de preuves dans le ſeptieme Chapitre de mes Origines Uriennes, bien avant que M. Court de Gebelin ne fît uſage des mêmes vues. J'y ai fait voir que le ſymbole de Macédon étoit un Loup, parce qu'en Egypte, Macédon ſignifie un Loup; que le ſymbole d'Anubis étoit un Chien, par la raiſon qu'Anubis ſignifie un Chien; que le ſymbole de Turnus, étoit une Urne; celui de Nilée, les Bouches du Nil; celui des Locres Heſpériens, un Heſperus, ou étoile du ſoir; celui de l'Artiſte *Sauros*, un Lézard; celui de l'Artiſte *Batrakhos*, une Grenouille; parce que *Batrakhos* ſignifie Grenouille, & *Sauros*, Lézard, &c.

Dans l'Ouvrage actuel, j'ai fait voir, ci-deſſus, qu'en

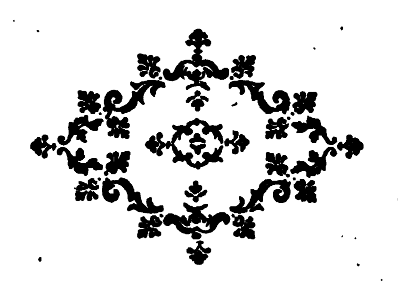
qu'en vertu d'un rapport ſemblable du nom au ſymbole, l'emblême de Cethegus étoit un Cavalier monté ſur une Chevre ; & celui de divers Sabinus, un enlevement de Sabines.

Achevons d'expliquer par ce principe ſi fécond, pluſieurs Médailles antiques. On trouve dans les Familles de Patin, p. 174, une Médaille de la Famille Memmia, repréſentant une tête de Romulus. Cette Médaille fut frappée pour Caïus Memmius. La tête en queſtion eſt entre deux légendes poſées verticalement, dont l'une porte

C. MEMMIUS, & l'autre, QUIRINUS.

Quand on ſe rappelle que l'un des noms de Romulus étoit *Quirinus*, on comprend tout de ſuite pourquoi Caïus Memmius Quirinus avoit pour ſymbole une tête de Romulus.

Une Médaille de Quintus Cornélius, Augure & Général, repréſente une tête virile, armée de cornes de Bélier, par alluſion au nom propre Cornélius. *Chez Patin, p. 93.*



Une Médaille de Celſus le Trivir, & de Lucius Papius, *chez Patin, p. 196*, repréſente, d'une part, un triomphe perſonnifié, ſymbole Onomatique de Celſus, qui proprement ſignifie exhauſſé, exalté (*) en gloire; & de l'autre, elle repréſente une Aigle, qui, par ſon attitude, témoigne s'indigner de voir une Hyene renverſant un flambeau pour l'éteindre. C'eſt un ſymbole parlant du nom propre *Papius*, formé de l'interjection religieuſe *Papæ!* Cette interjection s'employoit à la vue d'un ſacrilege, d'une action impie. Or le comble du ſacrilege, chez les Romains, c'étoit que le feu ſacré s'éteignît. Ce feu ſacré eſt ici ſous la garde d'une Aigle; ce qui fait voir qu'il s'agit du feu ſacré de Rome, & par conſéquent que le ſymbole en queſtion regarde un Romain. L'Hyene eſt le ſymbole de l'inondation, de la ſubmerſion du Déluge, & par conſéquent de l'extinction du feu. Il n'eſt point dit dans la Médaille, que Lucius Papius fût *Trivir*; cette

(*) Celſus ſignifie porté au Ciel, ou qui atteint le Ciel; c'eſt la définition emphatique de la Victoire: ce qui fait dire à Horace:

Palmaque nobilis
Terrarum Dominos evehit ad Deos.



qualification n'eſt donnée qu'à Celſus : & s'il s'agiſſoit ici d'une Médaille ou d'une Monnoie chargée des noms des Trivirs, il s'y trouveroit trois noms, ou un ſeul pour les trois, & non pas deux ſeulement. Ainſi cette Médaille à ſymbole Onomatique a été faite d'après quelqu'ancienne dédicace faite en commun par Celſus, & par Papius : car, encore une fois, les Médailles ont ſuccédé aux Ecuſſons, Médaillons & autres Types conſacrés dans les Temples ; & l'origine de cette mode des Médailles eſt manifeſtement poſtérieure à Pline, puiſqu'il n'en parle point dans le Livre où le ſujet même le forçoit d'en parler. Voyez ſur le ſacrilege d'éteindre le feu, tant chez les Perſes que chez les Romains, mes *Origines Uriennes*, p. 38, note 41, & p. 256.

Le Pere Hardouin ne s'eſt nullement douté que dans cette Médaille, le Triomphe perſonnifié par une tête couronnée de laurier, & par un trophée, ainſi que par la légende TRIOMPUS, appartenoit, en qualité de ſymbole, au Trivir Celſus, dont le nom eſt rejetté au revers dans la partie ſupérieure du champ, parce que ce nom auroit été gêné de l'autre côté par la légende ſymbolique. Tout l'avertiſſoit, au ſurplus, que ces mots Celſus III VIR ne pouvoient appartenir à Lucius Pa-

pius, nom dont celui de Celſus eſt ſpécialement diſtingué, non-ſeulement par l'eſpace qu'occupent l'Hyene & l'Aigle, mais encore par la ligne de ſéparation, tracée horiſontalement ſous ces deux figures, ligne qui détermine l'Exergue : en ſorte que Celſus eſt dans le champ du revers, & Lucius Papius dans le hors d'œuvre ; immédiatement au-deſſous de l'Aigle & de l'Hyene. Comment donc le Pere Hardouin a-t-il pu ſe figurer qu'il falloit renverſer toute l'ordonnance de l'inſcription, & lire *Lucius Papius Celſus Trivir?* Voici l'unique but de ces étranges témérités : c'étoit de faire du mot TRIUMPUS, un aſſemblage d'initiales, & de tranſporter, à tel prix que ce fût, cette Médaille Républicaine à l'Empereur Trajan ; en cette ſorte : TR*ajani* I*mperatoris* V*ictoria* M*axima* P*eperit* V*rbi* S*ecuritatem.* Si l'on conſidere, en outre, que le Pere Hardouin a pris l'Hyene de la Médaille pour une Louve (ſymbole de Rome, auſſi-bien que l'Aigle), & qu'il a cru que cette Louve étoit là pour éteindre le flambeau de la ſédition, on avouera qu'il a fait à-peu-près, ſur une ſeule Médaille, toutes les mépriſes qu'on pouvoit faire.

Une Médaille d'argent de la Famille *Pomponia*, porte une tête de Quintus Pomponius Musa, comme la légende le donne à connoître, ou, comme d'autres prétendent, une tête de Numa Pompilius, dont la Famille de Pomponia se disoit descendre. Au revers est un Hercule jouant de la lyre, avec cette légende, divisée en deux colonnes:

HERCULES
MUSARUM.

Le rapport du nom au symbole, est ici tellement sensible, que le Pere Hardouin est inexcusable d'avoir été chercher l'explication de cette Médaille si loin de son véritable sens. L'Hercule des Muses, ou l'assemblage de la Force & des Arts, étoit à la vérité une allégorie des plus familieres aux Romains : & l'on appelloit ainsi une idole d'Hercule conduisant les Muses; un Hercule autour duquel, & sous la protection duquel furent rangées les statues des neuf Muses que Ful-

vius Nobilior fit venir d'Ambracie, l'an 666 de la fondation de Rome. Cet Hercule fut aussi nommé *Musagête*, par la même raison. Voyez sur ce fait, Pline, L. XXXV, Chap. 10, & le Rhéteur Eumene, dans sa harangue *Prò Restaurandis Scholis*, N°. 7. Mais l'existence de ce simulacre, connu dans Rome sous le nom de *Hercules Musarum*, empêche-t-elle le rapport évident de cette même devise avec le nom propre *Musa?* Et pouvoit-ce être sérieusement que le Pere Hardouin prétendoit que dans la Médaille en question, l'inscription HERCULES MUSARUM devoit s'interpréter HERCULE*s* S*ignis* MUS*arum* A*mbraciensibus* R*omuli* V*rbem* M*uneravit?*

C'est ici, plus que jamais, qu'il faut se rappeller le principe que nous avons établi ; savoir, que toutes les fois qu'une légende présente un sens plein, raisonnable, & directement analogue au type, c'est folie de vouloir en faire un assemblage arbitraire de lettres initiales.

Une Médaille, *chez Patin, p. 266*, représente une tête virile nue, avec la légende, C. N. STAT. LIBO. Au revers, on lit dans l'exergue : *Sacerdos ;* & au-dessus, on voit un vase à faire des libations, avec sa jatte, laquelle est dressée sur son bord, comme c'est l'usage dans un buffet ou dans une sacristie. On s'est avisé mal-à-propos de prendre cette jatte ainsi dressée, pour un bouclier. Cette erreur en a entraîné plusieurs autres, témoin celle de M. Vaillant, qui interprete ici le mot *Sacerdos*, à la maniere du Pere Hardouin, par un assemblage arbitraire d'initiales en cette sorte : S*olidum* A*uro* C*lypeum* E*duæ* R*estitutori* D*onavit* O*rdo* S*acerdotum*.

Il étoit temps, sans doute, de frapper sur ces interprétations illusoires, forcées, & monstrueuses, & d'établir à la place de toutes ces rêveries puériles, le principe évident *du rapport du nom au symbole ;* rapport qui, j'ose le dire, est la clef de la majeure partie des énigmes antiques. Par exemple, ici, qui ne voit que l'exergue *Sacerdos*, ainsi que cette jatte

&

& ce vaſe à libations, ſont le ſymbole Onomatique du Perſonnage nommé *Libo?* Cette Médaille, indiquée chez Patin, ſe trouve en original au Cabinet des Médailles de Sa Majeſté.



Une Médaille de la Famille *Clodia*, *chez Patin*, *p. 75*, repréſente la tête de la Déeſſe Flore, avec la légende C. CLODIUS. C. F.; c'eſt-à-dire *Caïus Clodius*, *fils de Caïus*. Au revers on voit une Veſtale aſſiſe, & qui tient une lampe à ſa main. La légende du revers eſt, VESTALIS.

Comme il eſt preſque ſans exemple (*) que, chez les Romains, jamais fils ſe ſoit nommé préciſément

(*) On pourroit même aſſurer que cela eſt abſolument ſans exemple : car vainement voudroit-on s'autoriſer de celui des deux Quintus Fabius Maximus, pere & fils. Le Pere étant ſurnommé Maximus, ne trouva aucun inconvénient à nommer ſon fils Quintus Fabius; le ſurnom de Maximus, qu'il ſe réſervoit, ne permettant pas que l'on confondît ſon fils avec lui. Mais le peuple trouva juſte de perpétuer le ſurnom honorifique, *Maximus*, dans cette famille; tellement, que, contre l'attente du pere, les trois mêmes noms devinrent communs entre lui & ſon fils. Or, une exception de cette nature, loin d'infirmer la regle générale, ſemble, au contraire, la confirmer. En effet, encore que le ſurnom de Maximus fût depuis longtemps commun dans la Famille Fabia, cependant il eſt certain que tous les Fabius ne portoient point ce ſurnom, & que quelques-uns d'entr'eux ne le prirent qu'après coup, & après l'avoir mérité par la gloire de leurs actions. Par exemple, Caïus Fabius Luſcinius, qui fut Conſul l'an de Rome 481, ne prit jamais le ſurnom de Maximus : & Quintus Fabius Gurgès ne prit le ſurnom de Maximus qu'à ſon troiſieme Conſulat. Ainſi on

comme ſon pere, ſans aucune diſtinction qui ſervît à ne point confondre l'un avec l'autre, il eſt bien évident qu'ici ce *Caïus Clodius*, fils de Caïus Clodius, attend un troiſieme nom qui le diſtingue de ſon pere. Ce troiſieme nom eſt le ſurnom *Veſtalis*, qui ſe lit au revers, & en conſéquence duquel, ce Caïus Clodius Veſtalis prend pour ſymbole Onomatique, une Veſtale. Ce ſurnom étoit aſſez commun à Rome. Je crois qu'il étoit donné à ceux qui étoient nés d'une Veſtale hors de fonctions; je veux dire d'une Veſtale qui, après avoir ſervi Veſta tout le temps preſcrit, rentroit dans la claſſe des Citoyennes, & ſe marioit. Une fille entroit Veſtale à ſix ans, ſervoit Veſta pendant trente années, après quoi elle étoit libre de quitter le culte de cette Déeſſe, & de ſe marier. Parmi les divers Perſonnages qui porterent ce ſurnom, je trouve un Hiſtorien Latin, nommé Fabius Veſtalis, dont Pline fait mention, L. VII, Ch. 60. Il paroît par la tête de la

---

peut établir comme un axiôme certain, que, chez les Romains, jamais fils, dans le principe, ne s'eſt nommé préciſément comme ſon pere, & que cette confuſion, lorſqu'elle a eu lieu, eſt ſurvenue fortuitement & poſtérieurement aux premiers noms impoſés aux fils. La confuſion vient auſſi quelquefois, de ce que l'Hiſtoire ne nous a point fait paſſer le nom d'un Perſonnage avec tous ſes ſurnoms.

Déeſſe Flora, que le Caïus Clodius Veſtalis de la Médaille en queſtion, avoit été Prêtre Floral, mais non pas premier Pontife Floral : car en ce cas, il eût pris dans la légende la qualité de *Floralis Primus*, comme nous avons vu Servilius le faire dans une Médaille dont nous avons traité ſur la fin du Chap. IIe.

Quoi qu'il en ſoit, le Pere Hardouin a commis la mépriſe la plus étrange, en ne s'appercevant point que *Veſtalis* étoit le ſurnom diſtinctif de *Caïus Clodius* le fils; ce qui lui eût ouvert les yeux ſur le rapport du nom au ſymbole, ſi évident dans cette Médaille. On ne peut donc que gémir ſur le génie paradoxal de ce Savant, lorſqu'on le voit ſoutenir que *Veſtalis* eſt ici une inſcription compoſée en partie d'un mot en toutes lettres, & en partie d'autres mots indiqués par de ſimples initiales, en cette ſorte :

VESTAL*es* I*ncluſit* S*eptis;*

ce qui ſignifie, ſelon lui, que *Caïus Clodius, fils de Caïus Clodius, a fait rétablir l'enclos des Veſtales.* O abus pitoyable du ſavoir!

On trouve, *chez Patin, p. 40*, une Médaille repréſentant, d'un côté, une tête virile nue, avec la légende, *Quintus Labienus Parthicus Imperator.* Au revers, ſe voit un cheval, ſur les flancs duquel pend une eſpece de houſſe; cette houſſe paroît être une dépouille de Lion. Le revers de cette Médaille n'a ni légende, ni exergue.

On demande qui étoit ce Labienus. Je réponds que c'étoit celui qui avoit paſſé au ſervice des Parthes, & qui commanda leurs armées : comme on le peut voir chez Appien, dans ſes *Guerres Parthiques*, où il écrit que Labienus & Phraartes, Généraux des Parthes, perdirent une grande bataille contre Ventidius, Lieutenant d'Antoine. Les deſcendants de ce Labienus, ſe targuant de cette qualité de Général Parthique, qu'avoit eue leur ancêtre, ſuivirent, ſans doute, l'uſage indiqué par Pline; je veux dire qu'ils dédierent, dans quelque Temple de Rome, l'écuſſon à effigie de Quintus Labienus, avec ſa qualité de *Parthicus Imperator.* Et lorſque, par la ſuite, la mode s'introduiſit de frapper des Médailles d'après ces anciens

écuſſons, on comprit celui de Quintus Labienus parmi ceux dont on perpétua la mémoire par des Médailles. Le ſymbole de ce Quintus Labiénus eſt ici un Cheval, par alluſion à ſon ſurnom de Parthicus. Car la racine du nom des Parthes, eſt le mot Celtique *Perdt*, qui, encore aujourd'hui en langue Belgique, ſignifie *Cheval*.

Le Pere Hardouin, qui s'eſt efforcé d'expliquer cette Médaille, y a échoué comme dans une infinité d'autres. Selon lui, il faut détacher *Quintus Labienus*, dont il fait un Queſteur, d'avec *Parthicus Imperator*, dont il fait une qualification honorifique donnée à Auguſte, à l'occaſion de ſa victoire ſur les Parthes. Quant au Cheval, le Pere Hardouin prend la houſſe, ou peau de Lion jettée en travers ſur ſon dos, pour un ſac vuide d'argent; & ce ſac vuide d'argent déſigne, s'il faut l'en croire, que la caiſſe militaire du Queſteur Labienus avoit été épuiſée par les dépenſes de cette guerre. J'ai quelque honte de rapporter de telles rêveries; à plus forte raiſon me ferois-je un ſcrupule de perdre du temps à les réfuter.



Parmi les Médailles d'argent du Cabinet du Roi, ſe remarque celle de *Quintus Metellus Pius* (ainſi porte la légende), avec ſon effigie en buſte. Au revers, ſe voit Enée, enlevant de ſa main droite le Palladium, & portant, ſur ſon bras gauche, ſon pere Anchiſe. Ce revers a pour légende CRAESAR. Cette légende extraordinaire n'eſt autre choſe que la deviſe Phrygienne de cette action d'Enée. Elle ſignifie, *il enleve ſes Dieux*. Car cette légende eſt composée de deux mots Phrygiens; KRA, enlever; ÆSAR, Dieu, ou les Dieux. Le docte Jean Ihre, au mot Celto-ſcythe ou Gothique AS, Dieu, remarque que ce mot AS, dans ce ſens, eſt la ſource du mot *Æſar*, qui, ſelon Suétone, avoit cette même ſignification en langue Tyrrhénienne; & le même Savant obſerve que ce mot *Æſar*, les Tyrrhéniens l'avoient reçu des Phrygiens, comme ceux-ci des Scythes. A l'égard du mot CRA, je ſuis fondé à ſoutenir qu'il exprime ici l'action d'enlever; car on vient de voir par le mot même *Æſar*, que le Phrygien étoit un dialecte Celto-ſcythe (*). Or en lan-

(*) C'eſt ce que j'ai pleinement prouvé dans mon Commentaire ſur Pline, en faiſant voir que le mot Phrygien *Coſing*, qui, en langue Celto-

gue Celto-ſcythe moderne, je veux dire en Slawon, le verbe KRASÇ ſignifie expreſſément enlever, dérober. D'où je conclus que cette légende barbare CRAESAR, peint l'action d'Enée qui dérobe ſes Dieux aux flammes; comme fit auſſi Quintus Metellus, lorſqu'il ſauva ce même Palladium de l'incendie du Temple de Veſta : ce qui lui fit donner le ſurnom de *Pius*. Or c'eſt en vertu de ce ſurnom de *Pius*, qu'il prit l'image du pieux Enée pour ſymbole Onomatique, ainſi que la deviſe Phrygienne CRAESAR, dont juſqu'ici perſonne n'avoit donné l'explication. Cette Médaille eſt trop curieuſe pour n'en point mettre la repréſentation ſous les yeux du Lecteur. (*Voyez Planche Iere.*, N°. 6.)

Je penſe auſſi qu'on me ſaura gré de rapporter les Vers remarquables d'Ovide, ſur l'action qui mérita à Métellus, d'abord le ſurnom de *Pius*, & par la ſuite, l'écuſſon honorable, ſource de cette même Médaille.

OVIDE,

ſcythe moderne, ſignifie *petite chevre*, a été effectivement traduit en Grec dans ce même ſens par Tzetzès. Voyez le Pline de mon Edition, L. VIII, Ch. 40, Note 11, Tom. III, p. 456.

OVIDE, Faſt. L. VI.

Heu! quantùm timuêre Patres, quo tempore Veſta
Arſit, & eſt tectis obruta pene ſuis!
Flagrabant ſancti ſceleratis ignibus ignes,
Mixtaque erat flammæ flamma prophana piæ.
Attonitæ flebant demiſſo crine Miniſtræ;
Abſtulerat vires corporis ipſe timor.
Provolat in Medium : & magnâ, ſuccurrite, *voce,*
Non eſt officium flere, *Metellus ait.*
Pignora Virgineis fatalia tollite dextris;
Non ea ſunt voto, ſed rapienda manu.
Me miſerum! dubitatis, *ait. Dubitare videbat*
Et pavidas poſito procubuiſſe genu.
Haurit aquas, tollenſque manus, ignoſcite, *dixit;*
Sacra vir intrabo, non adeunda viro.
Si ſcelus eſt, in me commiſſi pœna redundet;
Sit capitis damno Roma ſoluta mei.
Dixit & irrupit. Factum Dea rapta probavit,
Pontificiſque ſui munere tuta fuit.

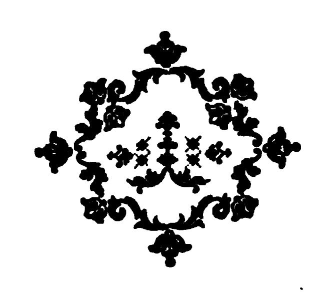
On ſait aſſez la maniere biſarre dont le Pere Hardouin avoit tenté d'expliquer cette Médaille; je ne me répéterai point ici, l'ayant ſuffiſamment réfutée dans mon Commentaire ſur Pline, L. VIII, Ch. 48, Note 43, Tom. III, p. 516.

On rencontre chez quelques Curieux une Médaille repréſentant le buſte de Jules-Céſar, avec la légende DIVI IVLI. Au revers, ſe voit un Veau, au-deſſus duquel ſe lit pour légende, Q. VOCONIVS; & au-deſſous duquel ſe lit pour exergue, VITVLVS.

Comme derriere Jules-Céſar, qualifié ici de Dieu, il y a un bâton augural, je ſoutiens qu'il faut ſous-entendre SACERDOS ou AVGVR; qu'au revers, le mot VITVLVS n'eſt que le ſurnom de Quintus Voconius; & que ce ſurnom eſt placé en exergue ſous le ſymbole Onomatique, préciſément pour faire connoître l'analogie du nom au ſymbole; comme nous avons vu plus haut le nom de *Lucius Papius* inſcrit pareillement en exergue, ſous ſon ſymbole Onomatique. Ainſi la Médaille actuelle doit s'interpréter : *Quintus Voconius Vitulus Sacerdos Divi Julii.* Le ſurnom *Vitulus* étoit commun à pluſieurs familles Romaines; entr'autres, à la famille *Mamilia* : témoin Lucius Mamilius Vitulus, Conſul l'an de Rome 489, & Quintus Mamilius Vitulus, Conſul l'an de Rome 492.

Quoique cette Médaille ſoit un monument directe-

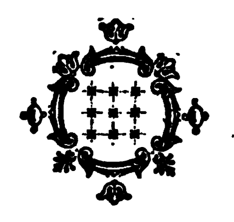
ment relatif à la famille Voconia, cependant le nom de Quintus Voconius Vitulus ne s'y voit qu'au revers, parce qu'il eſt juſte que la Divinité occupe la place d'honneur, & le Prêtre la place reſpectueuſe : obſervations qui ſervira de clef a beaucoup d'autres légendes.



Une Médaille de Géta, *chez Patin, p. 317*, porte un buste de ce Prince, avec la légende SEPT. GETA CAES. PONT. Au revers, est un Bœuf, au-dessus duquel se lit STA. L'exergue de ce même revers porte BOV.

Cette Médaille a été interprétée de la maniere la plus bisarre par le Pere Hardouin, qu'il seroit, je pense, superflu de réfuter. Pour moi je n'y vois point d'explication plus claire & plus satisfaisante que celle-ci. Je pense, dis-je, que cette Médaille a été frappée à l'occasion du Pontificat de Septimius Géta, déclaré César. Aussi son buste occupe-t-il le côté d'honneur dans la Médaille. Le revers ne porte point de buste, mais seulement le nom & le symbole Onomatique de son Collegue au Pontificat. On ne sait, au reste, de quelle sorte de Sacerdoce il s'agit ici, la Médaille n'en disant rien; & cette connoissance d'ailleurs n'est nullement essentielle à l'explication de la Médaille. Quoi qu'il en soit, il s'agit, dans le revers, d'un Collegue de Géta, au Sacerdoce; & ce Collegue se nommoit, comme je présume, STA*tilius* BOV*illus*. En effet, les

noms tirés du Bœuf ou du Taureau étoient ordinaires dans la famille *Statilia.* Témoin T. Statilius Taurus, qui fut Conſul avec Céſar-Auguſte, l'an de Rome 728: & T. Statilius Siſenna Taurus, qui fut Conſul ſous l'Empire de Tibere, l'an 16e. de l'Ere Chrétienne. Le Bœuf qui ſe voit ici entre les deux mots abrégés STA & BOV, n'eſt donc autre choſe que le ſymbole Onomatique de Statilius Bovillus, Collegue de Géta au Sacerdoce.



On trouve *chez Patin, p. 209*, une Médaille d'argent de la famille Cestia. D'un côté est une tête d'homme, derriere laquelle on apperçoit une piece de monnoie marquée d'un T; ce qui signifie *Tribut*. Au revers se voit la figure de la Déesse *Sors*, qui présidoit aux coups de dez; & pour qu'on ne s'y méprenne point, audessous du buste de cette Déesse, on lit le mot SORS, en toutes lettres. La légende du revers (car l'autre côté n'en a point) porte M. P LAET OR. CEST. S. C.; Ce que j'explique : M. P*ublius* LAET*us*, O*cricula-na*, R*omulia*, CEST*ius*. S*enatûs* C*onsulto*. Les mots *Ocriculana Romulia*, expriment l'ancienne & la nouvelle Tribu de Cestius. Ces circonstances tirées de l'ancienne & de la nouvelle Tribu, sont fréquentes dans la nomenclature Romaine; & M. Boindin en a recueilli nombre d'exemples. Il faut donc écarter ces deux circonstances étrangeres au nom, & il se trouvera que le personnage en question se nommoit Marcus Publius Lætus Cestius. L'Histoire fait souvent mention des Cestius; témoin, entr'autres, Cestius Florus, Procurateur en Judée, l'an 64[e]. de l'Ere Chrétienne. Mais celui dont fait mention la Médaille actuelle, fut

probablement envoyé en Sicile, en qualité de Queſteur, ou de Prêteur, commis au recouvrement d'un tribut. C'eſt pourquoi ſa tête ſe voit ſur cette Médaille, qui n'eſt autre, ſelon toute apparence, qu'une des pieces de ce même tribut. En effet, j'ai déja fait obſerver qu'on permettoit aux particuliers, du temps de la République, de faire mettre leur image ſur les pieces de tribut, mais non ſur la monnoie publique; & il paroîtroit par cette piece-ci, qu'on ne leur permettoit point de faire mention de leur nom du même côté où étoit la tête, pour éviter toute reſſemblance avec les monnoies des Souverains. On ſouffroit ſeulement que leur nom fût mis au revers; & on y ajoutoit la légende S. C., c'eſt-à-dire *Senatûs Conſulto*, pour faire voir que ces pieces tributaires étoient frappées, non de l'autorité particuliere de celui dont on voyoit le buſte, mais de l'autorité du Sénat Romain. Et ces pieces de tribut, ainſi chargées de têtes de familles Romaines, devenoient par la ſuite des titres d'illuſtrations. Au reſte, on ne frappoit de ces pieces qu'en auſſi grand nombre qu'il y avoit de têtes contribuables dans la Province impoſée; & ces pieces ne paſſoient point dans le commerce, mais étoient envoyées au grand Monnoyeur, pour être refondues, & converties en monnoies cou-

rantes. On ne gardoit de chaque eſpece; qu'un certain nombre d'échantillons, qui d'ordinaire ſe conſervoient dans la famille du Perſonnage, dont le buſte étoit repréſenté ſur ces pieces, ou qui ſe diſtribuoient par faſte, aux Princes & Ambaſſadeurs étrangers.

Je trouve une autre Médaille de ce même Ceſtius, où, de tous ſes autres (*) noms, on ne lui donne que celui de Marcus Ceſtius. Cette fois-ci on ne voit point ſon buſte ſur la Médaille; mais à ſa place, on voit celui de la Déeſſe Cérès, tenant un flambeau allumé. Au revers, cette même Déeſſe Cérès eſt montée ſur un char attelé de quatre courſiers, tenant de la main droite les rênes du char, & de l'autre un flambeau allumé. La légende de la tête porte ·M. CESTI. V.S., & celle du revers, MVN. HENNA; c'eſt-à-dire, M*arci* CESTI*i* V*otum* S*olvit* MVN*icipium* HENNA; en François, *la Cité Municipale d'Enna acquitte le vœu de Marcus Ceſtius.* Ceci fait préſumer que c'eſt en

(*) Ces ſuppreſſions de prénoms ſont très-fréquentes, ſur-tout en ſtyle d'inſcription. C'eſt ainſi qu'on trouve quelquefois *Marcus Tullius Cicero*, quelquefois ſeulement *Marcus Tullius*, ou ſimplement *Tullius*, ou ſimplement *Cicero*, &c.

en qualité de Préteur que Ceſtius avoit été envoyé en Sicile; car le vœu qu'il avoit fait à Cérès étoit ſans doute pour la fertilité de la Province, & c'eſt pourquoi ceux d'Enna acquitterent ſon vœu. La tête de la Médaille repréſente la Déeſſe à qui eſt fait le vœu, c'eſt-à-dire Cérès; comme le revers repréſente le ſymbole de la Ville d'Enna, qui eſt une Cérès parcourant la terre ſur ſon char, un flambeau à la main.

Il me reſte à expliquer pourquoi, dans la premiere Médaille, Ceſtius prend pour ſymbole une Déeſſe *Sors*, avec l'inſcription *Sors*. Avant d'avoir découvert le principe fécond du *rapport du nom au ſymbole*, dans la plupart des Médailles, il eût été très-difficile de réſoudre cette queſtion; mais ce renſeignement une fois donné, il eſt très-poſſible d'en venir à bout, en joignant à la connoiſſance de ce principe celle du ſens attaché au nom propre *Ceſtius*. Nous ſommes déja prévenus que ce nom propre doit avoir une analogie marquée avec le ſymbole qui y eſt annexé. Ce ſymbole eſt la Déeſſe *Sors*, laquelle préſide au ſort des dez; ce qui fait dire à Horace, qu'on tire au ſort des dez la royauté du vin :

. . . . *Regna Vini ſortiere talis.*

On trouve quelquefois un Bélier ſur les Médailles d'Antioche. C'eſt le ſymbole Onomatique de cette Ville : car *Anthiokheô*, en Grec, ſignifie, je réſiſte, je ſuis revêche. C'eſt par la même raiſon qu'on voit un Bélier au revers de la belle Médaille d'Antinoüs, qui étoit jadis dans le Cabinet du Préſident de Thou, & qui, je penſe, eſt à préſent au Cabinet du Roi. La légende du revers, que le temps a beaucoup endommagé, porte, ſelon Caſaubon,

ΣΜΥΡΝΑΙΟΙΣ ΠΟΛΕΜΩΝ ΑΝΕΘΗΚΕ.

Smyrnenſibus *Polemon* *Fecit.*

Voici cette Médaille. (*Voyez Planche Iere.*, N°. 7.)

Or le nom propre *Antinoos*, ſignifie *eſprit revêche*, *eſprit contentieux ;* idée que rend fort bien le ſymbole du Bélier. Ainſi la raiſon pour laquelle la Ville d'Antioche & Antinoüs ont un Bélier pour ſymbole, eſt la même ; & qui explique l'un, explique l'autre.



CHAPITRE VI.

Des Amuletes, Pierres & Anneaux conſtellés, & autres Taliſmans chargés de Gravures magiques & ſuperſtitieuſes.

PETRONE fait mention d'un anneau d'or conſtellé, c'eſt-à-dire incruſté d'étoiles de fer. C'eſt l'anneau qu'il prête à Trimalcion. *Annulus totus aureus, ſed plane ferreis veluti ſtellis ferruminatus.*

Ovide fait mention d'une certaine formule magique, qu'il appelle *Carmen auxiliare.* Pline, L. XXVIII, lui donne auſſi le même nom. Il paroît par un paſſage de Quintus Serenus, que c'étoit la fameuſe formule *Abracadabra* ou *Abraſadabra.* Voici les Vers d'Ovide, Métam. L. 7, V. 137.

> *Neve parum valeant à ſe data gramina*, carmen
> Auxiliare *canit, ſecretaſque advocat artes.*

Quintus Serenus enſeigne la maniere d'employer

cette formule, ſelon le rit d'une ancienne & aveugle ſuperſtition :

Inſcribes chartæ quod dicitur ΑΒΡΑϹΑΔΑΒΡΑ;
Sæpius & ſubter repetis : ſed detrahe ſummam,
Et magis atque magis, deſint elementa figuris
Singula, quæ ſemper rapies, & ſingula figes,
Donec in anguſtum redigatur littera conum.

C'eſt-à-dire que, ſelon Serenus, il falloit que cette formule, réitérée pluſieurs fois, formât un cône inverſe en cette ſorte :

Α Β Ρ Α Ϲ Α Δ Α Β Ρ Α
Α Β Ρ Α Ϲ Α Δ Α Β Ρ
Α Β Ρ Α Ϲ Α Δ Α Β
Α Β Ρ Α Ϲ Α Δ Α
Α Β Ρ Α Ϲ Α Δ
Α Β Ρ Α Ϲ Α
Α Β Ρ Α Ϲ
Α Β Ρ Α
Α Β Ρ
Α Β
Α

C'eſt ainſi que j'ai vu cette formule diſpoſée ſur une petite pierre ovale, que feu M. Hugarit de la

Marche avoit rapportée de Pologne ; & j'ai retrouvé depuis cette même diſpoſition dans une figure publiée long-temps avant par le Pere Hardouin. Mais il eſt beaucoup plus fréquent de rencontrer des ΑΒΡΑΣΑ Ξ, qui ſont des Amulettes, dont ce Jéſuite a donné une très-fauſſe interprétation : car il en fait une invocation à la Sainte Trinité, moitié en langue Hébraïque, & moitié en langue Grecque, toujours par le procédé des initiales ; ſans être plus heureux dans cette conjecture que dans toutes les précedentes, où nous l'avons ſi complétement réfuté. En effet, ΑΒΡΑCΑ. Ξ n'eſt que l'indication abrégée de la formule entiere ΑΒΡΑCΑΔΑΒΡΑ, & la lettre Ξ eſt ici un caractere numérique, qui indique qu'il faut répéter cette formule quatorze fois, nombre dans lequel eſt compris deux fois le nombre *ſept*, ſi révéré des Hébreux. Ainſi les *Abraſax* ſont des Taliſmans Hébraïques, qui portent en abrégé la formule *Abraſadabra ;* formule que le vulgaire prononce *Abracadabra*, parce qu'il a pris le C, ou *ſigma* des Grecs, pour le C des Latins.

ABR' AS ſignifie le Dieu fort, le Dieu auxiliaire, celui que le Médecin appelloit à ſon aide, quand il n'eſpéroit plus rien des ſecours de l'art. Encore au-

jourd'hui, dans presque tout l'Orient, on a recours à des pratiques magiques & superstitieuses, dans les maladies où la science du Médecin est en défaut. ABR'AS est composé de deux expressions antiques, Orientales; AS, Dieu dans la plupart des langues, tant Orientales qu'Européennes; & ABAR, fort, puissant, auxiliaire, en langue Hébraïque : sur quoi il est à observer que ce sont sur-tout les charlatans Juifs, qui ont amené la vogue des Amuletes & des Talismans.

C'est certainement de leurs Livres ïatro-magiques, que l'illustre Ticho-Brahé (qui, comme on sait, avoit le malheur d'être livré à plusieurs superstitions, entr'autres, à celles de l'Astrologie judiciaire & de la Divination,) avoit tiré nombre de figures, aussi curieuses à titre de recherches d'Antiquaire, que méprisables à titre de découvertes relatives à la science chimérique des Devins. Il consuma bien du temps & bien des fatigues à ces Recherches, qu'il publia en 1592, sous le titre de *Calendarium Naturale Magicum*, en se cachant sous le nom de *Joannes-Baptista Groschedel, ab Aicha.* C'est une grande estampe, aujourd'hui fort rare, de plus de trois pieds de haut, chargée

chargée d'une multitude de figures relatives à l'Astrologie, selon les principes illusoires des Chaldéens, des Egyptiens & de certains Juifs. En écartant de ce monument bisarre de délire & d'érudition, tout ce qui n'a rapport qu'aux influences des astres, & aux prédictions que nos Peres se flattoient d'en tirer, on remarque dans ce laborieux Ouvrage nombre de choses curieuses, rares, savantes, & qui intéressent directement cette partie de la science des Antiquaires qui concerne les Amulettes & les Talismans.

Par exemple, l'Auteur a eu soin d'y rassembler tous les caracteres abrégés qui ont servi chez les différents Peuples, & dans les différents âges, à désigner les Planetes, ainsi que les symboles usités dans l'ancienne Magie astrologique, pour représenter les douze signes du Zodiaque : ce qui forme une espece de clef hiéroglophyco-astrologique, infiniment précieuse pour tout Antiquaire.

Je crois donc rendre un véritable service aux Amateurs, en dégageant ces riches & précieuses recherches, du fatras obscur des rêveries astrologiques dans lesquelles elles étoient ensévelies.

Ticho-Brahé diſtingue tous les caraƈteres repréſentatifs des Planetes, en caraƈteres ſigillaires, en caracteres graphiques, & en caraƈteres ſacrés ou hiéroglyphiques, en cette ſorte. (*Voyez le Tableau ci-contre.*)

De plus, Ticho voyant que les Chaldéens, qui croyoient les Planetes gouvernées par ces Eſprits céleſtes, que nous nommons Anges, avoient ſouvent repréſenté une Planete par le ſymbole propre au Génie qui y préſide, a ſavamment recherché quel Génie, dans leur ſyſtême, préſidoit à telle Planete, & quelle étoit le ſymbole ou hiéroglyphe propre à chacun de ces Génies. Cette recherche eſt certainement très-curieuſe, & précieuſe à l'art des Antiquaires, qui trouvent ſouvent de ces hiéroglyphes ſans en comprendre le ſens. Je crois donc devoir les rapporter ici, comme des matériaux eſſentiels à l'intelligence des Amulettes & Taliſmans qu'on peut rencontrer, & comme, au ſurplus, faiſant partie de la ſcience, juſqu'ici très-obſcure, des anciens Hiéroglyphes.

Ticho, dis-je, d'après le ſyſtême des Chaldéens, donne à l'Ange de Saturne, le nom de *Caſſiel;* à celui

MARS. LE SOLEIL.

CARA

D

LA LUNE.

MARS. LE SOLEIL.

CARAC

D E.

LA LUNE.

MARS. LE SOLEIL.

CARAC

D E

LA LUNE.

de Jupiter, le nom de *Sachiel;* à celui de Mars, le nom de *Samaël;* à celui du Soleil, celui d'*Anaël;* à celui de Vénus, le nom de *Raphaël;* à celui de Mercure, le nom de *Michaël;* à celui de la Lune, le nom de *Gabriël.*

Suit le Tableau des Hiéroglyphes, ou caracteres myſtiques & ſigillaires de ces Génies céleſtes, leſquels, dans les Amulettes & Taliſmans, figurent les Planetes mêmes auxquelles ils ſont annexés, & les repréſentent hiéroglyphiquement.

CARACTERES Sigillaires & Hiéroglyphiques des Anges ou Génies des PLANETES, *avec les noms de ces Génies.*

SATVRNVS. CASSIEL.	JVPITER. SACHIEL.
MARS. SAMAEL.	MERCVRIVS. MICHAEL.
LVNA. GABRIEL.	SOL. ANAEL.
VENVS. RAPHAEL.	

En outre, Ticho réfléchissant que souvent, chez les Orientaux, les Planetes sont représentées par leur tempérament ou esprit, c'est-à-dire par les effets qu'on leur attribue sur l'esprit ou sur la constitution morale de l'homme, il s'est attaché à recueillir ces noms qu'on donnoit à ces divers tempéraments supposés inhérents aux corps célestes, ainsi qu'à rassembler les Hiéroglyphes par lesquels ces tempéraments ou humeurs des Planetes étoient représentés. Les voici :

Spiritus Saturni.

ARATRON.

Spiritus Jovis.

BETOR.

Spiritus Martis.

PHALEC.

Spiritus Solis.

OCH.

Spiritus Veneris.

HAGIT.

Spiritus Mercurii.

OPHIEL.

Spiritus Lunæ.

PHUL.

La ſcience, aujourd'hui purement curieuſe & amuſante, des Taliſmans conſtellés, eſt encore redevable à Ticho, des Tableaux Sigillaires des douze ſignes du Zodiaque. Ce Savant non-ſeulement a raſſemblé ces Taliſmans ou Sceaux des douze ſignes; mais encore il a recherché à quel ſigne chaque emblême appartenoit: tellement que dans le Tableau qu'il en a donné, on trouve chaque ſigne du Zodiaque annexé au ſymbole myſtique & magique qui lui eſt propre; en cette ſorte. (*Voyez Planche II.*)

J'aurois deſiré pouvoir dégager ces anciens Tableaux Sigillaires, de ce que la ſuperſtition des Modernes y a ajouté. Le nom de Jeſus, ainſi que pluſieurs légendes Latines & Grecques qui s'y trouvent, annoncent qu'on en a altéré la ſimplicité primitive. Les Tableaux Arithmétiques, en chiffres Arabes, qui ſe trouvent auſſi mêlés à travers les emblêmes de ces ſignes, & quelquefois dans le champ même du ſymbole, décelent l'interpolation; mais j'ai mieux aimé laiſſer ſubſiſter ce qui ſe voit de trop ici, que de m'expoſer au reproche d'avoir retranché quelque partie eſſentielle, ou ſimplement curieuſe. Il ſuffira de prévenir le Lecteur, qu'il fera bien de ne conſidérer comme

monuments d'antiquité dans ces Tableaux des douze ſignes, que les linéaments hiéroglyphiques qui les repréſentent.

Il n'en eſt pas ainſi des ſymboles ſigillaires des quatre Eléments, recueillis par le même Ticho. Il les a puiſés dans des ſources plus pures & moins altérées; & tout ce qu'il nous a donné à cet égard, eſt précieux. Auſſi eſt-ce avec confiance que j'en enrichirai ce Chapitre.

Le Feu.

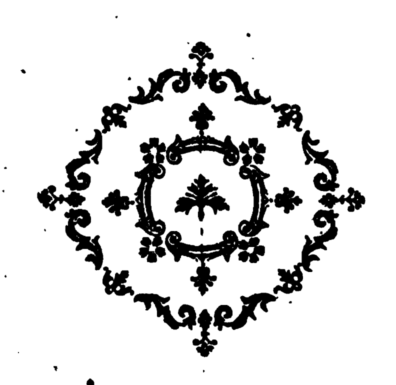
L'Air.

L'Eau.

La Terre.

J'aurai plus d'une occaſion, par la ſuite, de faire voir de quelle reſſource eſt, dans l'interprétation des divers hiéroglyphes, la connoiſſance de ces divers ca-

racteres & ſymboles antiques, échappés comme par miracle au naufrage des ſiecles, & raſſemblés par un Homme illuſtre avec d'incroyables recherches, & au prix d'un grand travail, comme il le dit lui-même : *Hæc ſunt quæ ad Magiæ naturalis introductionem, magno labore & inveſtigatione .... coegimus, &c.*



CHAPITRE

CHAPITRE VII.

*Examen & explication de deux Inſcriptions antiques : l'une Grecque, trouvée ſur le tombeau d'Homere ; l'autre Egyptienne ou hiéroglyphique, trouvée ſur le monument qu'on eſt convenu de nommer l'*ISIS DE TURIN, *quoique ce ne ſoit point une* ISIS, *mais une* HERM' ALETHE, *c'eſt-à-dire* LA SAGESSE VÉRIDIQUE.

AYANT pris connoiſſance de l'interprétation que M. de Peyſſonnel avoit donnée de l'inſcription trouvée ſur le tombeau d'Homere, je ne crus point devoir être de l'avis de ce Savant ; & je portai le même jugement ſur l'interprétation donnée par M. Paris. J'écrivis en conſéquence la lettre ſuivante à M. La Combe, auteur du Mercure de France.

„ Trouvez bon, MONSIEUR, que je n'approuve ni » la premiere ni la ſeconde interprétations qui ont » été faites de l'inſcription Grecque, trouvée ſur le

» tombeau d'Homere, & qui ſe trouvent dans le ſe-
» cond Mercure d'Avril de la préſente année 1773.
» Cette inſcription porte :

ΒΟΥΛΟΣ ΕΠΟΙΕΙ
ΣΜΥΡΝΕΟΥ

ΕΝΘΑΔΕ ΤΗΝ ΙΕΡΑΝ ΚΕΦΑΛΗΝ ΚΑΤΑΤΑΙΑ
ΚΑΛΥΠΤΕΙ
ΑΝΔΡΩΝ ΗΡΩΩΝ ΚΟΣΜΗΤΟΡΑ, ΘΕΙΟΝ
ΟΜΗΡΟΝ

ΒΟΥΛΟΣ ΕΠΟΙΕΙ
ΜΕΛΙΤΑΣ.

» Quant aux deux Vers Alexandrins qui compoſent » l'Epitaphe, il n'y a pas deux manieres de les ex- » pliquer ; ainſi, d'après le ſentiment général, j'eſſaye- » rai de les traduire ainſi, en deux Vers Latins :

Sacrum hic terra caput, divinum condit Homerum,
Qui canit heroum laudes & fortia facta.

» Mais pour ce qui eſt du commencement & de la » fin de l'inſcription, on s'y eſt doublement mépris » juſqu'à préſent ; tant ceux qui ont fait de *Smyrneou* » une épithete d'Homere, contre la conſtruction de la

» phraſe, que ceux qui ont interprété *Boulos Smyr-* » *neou* par Boulos de Smyrne. Dans ce dernier cas, » il eſt conſtant qu'il faudroit *Boulos Smyrnaïos.* » Voici donc une autre explication qui porte avec » elle ſon évidence :

ΒΟΥΛΟΣ ΕΠΟΙΕΙ
ΣΜΥΡΝΕΟΥ
ΒΟΥΛΟΣ ΕΠΟΙΕΙ
ΜΕΛΙΤΑΣ.

» A la lettre :

Bolus faciebat
Smyrnei ;
Bolus faciebat
Melitenſis.

» C'eſt-à-dire :

Ce fut fait par Bolus,
Fils de Smyrnée ;
Ce fut fait par Bolus,
Natif de Mélite.

» On ſait qu'un nom propre au génitif, venant à

» la suite d'un autre nom propre au nominatif, indi-
» que le nom du pere. C'est ainsi que dans l'inscrip-
» cription Grecque rapportée par Pline :

ΝΑΥΣΙΚΡΑΤΗΣ ΤΙΣΑΜΕΝΟΥ ΑΝΕΘΗΚΕΝ,

Nausicrates Tisameni dedicavit.

» Tout le monde convient que *Tisamenou* est le
» nom du pere de Nausicrate, & qu'il faut entendre :

Nausicrates, *Tisameni* filius, *dedicavit.*

» Rien de plus commun, chez les Grecs, que cette
» soustraction du mot *uïos*, fils, ou *thugatêr*, fille ;
» & cet usage avoit passé des Grecs aux Latins. Ainsi
» de même que les premiers disoient *Alkibiadês, o Kli-*
» *niou*, Alcibiades, fils de Clinias ; *Alexandros, o Phi-*
» *lippou*, Alexandre, fils de Philippe, &c. : de même
» aussi les Latins disoient, *Porcia Catonis*, Porcie,
» fille de Caton ; *Tullia Ciceronis*, Tullie, fille de
» Ciceron, &c. *Boulos Smyrneou*, signifie donc très-
» certainement ici, *Boulos*, *fils de Smyrnée.*

» J'ai l'honneur d'être, &c.

Cette nouvelle interprétation avoit à peine paru, que M. La Combe reçut deux Lettres, l'une directement adreſſée à lui pour lui-même, l'autre pour me faire remettre. Cette derniere étoit d'un Anglois, qui ne ſe croyant peut-être pas aſſez familiariſé avec notre langue, avoit pris le parti de m'écrire en Latin. Voici ſa Lettre, datée de Montauban en Quercy, le 27 Juin 1773. Cette Lettre, ni les trois ſuivantes, n'ont point encore été publiées.

Viro Doctiſſimo Domino Domino POINSINET DE SIVRY, Societatis Regiæ Lotharingorum Socio;

SWINNEUS, Societatis Reg. Lond. Socius,

Salutem Plurimam.

Maximâ cum voluptate legi, Vir Optime, Literas quas de Homeri monumento & de inſcriptione ejus ad Dominum Lacombum ſcripſiſti; eas etiam legi conjecturas, quas celeberrimus iſte Medicus Paris, (*)

(*) Alluſion à la Lettre de M. Paris, Docteur en Médecine de l'Univerſité de Montpellier, à M. La Combe, Auteur du Mercure de France, datée de Conſtantinople, le 18 Janvier 1773, & publiée dans le ſecond Mercure d'Avril de la même année. M. Paris y rapporte l'explication que M. de Peyſſonel a donnée de l'inſcription trouvée ſur le

Constantinopoli, de eâdem Re vulgavit; &, licet mea de vestrâ discrepet sententia, nequeo tamen quin unius & alterius acumen in Re tam difficili collaudem & admirer. Quare verò ipse aliter quam vos sentiatis, opiner, breviter exponam: deinde si quid luminis ex tenebris istis elicere possim, id lucro apponendum censebo.

Placeat vobis, inprimis, ut inscriptionem integram ante oculos vestros reponam; deinde argumenta proferam mea, quibus nisus, è vestrâ opinione dissentiendum duco.

ΒΟΤΛΟΣ ΕΠΟΙΕΙ
ΣΜΤΡΝΕΟΤ

ΕΝΘΑΔΕ ΤΗΝ ΙΕΡΑΝ ΚΕΦΑΛΗΝ ΚΑΤΑ-
ΤΑΙΑ ΚΑΛΤΠΤΕΙ
ΑΝΔΡΩΝ ΗΡΩΩΝ ΚΟΣΜΗΤΟΡΑ
ΘΕΙΟΝ ΟΜΗΡΟΝ

ΒΟΤΛΟΣ ΕΠΟΙΕΙ
ΜΕΛΙΤΑΣ.

---

tombeau d'Homere, & lui-même essaye de l'expliquer autrement. M. Poinsinet de Sivry a contredit ces deux explications, & en a apporté une troisieme, consignée dans le Mercure du mois de Juin.

Dominus Paris opiniatur, nî fallor, æque ac tu, duplicem lectionem Prænominis » ΒΟΥΛΟΣ" *integram esse conservandam. Illustris verò Consul vester Pessonellus, qui civitate Smyrnensi moratur, mihi videtur sensum istorum Prænominum assecutus esse, cum dicit, Consilium, vel Senatum Smyrnense* (» ΒΟΥΛΗΝ") *Homeri Memoriam voluisse in perpetuum consecrare : igitur secundùm ejus sententiam, hocce modo debet inscriptio principium suum sumere* » ΒΟΥΛΗ ΕΠΟΙΕΙ ΣΜΥΡΝΕΟΥ."

Permittas mihi, Vir Colendissime, ut observantiunculam quandam faciam, antequam longiùs progrediar, quâ Consulis istius acutissimi conjecturam stabiliri posse mihi videatur. Dominus Paris, errore scilicet typographi in Epistolâ ad Dominum Lacombum significare videtur, quòd tres *in Græciâ Civitates Homeri natalitia sibi vendicaverint. Ipse verò affirmare ausim* septem *Civitates Honorem eundem sibi arrogasse, teste hoc antiquo versu.*

ΣΜΥΡΝΑ. ΡΟΔΟΣ. ΚΟΛΟΦΩΝ. ΣΑΛΑΜΙΣ.
ΧΙΟΣ. ΑΡΓΟΣ. ΑΘΗΝΑΙ.

Miror verò (Pace tantarum Civitatum dixerim) quòd istæ septem *Civitates de Homeri natalitiis contende-*

rint, cùm prò certo habeatur, quòd Homerus ipſe per eaſdem Civitates victum mendicaverit!

Nunc autem ad ipſam inſcriptionem nobis revertendum.

In duabus Chartis Mercurialibus (ſcilicet tàm menſis Aprilis, quàm menſis Junii) verbum » καταταια" mihi legenti occurrit. Quoniàm verò ipſe ſenſum ejuſdem verbi prorſùs neſciam, mihi perſuadere vellem, quod adverbium Grecum » καταγαια" interponi debuerit: cenſeo, inſuper, quod » κοσμητορα Θειον Ομηρον" in Chartis, & in ipſâ inſcriptione, ponantur pro » κοσμητωρ θειος Ομηρος."

Si hæc mea ſententia de inſcriptione Homericâ tibi viſa ſit ſatis clara, Vir Scientiſſime; integra inſcriptio ſequentem in modum corrigenda eſſe debet:

Βουλη εποιει Σμυρναιων
Ενθαδε την ιεραν κεφαλην καταγαια καλυπτει
Ανδρων ηρωων κοσμητωρ θειος Ομηρος
Ευβουλος εποιει Μελιτας.

Magnopere vellem ut, ſi occaſio aliquis inciderit, quâ Virum præclarum Dominum Paris, aut videas, aut illi Literas ſcribas, illî ſane dicas verbum Grecum » ΒΟΥΛΟΣ" rariſſimè

rariſſimè mihi in Libris occucuriſſe, niſi in illis qui de Pharmaceuticis rebus tractant: » Βουλος " *enim derivationem ſuam mihi ducere videtur à verbo* » Βαλλω " : *ſcilicet quandò* Βουλον, *vel potiùs* Βολον *ſumpturus eſt ægrotus, id nimirum in guttur ſuum jacit.*

Viſ-ne verò mihi permittere ut Dominationi veſtræ meam ſententiam de hâc inſcriptione dicam? Ipſe opinor quòd inſcriptio iſta aut cujuſdam viri itinerantis, aut ſacerdotis Græci, ſit compoſitio. Quoniàm enim non ſuper ipſum monumentum, ſed in ſarcophago, inveniatur; procul dubio ingenii luſus eſt jocoſi, magis quàm antiqui ſculptoris opus.

Valeas.

A Montauban en Quercy,
le 27ᵉ. Juin 1773.

Chez Monſieur REY, Greffier,
rue de l'Hôtel-de-Ville.

Monſieur Swinne reçut de moi la réponſe ſuivante.

Réponse de M. POINSINET DE SIVRY, *de la Société Royale de Lorraine, à M.* SWINNE, *de la Société Royale de Londres.*

Paris ce 8 Juillet 1773.

„ Je ne vois guere moyen, MONSIEUR, de pou-
„ voir vous accorder, non plus qu'à M. de Peyſſon-
„ nel, que dans ces mots :

ΒΟΥΛΟΣ ΕΠΟΙΕΙ
ΣΜΥΡΝΕΟΥ,

„ qui commencent l'inſcription trouvée ſur le tom-
„ beau d'Homere, le mot ΒΟΥΛΟΣ (*Boulos*) ne
„ ſoit pas un nom propre, mais l'équivalent de
„ ΒΟΥΛΗ (*Boulé*), c'eſt-à-dire de *Décret;* en ſorte
„ que ces trois premiers mots de l'inſcription puiſſent
„ ſignifier, comme vous le deſirez, *Décret* ou *Ar-*
„ *rêté du Sénat de Smyrne.* Ce n'eſt pas, MONSIEUR,
„ qu'il ſoit néceſſaire, comme vous paroiſſez l'inſi-
„ nuer, de changer ΒΟΥΛΟΣ, en ΒΟΥΛΗ, pour
„ lui faire ſignifier, *arrêt, décret, délibération,* &c.;
„ mais encore une fois, ſi vous prenez le mot ΒΟΥ-
„ ΛΟΣ dans cette acception, & ſi vous le rappor-
„ tez à ΣΜΥΡΝΕΟΥ dans le ſens de Smyrne; en

„ un mot, si vous interprétez ce préambule des deux
„ Vers de l'Epitaphe, dans le sens de :

Ce fut fait par ordonnance de l'Etat de Smyrne,

„ il faut alors : 1°. que le génitif ΣΜΥΡΝΕΟΥ, qui
„ se trouve expressément dans l'inscription, puisse
„ être le génitif du nom qu'on donnoit en Grec à la
„ Ville de Smyrne : 2°. Il faut, en outre, que dans
„ les mots

ΒΟΥΛΟΣ ΕΠΟΙΕΙ
ΜΕΛΙΤΑΣ,

„ qui terminent l'Epitaphe, ce mot, ΒΟΥΛΟΣ,
„ se prenne aussi dans le sens de ΒΟΥΛΗ, *Consilium;*
„ & que ce mot ainsi expliqué & appliqué à ΜΕ-
„ ΛΙΤΑΣ, ne contredise point la signification que
„ vous lui avez donnée en premier lieu.

„ Or, d'une part, dans l'interprétation que vous
„ adoptez, le sens de *Décret* que vous donnez au mot
„ ΒΟΥΛΟΣ, au commencement de l'inscription, est
„ si peu fondé, que vous-même faites un nom pro-
„ pre de ce même ΒΟΥΛΟΣ, dans les trois mots

„ qui forment la ſouſcription de l'Epitaphe. Il eſt vrai, „ que cherchant, en quelque ſorte, à vous faire illu- „ ſion, vous métamorphoſez ici, de votre pleine au- „ torité, BOΥΛΟΣ en ΕΥΒΟΥΛΟΣ : mais, MONSIEUR, vous ſavez ſans doute qu'en fait d'inſcrip- „ tion, les *conjectures* & les *ſuppoſitions* ne prévalent „ point contre la *lettre*. Ainſi, de deux choſes l'une : „ ou *Boulos* n'eſt point un nom propre, dans l'une „ ni l'autre poſition; ou bien il eſt, au contraire, *nom* „ *propre*, au commencement, comme à la fin. Permet- „ tez-moi, MONSIEUR, de m'en tenir à cette der- „ niere opinion, & même de me flatter que vous „ ne tarderez point à l'adopter vous-même.

„ D'autre part, (& cette raiſon, j'oſe le dire, eſt „ dirimante,) il eſt impoſſible que ΒΟΥΛΟΣ ΣΜΥΡ- „ ΝΕΟΥ, ſignifie *ordonnance de Smyrne*, puiſque „ Smyrne, en Grec, ſe dit ΣΜΥΡΝΑ, au génitif „ ΣΜΥΡΝΗΣ, & que ce nom de lieu a, pour ſon „ composé, ΣΜΥΡΝΑΙΟΣ : d'où il n'y a pas „ moyen de dériver le ΣΜΥΡΝΕΟΥ de l'Epitaphe. „ J'en conclus invinciblement que ΣΜΥΡΝΕΟΥ „ n'eſt point ici un nom de Ville, mais le génitif du „ nom propre ΣΜΥΡΝΕΑΣ, Σμυρνεϛ, qui ſe décline

„ comme ΑΙΝΕΑΣ, Αἰνεῦ, ΚΙΝΕΑΣ, Κινέῦ, &c.
„ Vous ne ſauriez plus vous retrancher, MONSIEUR,
„ que dans ce je ne ſais quel ſcrupule que vous laiſſez
„ paroître pour admettre que *Boulos* ſoit un perſon-
„ nage, & que ce mot ait la phyſionomie d'un nom
„ propre. Vous vous croyez ſi ſûr de votre fait à
„ cet égard, qu'empruntant quelque choſe de la rail-
„ lerie de votre compatriote Swift, vous ſuppoſez
„ malignement que M. Paris, en qualité de Médecin,
„ n'a pas eu de peine à ſe familiariſer avec l'étrange
„ nom propre *Boulos*, y étant comme préparé par les
„ termes de pharmacie, *bol* & *bolus*. Pour moi, MON-
„ SIEUR, qui n'ai point l'honneur d'être Médecin,
„ & qui conſéquemment n'aurois pas la même excuſe
„ à fournir, j'avoue que je ſuis dès long-temps, mais
„ par une toute autre raiſon, apprivoiſé avec ce nom
„ *Boulos*. En effet, c'eſt le même, au changement
„ de déclination près, que le nom propre *Boulis*, nom
„ d'un fameux perſonnage Lacédémonien chez Plutar-
„ que, dans ſon *Traité de Politique*. De plus, on re-
„ trouve évidemment ce nom propre *Boulos* dans une
„ infinité de noms Grecs, qui n'en ſont que les com-
„ poſés, comme, *Eu-boulos*, *Cleo-boulos*, *Traſi-boulos*,
„ *Ariſto-boulos*, &c. Il faut encore vous tirer d'erreur,

„ même à l'égard de *Bolos*, que vous croyez n'être „ uniquement qu'un terme de Pharmacie vulgaire : car „ si vous vous donnez la peine d'ouvrir La Popeli- „ niere, *Histoire des Histoires*, p. 148, vous verrez „ ce qu'il dit, d'après Suidas, de l'Historien *Bôlos* de „ Mendese, Philosophe Pythagoricien ; ainsi que d'un „ autre *Bôlos* de la Secte de Démocrite, & qui a écrit „ sur la Médecine. Or il est bon d'observer qu'en „ Dialecte Eolique, *Bôlos* est absolument le même „ nom que *Boulos*, les Ecrivains Eoliens changeant „ volontiers *ou* en *ô*; car c'est ainsi qu'ils disent Μῶσαι, „ au-lieu de Μουσαι, Λειπωσαι, au-lieu de Λειπουσαι, „ &c. comme le fait remarquer l'*Appendix* de *Joannes* „ *Grammaticus*, sur la diversité des Dialectes Hellèni- „ ques. Tout conspire donc à prouver, MONSIEUR, „ contre votre assertion, & contre l'opinion de M. de „ Peyssonnel, que dans l'inscription dont il s'agit, *Bou-* „ *los* est le nom de l'Auteur de l'Epithaphe d'Homere, „ & que *Smyrneou*, qui suit, est le nom du pere de „ *Boulos ;* tellement qu'on ne peut se dispenser d'in- „ terpréter ainsi ce préambule :

Ce fut fait par Boulos, fils de Smyrneas.

„ *Smyrneas* est un nom propre dérivé de *Smyrna*, qui

„ eft l'un des noms de la myrrhe, & qui a été le nom
„ propre de plufieurs Perfonnages : notamment de
„ *Smyrna*, femme de Théfée le Theffalien; lequel Thé-
„ fée, en confidération de fa femme, donna à la Ville
„ de Smyrne le nom qu'elle porte encore : d'où l'on
„ peut conclure que ce Perfonnage *Smyrneas*, qui
„ figure dans l'infcription du tombeau d'Homere, en
„ qualité de pere de Boulos, n'a probablement aucun
„ rapport avec cette Ville de Smyrne; celle-ci, toute
„ ancienne quelle eft, s'avouant poftérieure à l'exif-
„ tence des noms propres tirés des diverfes dénomina-
„ tions de la myrrhe, puifqu'elle-même rapporte fa
„ fondation à une Princeffe nommée *Smyrna*. D'ail-
„ leurs, que Smyrne ait été le berceau d'Homere,
„ comme elle l'a prétendu, malgré la réclamation de
„ fix autres Villes, je ne vois pas que, même en pre-
„ nant fur foi de lui adjuger cette palme, on puiffe
„ en conclure que le nom de Smyrne doive figurer
„ dans l'Epitaphe d'Homere, trouvée à Néo, lorfque
„ l'infcription qui fubfifte ne dit abfolument rien de
„ tel, & dit même évidemment toute autre chofe; à
„ favoir, *Boulos, fils de Smyrneas, faifoit ceci*, &c.
„ C'eft ainfi que l'ancienne infcription rapportée par
„ Reinefius, p. 284,

ΑΓΑΣΙΑΣ. ΔΟΣΙΘΕΟΥ. ΕΦΕΣΙΟΣ, ΕΠΟΙΕΙ,

„ ne souffre point, & n'a jamais reçu d'autre interpré-
„ tation que celle-ci :

AGASIAS, DOSITHEI *filius*, EPHESIUS, FECIT.

„ Et il ne faut pas croire que le mot ΕΠΟΙΕΙ ne
„ puisse se placer qu'à la suite des circonstances du
„ nom : au contraire, c'est une élégance & une ri-
„ chesse de tour, de le mettre immédiatement après
„ le nom, & de le faire précéder les circonstances de
„ ce même nom.

„ C'est ainsi qu'on lit chez Pausanias, *Eliac.* L. V :

Βοηθὸς δὲ ἐτόρευσεν αὐτὸ Καρχηδόνιος,

Boethus autem sculpsit illud, Carchedonius;

„ Et dans l'Anthologie, L. IV, Chap. 6, l'inscription
„ que fit Simonide pour le fameux Colosse de Rhode,
„ ne porte-t-elle pas :

Λάχης ἐπόιει ὁ Λίνδιος.

Lachès fecit Lindius.

„ Enfin,

» Enfin, chez le même Simonide, on trouve ex-
» preſſément le nom du pere d'un Perſonnage placé
» bien après le nom du Perſonnage même, & tout à
» la fin de la phraſe, précisément comme dans l'Epi-
» taphe d'Homere. C'eſt de ſoi-même que parle Si-
» monide dans le paſſage allégué. Le voici :

Μνημῃ δ' ὄ τινα φημι Σιμωνίδῃ ἰσοφαρίζειν
Ογδοκονταέτει, παιδὶ Λεωπρεπέος.

» A la Lettre : *en Mémoire, perſonne, je le ſou-
» tiens, à Simonide n'eſt comparable, dans ſa quatre-
» vingtieme année, fils de Leoprepès*, au-lieu de : *En
» fait de mémoire, perſonne, je le ſoutiens, n'eſt compa-
» rable à Simonide, fils de Leoprepès, quoiqu'âgé de
» 80 ans.* Après des autorités auſſi évidentes & auſſi
» formelles, douterez-vous encore, MONSIEUR, que
» j'aye été fondé à interpréter *Boulos epoïeï Smyrneou*,
» par : *ceci fut fait par Boulos, fils de Smyrnée?* A
» l'égard de la réforme que vous propoſez de faire
» dans les deux Vers de l'Epitaphe, je crois ne pou-
» voir trop inſiſter ſur l'axiôme, *qu'on ne doit rien
» changer dans une inſcription antique; & que le premier
» devoir de l'Interprete eſt de s'en rapporter au texte.*

V

» Ainſi trouvez bon, MONSIEUR, que je réclame
» la leçon antique, Κοσμήτορα θεῖον Ὅμηρον, contre
» la leçon nouvelle Κοσμήτωρ θεῖοσ Ομηροσ que vous
» propoſez : trouvez bon ſur-tout que, contre votre
» avis, je ne change rien au Καταϊ' Αῖα Καλύπτει de
» l'inſcription, & que je rejette impitoyablement vo-
» tre adverbe inuſité Καταγαιὰ, *ſubterraneiter*. Quel be-
» ſoin, MONSIEUR, de faire ainſi violence au texte,
» pour y lire ce qui n'y eſt point, quand ce qui s'y
» trouve eſt de la plus grande clarté? Dans ce Κατατ'
» Αῖα Καλύπτει qui vous indiſpoſe, ne voyez-vous
» point que le Poëte, par élégance, a détaché la
» prépoſition Κατα de ſon verbe Καλύπτειν? Ne vous
» rappellez-vous point que ce verbe Κατα-Καλύπτειν
» eſt employé par nombre d'Auteurs, notamment par
» Platon, dans ſon Timée, & même dans ce paſſage
» célebre traduit par Ciceron : Κατα-Καλύπτονται, καὶ
» *πάλιν ἀναφαινόμενοι, à noſtro conſpectu oblitescunt, &*
„ *rurſùs emerſi, &c.?* Le Poëte, auteur de l'inſcrip-
» tion, n'a donc fait autre choſe que d'interpoſer par
» élégance le mot Αῖα, qui ſignifie la Terre, entre
» la prépoſition Κατα, & ſon verbe Καλύπτει; &
» par euphonie, il a joint cette prépoſition Κατά, au
» mot Αῖα, par la particule ſurabondante & paraſite

„ τε, qui n'ajoute ici rien au ſens, & dont la voyelle
„ s'élide devant une autre voyelle. Ainſi Καλα τὲ Αῖα
„ Καλύπτει a produit ce monſtrueux Καλαλαιὰ, dont
„ vous ne faites qu'un ſeul mot, & qui, préſenté de
„ la ſorte, n'offre, en effet, aucun ſens raiſonnable :
„ au-lieu que rien n'eſt plus clair que tout le Vers en
„ queſtion, par l'analyſe que j'en donne.

„ J'en reviens donc, MONSIEUR, a ſoutenir, &
„ je penſe l'avoir bien complétement prouvé, que
„ l'inſcription

ΒΟΥΛΟΘΣ ΕΠΟΙΕΙ
ΣΜΥΡΝΕΟΥ,

Ε'νθάδε τὴν ἱερὰν κεφαλὴν κατὰ τ' Αῖα καλύπτει
Ανδρων ηρωων κοσμήτορα θειον Ο'μηρον

ΒΟΥΛΟΣ ΕΠΟΙΕΙ
ΜΕΛΙΤΑΣ,

„ ne ſauroit préſenter d'autre ſignification raiſonnable
„ que celle-ci :

Bôlus fecit;
Smyrneæ filius,

SANCTUM HIC TERRA CAPUT DIVINUM CONDIT HOMERUM,
QUI CANIT HEROUM LAUDES ET FORTIA FACTA,

Bôlus fecit
Melitensis.

„ C'eſt une Epitaphe enclavée, pour ainſi dire, „ & comme encadrée dans ſon annonce ; en ſorte „ que le nom de l'Auteur s'y préſente au commen„ cement & à la fin ; là, avec le nom de ſon pere, „ ici, avec le nom de ſa patrie. Voilà tout le „ myſtere.

„ J'ai l'honneur d'être, &c.

Je croyois cette diſpute terminée, lorſque M. La Combe me fit part de la Lettre ſuivante, qui lui avoit été adreſſée preſqu'en même-temps par M. C., en date de Paris, le 25 Juin 1773.

Lettre de Monsieur D C., à M. LA COMBE, *Auteur du* Mercure de France, *au sujet de l'interprétation que M.* POINSINET DE SIVRY *a donnée de l'inscription trouvée sur le tombeau d'Homere.*

„ Permettez, MONSIEUR, que j'aye l'honneur de „ vous adresser quelques réflexions sur une Lettre de „ M. Poinsinet de Sivry, que j'ai lue dans le Mercure „ de Juin. Il désapprouve, avec raison, les deux in„ terprétations qu'on a données de l'Epitaphe d'Ho„ mere, dans le Mercure d'Avril. Celle qu'il y subs„ titue, est ingénieuse; mais elle est sujette à quelques „ difficultés, qu'il ne trouvera pas mauvais que je lui „ propose. Voici l'inscription :

ΒΟΥΛΟΣ ΕΠΟΙΕΙ
ΣΜΥΡΝΕΟΥ
ΕΝΘΑΔΕ ΤΗΝ ΙΕΡΑΝ ΚΕΦΑΛΗΝ ΚΑΤΑΤΑΙΑ
ΚΑΛΗΠΤΕΙ
ΑΝΔΡΩΝ ΗΡΩΩΝ ΚΟΣΜΗΤΟΡΑ ΘΕΙΟΝ
ΟΜΗΡΟΝ
ΒΟΥΛΟΣ ΕΠΟΙΕΙ
ΜΕΛΙΤΑΣ

„ Il n'y a aucune difficulté sur les deux Vers que

„ M. Poinſinet a heureuſement rendus par ce Diſtique
„ Latin :

Sacrum hic terra caput, divinum condit Homerum,
Qui canit heroum laudes & fortia facta.

„ Mais il ne me paroît pas avoir été auſſi heureux
„ dans l'explication du commencement & de la fin
„ de cette inſcription. Voici comme il les a traduits :

Ce fut fait par Bolus,
Fils de Smyrnée ;
Ce fut fait par Bolus,
Natif de Mélite.

„ 1°. Tout le monde convient avec M. Poinſinet,
„ que, parmi les Grecs & les Latins, un nom propre,
„ ſuivi d'un autre nom propre au génitif, eſt celui du
„ fils. Mais il faut que ces noms ſe ſuivent immédiate-
„ ment, & ne ſoient ſéparés par aucun mot. L'inſcrip-
„ tion citée par M. Poinſinet : ΝΑΥΣΙΚΡΑΤΗΣ
„ ΤΙΣΑΜΕΝΟΥ ΑΝΕΘΗΚΕΝ, eſt très-bien ren-
„ du par *Nauſicrates Tiſameni (filius) dedicavit.* Mais
„ elle ne prouve rien ici, parce que le verbe eſt après
„ le dernier nom, ſuivant l'uſage conſtamment ob-

„ servé dans les Auteurs & dans les Monuments. Si
„ Boulos étoit fils de Smyrnée, on liroit : ΒΟΥΛΟΣ
„ ΣΜΥΡΝΕΟΥ ΕΠΟΙΕΙ, & non pas, ΒΟΥΛΟΣ
„ ΕΠΟΙΕΙ ΣΜΥΡΝΕΟΥ.

„ 2°. On pourroit faire la même difficulté sur le mot ΜΕΛΙΤΑΣ, qui devroit se trouver immédiatement après ΒΟΥΛΟΣ, s'il désignoit un habitant de la Ville de Mélite. Mais un habitant de Mélite devoit s'appeller, ΜΕΛΙΤΕΥΣ, ou ΜΕΛΙΤΑΙΟΣ, & non pas ΜΕΛΙΤΑΣ.

„ 3°. Il est contre les regles du style lapidaire, de commencer & de finir une inscription par le nom de celui qui a élevé le monument. On le voit sur plusieurs inscriptions anciennes, ordinairement à la fin, rarement au commencement, jamais au commencement & à la fin. Je crois que le monument qui a donné lieu à cette discussion, est composé d'une inscription entiere, & d'un fragment d'une autre qu'on n'aura pas trouvée. On grave quelquefois plusieurs inscriptions sur une seule pierre, ou sur plusieurs pierres posées les unes sur les autres. Le marbre qui contient l'Epitaphe d'Homere, a pro-

„ blablement été caſſé ; ou bien il étoit placé ſous un
„ autre marbre couvert d'une autre Epitaphe, dont
„ on n'a que la fin : & ces deux inſcriptions auront
„ été faites par Bolus. Dans ce cas, les mots ΒΟΥ-
„ ΛΟΣ ΕΠΟΙΕΙ ΣΜΥΡΝΕΟΥ, appartiennent
„ au monument perdu, & n'ont aucun rapport avec
„ celui qui concerne Homere.

„ Mais que ſignifient ces mots, ΣΜΥΡΝΕΟΥ &
„ ΜΕΛΙΤΑΣ ? Je l'ignore ; & j'aime mieux croire
„ que l'inſcription a été mal lue ou mal copiée, que de
„ haſarder une explication contraire aux regles de la
„ conſtruction & de la Grammaire. L'étude de l'an-
„ tiquité eſt très-intéreſſante pour l'Hiſtoire & pour
„ les Arts ; mais pour peu qu'un Antiquaire aime les
„ conjectures, a combien d'erreurs n'eſt-il pas expoſé
„ & n'expoſe-t-il pas ſes Lecteurs, lorſqu'il n'a ſous
„ les yeux qu'une copie informe d'un monument qui
„ pique ſa curioſité ?

„ J'ai l'honneur d'être, MONSIEUR, avec les ſen-
„ timents de la plus parfaite conſidération,

Votre très-humble & très-
obéiſſant Serviteur,
D. C.

Quoique

Quoique j'eusse, en quelque sorte, paré, dans ma Lettre à M. Swinne, à toutes les objections dont la question présente est susceptible, je ne crus pas devoir laisser sans réponse la critique de M. de C. J'en écrivis donc en ces termes à M. La Combe.

Lettre de M. POINSINET DE SIVRY, *à M.* LA COMBE, *Auteur du* Mercure de France, *en réponse aux difficultés qui lui sont proposées à résoudre dans la Lettre de Monsieur D. C.*

„ En répondant, MONSIEUR, à la Lettre de
„ M. Swinne, j'avois en même-temps répondu, sans
„ le savoir, à la majeure partie de la Lettre de Mon-
„ sieur D. C., dont vous venez de me donner com-
„ munication. Comme nous ne nous proposons tous
„ que l'instruction & l'amusement du Lecteur, il est
„ inutile de répéter ici à Monsieur D. C., les preu-
„ ves incontestables par lesquelles j'ai démontré à M.
„ Swinne, que ΣΜΥΡΝΕΟΥ est le génitif du nom
„ propre SMYRNEAS, qui, dans l'inscription dont il
„ s'agit, désigne le pere de *Boulos*, lequel *Boulos* est
„ l'Auteur de l'Epitaphe d'Homere. Je me trouve
„ avoir prévenu très-à-propos, dans la même Lettre

„ au Critique Anglois, l'objection que me fait Mon-
„ ſieur D. C., ſur la poſition qu'occupe dans la phraſe
„ le génitif ΣΜΥΡΝΕΟΥ. J'ai fait voir d'avance la
„ fauſſeté abſolue du principe par lequel on préten-
„ droit établir que le nom du pere, déſigné par un
„ génitif ſimple, dût ſuivre immédiatement le nom du
„ fils. J'ai rapporté des paſſages authentiques & for-
„ mels, tirés des meilleurs Auteurs Grecs; d'où il
„ réſulte que c'eſt au contraire une élégance de ne
„ point faire ſuivre immédiatement ces deux noms,
„ & de rejetter plus ou moins loin celui du pere.
„ J'ai fait voir que cette regle de goût s'étendoit aux
„ autres circonſtances du nom, & notamment à l'in-
„ dication de la patrie du Perſonnage. Ce principe
„ inconteſtable une fois établi par les faits, il ne me
„ reſte plus qu'à réſoudre une difficulté d'un autre
„ genre que me fait Monſieur D. C. Un *habitant de*
„ *Mélite*, écrit-il, devroit s'appeller ΜΕΛΙΤΕΥΣ,
„ ou ΜΕΛΙΤΑΙΟΣ. A cela, je réponds que ΜΕ-
„ ΛΙΤΑΣ eſt ici une leçon abrégée pour ΜΕΛΙΤ'
„ ΑΣΙΟΣ, *Civis ex Melitis Aſiaticis*, c'eſt-à-dire
„ Citoyen de la Mélite Aſiatique, laquelle Ville eſt
„ nommée MELITÆ (*Melitarum*) par Vitruve.
„ On conçoit que ſi *Boulos* s'étoit contenté d'écrire

„ ΜΕΛΙΤΕΥΣ ou ΜΕΛΙΤΑΙΟΣ, on n'eût su de
„ quelle Mélite il vouloit parler, vu le grand nom-
„ bre de *Mélites* qu'offroit la Géographie ancienne;
„ au-lieu qu'en articulant la circonstance d'*Asiatique*, il
„ ne laisse lieu à aucune méprise, & donne clairement
„ à connoître quelle Mélite étoit sa patrie. Or on sait
„ qu'en style lapidaire, l'usage est d'exprimer le mot
„ ΑΣΙΑ, ou son composé ΑΣΙΟΣ, par les deux
„ lettres initiales ΑΣ. Rien n'est plus commun dans
„ les Médailles.

„ J'ai l'honneur d'être, &c.

J'ai donné cette explication de l'inscription trouvée sur le tombeau d'Homere, avec tous ses détails, parce que cette matiere intéressante ayant, comme l'on voit, donné lieu à une sorte de dispute littéraire, & à des discussions accessoires presque aussi curieuses que la question principale, j'ai cru que le Lecteur me sauroit gré de lui mettre sous les yeux toutes les pieces du procès.

Je passe à une autre analyse non moins intéressante, & qui a pour objet une inscription qu'il étoit infini-

ment plus difficile d'expliquer. Je veux parler de ces Hiéroglyphes qui se voyent à Turin dans le Cabinet du Roi de Sardaigne, sur une Antique qu'on a prise pour une *Isis*, & dont en conséquence nombre de Savants ont parlé sous le nom de l'Isis de Turin. Les Hiéroglyphes qui se voyent sur cette statue précieuse, ont été publiés assez récemment par M. Néedham, mais beaucoup plus correctement par M. Bartoli. Voici cette Antique. (*Voyez Planche IIIe.*)

Avant de passer à l'explication de cette Herm' Alêthe, ou Sagesse véridique, il convient de combattre l'assertion téméraire de M. l'Abbé de Guasco & de M. de Paw, par laquelle ils ont prétendu établir que les caracteres qui se voyent sur cette statue, étoient controuvés, faits à plaisir, & sans aucune signification; que la statue elle-même étoit une piece de fausse fabrique, & sur laquelle un Artiste, pour se divertir, avoit tracé au hasard de prétendus Hiéroglyphes, qui n'existerent jamais que dans son imagination. Ecoutons parler M. de Paw lui-même :

EXTRAIT des Recherches Philoſohpiques ſur les Égyptiens & les Chinois, par M. de Paw, p. 23.

„ J'avoue que je ne conçois pas comment il a pu
„ tomber dans l'eſprit du Pere Kircher & de M. Huet,
„ de faire aller une Colonie Egyptienne à la Chine,
„ malgré le ſilence de tous nos Hiſtoriens, & de tous
„ les monuments de l'antiquité. Ces viſions, dont on
„ n'auroit pas dû ſe reſſouvenir, ont trouvé de nos
„ jours des défenſeurs, qui ont propoſé là-deſſus des
„ conjectures & des ſyſtêmes rares par leur ridicule.
„ On a même été juſqu'au point de prétendre que les
„ lettres Phéniciennes, & les caracteres radicaux de la
„ Chine, ont une conformité bien marquée. Mais c'eſt-
„ là une choſe ſi vaine, qu'aucun véritable Savant ne
„ s'en occupe : & ſur-tout depuis l'aventure ſinguliere
„ arrivée à un Anglois, nommé Néedham, & à un
„ Profeſſeur en langue Chinoiſe. On envoya, il y a
„ quelques années, de Turin à Rome, le deſſin d'un
„ buſte d'Iſis, haut de deux pieds, & qu'on diſoit
„ être très-ancien. Il portoit ſur le front, ſur les joues
„ & ſur la poitrine, trente-deux caracteres fort ba-
„ roques. Là-deſſus le Profeſſeur dont je parle, dé-
„ cida hardiment que ces caracteres, quoique gravés

„ ſur un Antique Egyptien, n'en étoient pas moins
„ Chinois; & il tâcha de le prouver par des extraits
„ d'un Vocabulaire apporté de Canton à la Bibliothe-
„ que du Vatican. M. Néedham, qui voyageoit alors
„ en Italie, y apprit cette prétendue découverte, &
„ fut aſſez inconſidéré pour la publier dans toute l'Eu-
„ rope. Aujourd'hui on ſait que ce buſte d'Iſis, qu'on
„ a cru ſi ancien, a été fait il n'y a pas long-temps
„ dans le Piémont, & même qu'il a été fait d'une
„ pierre noirâtre fort commune dans ce Pays-là (*).
„ Le Sculpteur a gravé de caprice ces trente deux ca-
„ racteres, qui ne ſignifient rien du tout. "

Ces derniers mots de M. Paw, nous apprennent qu'il n'a ſuſpecté la matiere de la ſtatue, que parce qu'il s'eſt tenu pour aſſuré que les caracteres en queſtion avoient été gravés de caprice : en effet, ſi l'on pouvoit une fois lui accorder cette ſeconde propoſition, il eſt certain qu'on auroit mauvaiſe grace à lui conteſter la premiere. Mais comme, au contraire, je vais

(*) M. l'Abbé de Guaſco fait auſſi mention de tout ceci, dans ſon Ouvrage intitulé : *De l'Uſage des Statues chez les Anciens*, p. 296, in-4°. à Bruxelles.

démontrer par plusieurs faits, que c'eſt l'ignorance où il étoit de ce genre de Hiéroglyphes, qui l'a fait douter de la ſincérité de ceux-ci, on m'accordera ſans peine, qu'il eſt entré, pour le moins, de la précipitation & du préjugé dans l'aſſertion par laquelle il avance que la matiere de l'Iſis de Turin eſt une pierre de Piémont. Il devoit ſe contenter de dire qu'on trouve dans le Piémont, une pierre, qui, au coup-d'œil, a de la reſſemblance avec celle dont a été composée l'Iſis dont nous parlons : circonſtance qui aſſurément n'infirmeroit en rien l'authenticité de cette Antique Egyptienne, puiſqu'il y a nombre de genres de pierre, qui ſont abſolument les mêmes dans tous les Pays. D'ailleurs, il me reſteroit encore à examiner, ſi la pierre de l'Iſis, ſoumiſe à l'analyſe phyſique, donne les mêmes réſultats que la pierre de Piémont, qu'on prétend lui être analogue ; analyſe qu'il falloit faire avant de s'inſcrire en faux contre l'Antique : & même, comme je viens de le dire, cette analyſe, la ſeule induction cependant que l'on pût admettre, ne ſeroit ici d'aucune preuve ; parce qu'encore une fois, la même ſorte de pierre, abſolument parlant, peut ſe trouver en Piémont & partout ailleurs. Sans compter qu'on ne peut raiſonna-

blement ſuppoſer qu'un Artiſte qui auroit voulu en impoſer à tous les Savants de l'Europe, par une fauſſe Antique Egyptienne, eût choiſi pour matiere à exercer ſon ciſeau, un genre de pierre excluſivement propre au Piémont ; un même homme ne ſauroit être à la fois ſi malicieux & ſi ſtupide.

Mais c'eſt attaquer trop ſérieuſement une pétition de principe qui s'évanouira d'elle-même, quand nous aurons ruiné le fond de l'argument ; lequel conſiſte à prétendre que les caracteres de l'Iſis ſont des figures de caprice & d'imagination de la part d'un Artiſte de Turin.

Comme cette aſſertion étrange n'eſt échappée, comme je l'ai dit, à M. de Paw, que parce qu'il ignoroit, ou qu'il ne s'eſt pas rappellé, que pluſieurs Curieux poſſedent des Antiques Egyptiennes où ſe voyent de ſemblables caracteres, il me ſuffira de produire ici la repréſentation de ces Antiques, avec la citation fidelle des Livres de l'Art, où elles ſe trouvent pareillement repréſentées, pour diſſiper juſqu'aux traces de l'imputation que M. de Paw fait à MM. Néedham, de Guignes, Bartoli, &c. &c. La franchiſe de M. de Paw eſt

eſt trop connue, ſon zele pour le vrai eſt trop prouvé, pour que j'imagine le déſobliger en le retirant d'une erreur. Ainſi je me flatte qu'il trouvera bon que je me faſſe de l'eſtime même qu'il m'inſpire, un titre pour combattre chez lui une aſſertion erronnée.

La premiere piece authentique que j'ai à oppoſer à M. de Paw, c'eſt le Sérapis ſuivant, tiré des Hiéroglyphes publiés depuis long-temps par Pierius. On reconnoîtra dans ce Sérapis une partie des caracteres hiéroglyphiques de l'Iſis de Turin, & j'en ai ajouté au bas quelques autres du même genre, qui ſont tirés des Antiquités de M. le Comte de Caylus. (*Voyez Planche IVe.*)

Cette effigie repréſente, comme je le crois, Sérapis, avec des maximes morales relatives à la mort. Et Sérapis, comme l'on ſait, étoit le Pluton des Egyptiens. On a exprimé ici le devant & le derriere de la ſtatue.

Je n'ai point encore deviné le vrai ſens de tous les Hiéroglyphes qui y ſont tracés : mais voici comment j'explique ceux de la bande poſtérieure, à

côté desquels j'ai mis des chiffres Arabes correspondants.

1. La mort
2. est le point
3. où se terminent (*comme à leur* ômega)
4. la force,
5. l'adresse,
6. l'opulence, (*ou la grandeur*)
7. la beauté,
8. La science,
9. tout.

J'expliquerai à l'occasion de la seconde figure du cœur de l'Isis de Turin, pourquoi le caractere ici numéroté 1, signifie la *mort;* & je ferai observer que ce caractere hiéroglyphique est précisément l'inverse de celui qui signifie *desir.*

2. Le *point* est représenté par un point; 3. le *dernier terme*, par un ômega; 4. *la force*, par le nœud d'Hercule; 5. l'*adresse*, par un but à tirer; 6. l'*opulence*, ou la grandeur, par une enceinte contenant une grande portion de cercle; 7. la *beauté*, par un

miroir triangulaire, qui étoit le symbole de Vénus, comme on peut le voir dans les caracteres antiques des Planetes de Ticho-Brahé; 8. enfin, la *science*, qui comprend aussi l'industrie, est représentée, tant par le but à tirer, que par le caducée d'Hermès. 9. *Tout* est figuré par le dernier caractere, qui est une sorte de T.

Outre ce Monument de Pierius, qu'il est comme inconcevable que M. de Paw n'ait point consulté, avant d'accuser d'ignorance & de simplicité deux Savants d'entre les plus accrédités de l'Europe, voici encore une autre Antique connue de moins d'Amateurs, parce qu'elle fait partie d'une collection complete dont il ne s'est pas tiré un grand nombre d'exemplaires, & qui, au surplus, n'a point été exécutée en France, mais en Hollande, à Amsterdam, chez *Jean Néaulme*, en 1757. Ce Recueil est intitulé : *Explication de plusieurs Antiquités recueillies par Paul Petau, Conseiller au Parlement de Paris; représentées en plus de 500 Figures sur 47 Planches IN-QUARTO, parfaitement bien gravées.*

Ce titre, au reste, ne tient pas parole en tout : car on ne trouve point à la suite des Figures, les explications promises; défaut qui a empêché ce Recueil, d'ail-

leurs très-précieux, d'être beaucoup recherché en France : en ſorte que c'eſt par le plus grand haſard que je ſuis parvenu à m'en procurer deux Exemplaires. Je ne m'en ſuis pourtant réſervé qu'un, ayant envoyé l'autre à M. le Comte de Verone, à Grenoble ; & je ſais qu'un autre Amateur (*), réſidant à Paris, en poſſede pareillement un. C'eſt le troiſieme que je connoiſſe.

Quoiqu'il en ſoit, voici une copie fidelle d'un Oſiris, faiſant partie du Recueil précieux que j'indique ; & l'on conviendra que cet Oſiris eſt chargé d'Hiéroglyphes du même genre que ceux de l'Iſis de Turin, & dont pluſieurs ſont évidemment les mêmes. (*Voyez Planche Ve.*)

Après avoir raſſuré par autant de preuves le Lecteur ſur l'authenticité des Hiéroglyphes du Buſte de Turin, & avoir par conſéquent réveillé l'intérêt des Amateurs pour cette Antique, il me reſte à eſſayer de donner une explication ſatisfaiſante des caracteres

(*) M. de Beauvois, Receveur-Général des Domaines de Flandres, Artois & Cambreſis, rue Chapon.

Myſtiques, & jusqu'ici inintelligibles qui s'y trouvent : ce qui ne ſauroit (ſi j'y parviens) que rendre encore la connoiſſance de ce monument plus précieuſe aux Antiquaires.

L'ignorance où l'on eſt aſſez généralement ſur la ſorte de caracteres en queſtion, vient de ce qu'on ne connoît guere qu'une ſorte d'Hiéroglyphes; celle qui ſe trouve ſur les Obéliſques. C'eſt ſur-tout cette ſorte-là, avec laquelle les Italiens & tous les Curieux qui n'ont voyagé qu'en Italie, ſont familiariſés. De-là l'erreur de M. l'Abbé de Guaſco, qui a entraîné celle de M. de Paw. Mais il faut ſavoir, d'après le témoignage exprès de Diodore de Sicile, qu'il y avoit deux genres d'Hiéroglyphes : ſavoir, 1°. les Zoologiques, c'eſt-à-dire des figures animées, ou ſuppoſées telles, comme des hommes, des animaux, les végetaux, le Soleil, la Lune, & les autres aſtres que les Egyptiens ſuppoſoient animés; ou des fractions & membres de ces mêmes objets, tels qu'un pied, une main, un œil. 2°. Des figures d'inſtruments ou de réſultats d'inſtruments, tels qu'un caducée, une fleche, un nœud d'Hercule, un pont, un édifice, une porte, un flambeau, &c. &c. Ecoutons Diodore lui-même, L. IV : *Lit-*

terarum formas ab Æthiopibus acceperunt Egyptii, cùm litteris utantur propriis. Has quidem vulgò discunt omnes: (ces caractères vulgaires Egyptiens sont ceux qu'on a découverts sur les langes des Momies, & qui se montent à 42, selon quelques Doctes:) *quas autem litteras sacras vocant, soli Sacerdotes norunt.... sunt Æthiopum litteræ variis animantibus extremitatibusque hominum, atque instrumentis, sed præcipuè artificum, persimiles*, &c. Voilà donc ce qui a échappé jusqu'ici à presque tous les Savants; ce sont ces caracteres hiéroglyphiques, Ethiopiens d'origine, qui consistent, non en figures d'animaux, mais en figures d'instruments. Le plus souvent les Egyptiens séparoient ces deux genres, & n'employoient, par exemple, que des figures animées, comme on peut le voir dans nombre de monuments Egyptiens; & quelquefois ils n'employoient, au contraire, que des figures inanimées, sur-tout en faits de morale suasive. Tels sont les caracteres hiéroglyphiques qu'on vient de voir sur le Sérapis de Pierius, sur l'Osiris de M. Petau, & sur l'Herm' Alethe de Turin. Enfin, quelquefois ils combinoient ensemble ces deux sortes de caractères, & en formoient une écriture hiéroglyphique, mixte. On reconnoîtra aisément ce mêlange dans l'Antique suivante, tirée du

Cabinet du même M. Petau, où l'on distinguera du premier coup d'œil une massue, une porte, un serpent, un œil, un oiseau, un homme, &c. (*Voyez Planche VI*[e]*.*)

Revenons à l'explication des Hiéroglyphes simples & inanimés du Buste de Turin.

PREMIERE MAXIME occupant le front de la Statue, & qui doit se lire de la droite à la gauche du front. Cette maxime est composée de trois caracteres, qui signifient

SAPIENTIA LAMPAS MORTALIUM (*seu transeuntium.*)

La Sagesse est désignée par le premier caractere inscrit sur la partie gauche du front de la Statue, les Egyptiens lisant de la gauche à la droite de l'écriture, comme les autres Orientaux. Ce caractere Hiéroglyphique, qui représente la Sagesse, n'est autre chose que le caducée d'Hermès, ou Mercure. Or le caducée figure Hermès lui-même, qui, chez les Egyptiens, figure la Sagesse. Je trouve ce caractere parmi les Hié-

roglyphes qui désignent la planete de Mercure chez Ticho-Brahé, cité plus haut; mais on peut voir qu'il y est renversé en cette sorte, ☿. Ce renversement vient de la position inférieure où se rencontre la planete, lorsqu'elle a été désignée dans le monument astrologico-magique, d'où Ticho l'a tirée; car en redressant cette image, on retrouve le caractere tracé sur le Buste de Turin, qui, comme je l'ai déja dit, n'est point une Isis, mais une Herm' Alêthe, ou Sagesse véridique : & c'est pour cela qu'elle est représentée le cœur ouvert, & qu'on lit ainsi, jusques sur son visage, les vérités qu'elle annonce.

Le second caractere qui occupe le milieu du front, représente une torche ou flambeau antique muni de sa mêche allumée; laquelle mêche n'a point été représentée dans l'estampe de M. Néedham, mais bien dans celle de Bartoli. Au reste, vous remarquerez un flambeau antique, même sans mêche, parmi les divers Hiéroglyphes anciens de la Lune, chez Ticho, si ce n'est qu'il le représente couché horisontalement en cette sorte, ⟜ : mais vous avez vu ce même caractere représenté tout droit & non couché parmi les figures hiéroglyphiques du Soleil, recueillies d'après ce même Savant.

Savant. On ne sauroit donc douter que le caractere numéroté 2, du Buste de Turin, ne signifie un flambeau.

Le troisieme caractere de la maxime du front, représente un pont. Ce pont est l'image de la vie & des vivants, représentés comme mortels & passagers.

SECONDE MAXIME, *occupant le dessous des yeux.*

Cette seconde maxime signifie, POTESTAS RUIT: elle est, pour ainsi dire, en attente, & son sens est complété par la troisieme maxime qui se voit au-dessous, & qui signifie, *Virtus Sola Stabilis.*

Le premier caractere de la seconde maxime est ici numéroté 4. Il représente une porte de guerre, armée de sa barriere qui la traverse, & surmonté d'une sorte de bec ou fortification avancée. Ce caractere représente, à la lettre, une forteresse, &, au figuré, la puissance.

Le caractere que j'ai numéroté 5, représente la sappe, c'est-à-dire l'ancien instrument à démolir les murs.

Cette machine est composée ici de deux leviers, tous deux engagés dans une partie de mur. Le levier supérieur souleve le mur de bas en-haut. Le levier inférieur est armé d'un pied ou point d'appui, sur lequel il pose à terre, & à l'aide duquel il souleve le mur, également de bas en-haut, mais en se portant de haut en-bas. Cet Hiéroglyphe est donc propre a représenter la ruine, l'action d'écrouler. Aussi je traduis : *Potestas ruit.*

TROISIEME MAXIME.

Passons à la derniere maxime inscrite sur le visage du Buste, & que j'ai prévenu être une suite de la seconde. J'interprete cette troisieme maxime, *Virtus sola Stabilis.* En effet, elle commence par un Hiéroglyphe qui n'est autre que le *nodus Herculis*, symbole littéral de la force, & symbole, au figuré & au moral, de la vertu. Or c'est d'un sens moral qu'il s'agit ici. On sait que les Latins employoient *virtus* dans le double sens de force & de vertu. Quant à nous, nous n'employons guere le mot *vertu* qu'au moral (*). Je dis

(*) Nous disons cependant *un Virtuose*, pour dire *un Artiste d'une certaine force.*

donc que ce *nodus Herculis* ſignifie la vertu. Ce caractere eſt ſuivi d'un caractere iſolé, & placé à l'écart, ſur le nez de l'Herm' Alêthe. Ce caractere exprime donc la ſolitude, l'iſolement, l'action d'être ſeul. Il s'agit ici de la vertu. Ainſi les deux premiers caracteres de la troiſieme maxime, ſignifient la *vertu ſeule*. C'eſt un ſens imparfait, que complétera le dernier caractere de la tête, numéroté 8. Ce dernier caractere eſt compoſé d'une figure Armillaire ou Coſmique de la terre, & d'une baſe; c'eſt-à-dire qu'il déſigne la ſtabilité : d'où je conclus que la troiſieme maxime ſignifie, *la vertu ſeule eſt ſtable* : *VIRTUS SOLA STABILIS*. On a pu remarquer le caractere de l'iſolement, placé auſſi à l'écart, & figuré tout de même, tant au numero 2, qu'au numero 11, dans l'Oſiris de M. Petau, ainſi que ſur l'eſtomac du Sérapis de Pierius; ce qui prouve aux moins clairvoyants, que les caracteres de l'Iſis de Turin n'ont point été imaginés à plaiſir.

MAXIMES DU CŒUR DE LA STATUE.

PREMIERE MAXIME, qui occcupe le haut de la partie gauche du cœur.

J'interprete cette premiere maxime : *L'entrée de la*

ſcience, c'eſt le doute. En effet, le premier caractere numéroté 9, repréſente une porte ſans barriere. Le ſecond repréſente une eſpece d'ancre, ou triple crampon, & déſigne la ſcience, figurée par la certitude & la fermeté d'une connoiſſance fixe.

Le troiſieme caractere eſt une balance, ſymbole du doute. Cette balance reſſemble à la Romaine, & n'a point de baſſins; car la balance à baſſin ne déſigneroit point le doute, mais l'équité. On trouve parmi les Antiquités du Cabinet de M. Petau, une balance Sardienne, qui a une telle conformité avec la Romaine, que l'Editeur a mis en note qu'il lui paroiſſoit que c'étoit par mépriſe qu'on l'avoit intitulée Sardienne. Mais s'il eût pris garde à la nature ſinguliere de la colonne qui ſuſpend cette balance, il n'eût rien avancé de tel. L'inſtrument que nous appellons *balance Romaine*, a été connu de tous les peuples, qui l'ont employée avec quelques variétés peu eſſentielles dans le ſupport. Nous ne l'avons nommée *Romaine*, que parce que les Romains nous reſtreignirent à ſon uſage dans les marchés publics, tant que les Gaules furent ſous leur domination.

SECONDE MAXIME DU CŒUR.

La ſentence inſcrite ſur le haut du côté droit du cœur, ſignifie : *Ce que l'eau eſt au feu, au deſir l'eſt la poſſeſſion ;* autrement, *la poſſeſſion fait ſur le deſir l'effet que l'eau fait ſur le feu.* En effet, le premier caractere numéroté 12, eſt une fontaine munie de ſon robinet, & déſigne l'eau. Le feu eſt repréſenté par un flambeau antique : le deſir, par une ſorte d'ouverture de bras, ou de cercle non-fermé ; ce qui rappelle ce Vers de Virgile :

Tendenteſque manus ripæ ulterioris amore.

Quant à la poſſeſſion, elle eſt repréſentée par une porte fermée. Il eſt à obſerver que le même caractere qui exprime le deſir, je dis préciſément le même, ſe retrouve au numero 8 de l'Oſiris de M. Petau. On l'y retrouve même auſſi au numero 16, mais exprimé en ſens inverſe ; & de cette derniere façon, il n'exprime plus le deſir, mais la mort (*), qui eſt l'inverſe

(*) Ce même Hiéroglyphe de la Mort, ſe retrouve au N°. 1 du Sérapis de Pierius : & Serapis lui-même étoit le Pluton, la mort perſonnifiée des Egyptiens. Son nom ſignifie également tombeau du Soleil & tombeau

& l'opposé direct du desir. Cette nouvelle conformité des caracteres de l'Isis de Turin, avec ceux de l'Osiris de M. Petau, établit bien évidemment l'existance réelle de ces caracteres, & prouve que ceux du Buste d'Isis ne sont point controuvés.

Troisieme Sentence du cœur.

Cette sentence inscrite à la seconde ligne du côté du desir: car ce *ser* Egyptien répond au mot Grec *sor-os*, tombeau, & *apis* a sa racine dans *ap*, qui, dans l'une de ses diverses acceptions, devoit signifier *desir*, à en juger par le verbe Hébreu *apah*, ou du moins, *abab*, aimer, & par le mot Indien actuel *api*, feu; au figuré, *amour*, *desir brûlant*. En conséquence, les Egyptiens, qui appelloient la Mort, ou Sérapis, d'un mot qui signifioit le *tombeau du desir*, l'exprimoient dans les monuments, par un caractere hiéroglyphique, inverse de celui dont ils caractérisoient le desir. Delà l'usage où étoient les Poëtes Grecs & Latins, de donner à la Mort ou à Pluton, Dieu des Morts, ou au séjour des Morts, l'épithete de *non-desirable*. On lit par-tout chez Ovide & chez les autres Poëtes : *Inamabile Lethum*, *inamabile regnum*, *inamæna regna*, &c. Ovide dit, entr'autres exemples, en parlant d'Orphée:

Persephonen adiit, inamænaque regna *tenentem*
Umbrarum Dominum. . . . .

Cette épithete caractéristique de la Mort, & du séjour des Morts, prenoit, dis-je, sa source dans l'une des interprétations mystiques du nom *Sérapis*, ou Pluton des Egyptiens; & dans la nature du caractere hiéroglyphique, qui exprimoit la Mort, lequel étoit directement l'inverse de celui par lequel ils exprimoient *le desir*.

gauche du cœur, signifie : *La vertu sans les œuvres est un beau sépulcre.* Le premier caractere de cette sentence, est numéroté 16. Il est le même que l'anté-pénultieme du visage de la Statue, & que nous avons dit signifier la vertu, d'autant qu'il est figuré par le *nodus Herculis.* C'est à ce proverbe Oriental que Jesus-Christ fait allusion, lorsqu'il appelle les Pharisiens, *Sépulcres blanchis.* Le second caractere est celui de Saturne, & désigne castration, privation, &c. Le troisieme caractere indique les œuvres, représentés par des nombres indéfinis. Le quatrieme caractere représente une colonne sépulcrale, éclairée d'une lampe soutenue par une corniche. La lampe est bien exprimée dans la figure donnée par M. Bartoli, & mal-à-propos omise dans la figure donnée par M. Néedham.

QUATRIEME MAXIME, *inscrite à la seconde ligne du côté droit du cœur.*

Cette sentence signifie : *L'esclave & l'homme libre ; c'est le feu & l'eau ;* comme les caracteres employés le font suffisamment connoître.

CINQUIEME MAXIME, inſcrite à la troiſieme ligne du côté gauche du cœur.

Cette maxime ſignifie : *Une lampe à l'entrée d'un tombeau, voilà la grandeur;* par alluſion à la mort, qui eſt le terme de cet éclat brillant dont la grandeur eſt environnée. Il eſt à remarquer que, dans cette inſcription, il n'y a point de lampe ſur la corniche du tombeau, comme dans l'avant-derniere ſentence dont nous venons de traiter; & cela pour éviter le double emploi, parce que la maxime même ouvre par une lampe.

SIXIEME MAXIME, inſcrite à la troiſieme ligne du côté droit du cœur.

Cette maxime ſignifie : *Le Voyageur tranſporte avec lui ſes paſſions.* Horace a dit de même :

Poſt equitem ſedet atra cura.

Et Boileau :

Le chagrin monte en croupe, & galoppe avec lui.

Dans cette maxime, le premier caractere numéroté 28, a toutes ſes voies ou iſſues tournées à contre-ſens

tre-ſens, c'eſt-à-dire de droite à gauche de l'écriture, contre le cours de l'écriture Egyptienne. De plus, ce caractere eſt rempli de ſinuoſités, de golphes, &c. C'eſt donc le ſymbole de la pérégrination, ou, ce qui revient au même, du Voyageur. Le caractere ſuivant eſt une ſorte de Scaphe, ou petit navire de tranſport, accompagné de ſon gouvernail. Il déſigne l'acte de tranſporter. Le dernier caractere de cette ſentence, eſt celui qu'à propos de la premiere maxime du côté droit du cœur, nous avons déja obſervé déſigner le *deſir*, ou, ce qui revient au même, la *paſſion*, & en général, *les paſſions*. Voyez ce que j'ai dit ſur la ſeconde maxime du cœur de l'Herm' Alêthe.

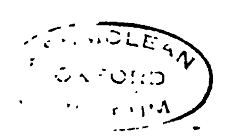
Derniere Maxime du cœur.

Le dernier caractere du côté gauche du cœur, forme, je penſe, avec le dernier caractere du côté droit, une phraſe complete, dont le ſens me paroît être : *Maiſon qui menace ruine, veut être étayée;* pour dire que le foible doit s'étayer du plus fort; l'indocte, du ſavant; le pauvre, du riche; l'homme ſans expérience, de celui qui en a, &c. &c.

CHAPITRE VIII.

Tableau de divers Alphabets curieux, propres à la connoiſſance des Antiques.

JE ne mets point ici l'alphabet Grec, tant parce qu'il a une reſſemblance marquée avec le nôtre, que parce que je le ſuppoſe connu de toutes les perſonnes qui liront cet Ouvrage. Mais j'en ai raſſemblé ici quelques autres qui ſont généralement moins connus, & qui pourront être d'une grande utilité aux Antiquaires.



ALPHABET HÉBRAIQUE.



ALPHABET Arabe du Pere METOSCITA, tiré de sa Grammaire Arabe, publiée à Rome en 1624, par l'ordre du Pape Urbain VIII.

Aliph	ا	Tta	ط
Be	ب	Dha	ظ
Te	ت	Ain	ع
The	ث	Ghain	غ
Gim	ج	Fe	ف
Hha	ح	Qaph	ق
Cha	خ	Kaph	ك
Dal	د	Lam	ل
Dhal	ذ	Mim	م
Re	ر	Nun	ن
Zain	ز	He	ه
Sin	س	Vau	و
Scin	ش	Lamaliph	لا
Sſad	ص	Je	ي
Dhad	ض		

ALPHABET PHÉNICIEN.

A.
B.
C. & GH.
D.
Ĕ.
F. *ou* PH.
Ē. *ou* ĒTA.
I.
K.
L.
M.
N.
Ŏ.
P.
Q.
R.
S.
T.
Z.

Réflexions sur l'Alphabet Phénicien.

Notre F, notre L & notre O, sont évidemment les mêmes que ceux des Phéniciens. Leur E bref est également notre E, au retournement près du caractere; & si l'on retranche l'appendice superflu de la tête & de la queue, leur *q* est aussi évidemment semblable à celui de notre Alphabet; & il n'est personne qui ne voye que c'est le même caractere retourné. Retranchez la cime superflue de leur T, vous retrouverez le nôtre; & même il faut se souvenir que cette cime subsiste dans notre petit *t*. A l'égard de leur R, c'est celui des Grecs, retourné. Leur M est notre petite *m* renversée, & accompagnée d'un appendice. Leur E long n'est autre que l'ÊTA des Grecs, c'est-à-dire notre H, si ce n'est que cette lettre est fermée & sans séparation dans l'Alphabet des Phéniciens. Aux yeux de l'analyse, tous leurs autres caracteres ont aussi quelque rapport avec ceux qui leur répondent dans notre Alphabet. Mais certaines additions ou nouveaux membres dont nous avons surchargé quelques-unes de ces Lettres, & certains retranchements que nous avons faits à d'autres, venant à se joindre aux inversions de droite à gauche, & de gauche à droite, ou au renversement des types; tout cela, dis-je, a fait disparoître, pour des yeux peu attentifs, ou peu connoisseurs, l'analogie, ou plutôt l'identité primitive des deux Alphabets.

LETTRES

7. Chi.

6. Che.

5. Zim.

14. Sat.

13. Sſin.

12. Sin.

22. Liep.

21. Caph.

20. Fe.

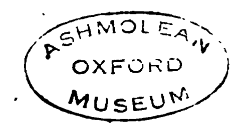
19. Gain.

30. Nulla.

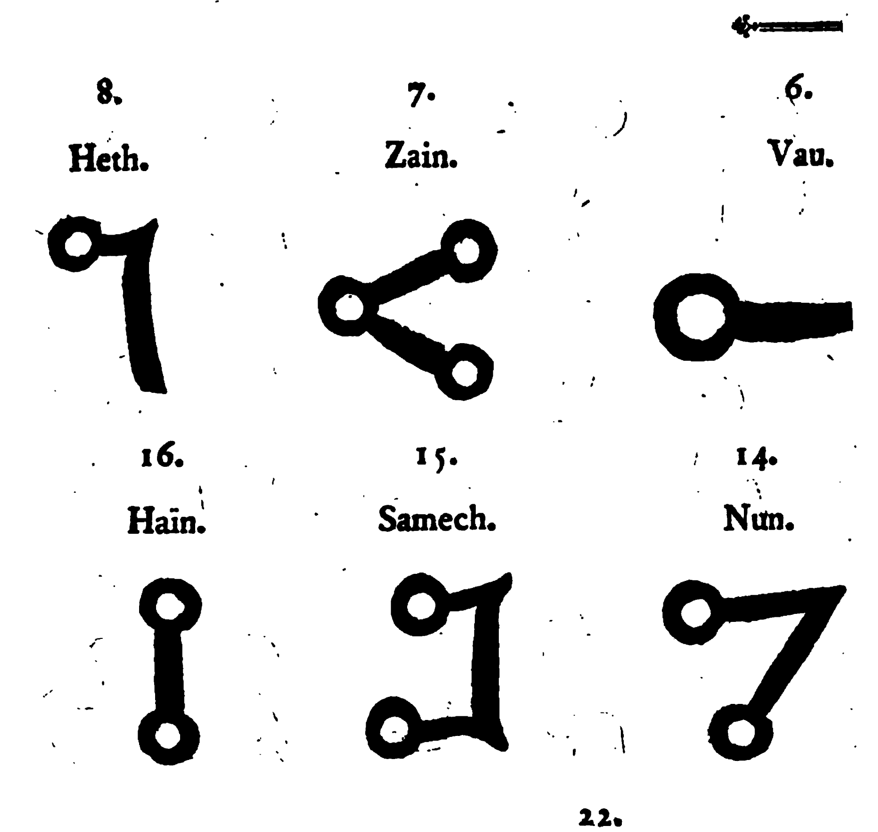
29. Ge.

28. Lam.

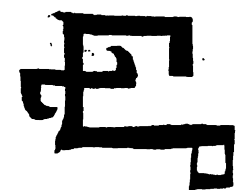
27. Eliph.



Lettres Chaldaïq.



Tau.



Sigismond Fante fait cet Alphabet Chaldaïque d'ı
temps de Moïse ". *Questo soprascritt*

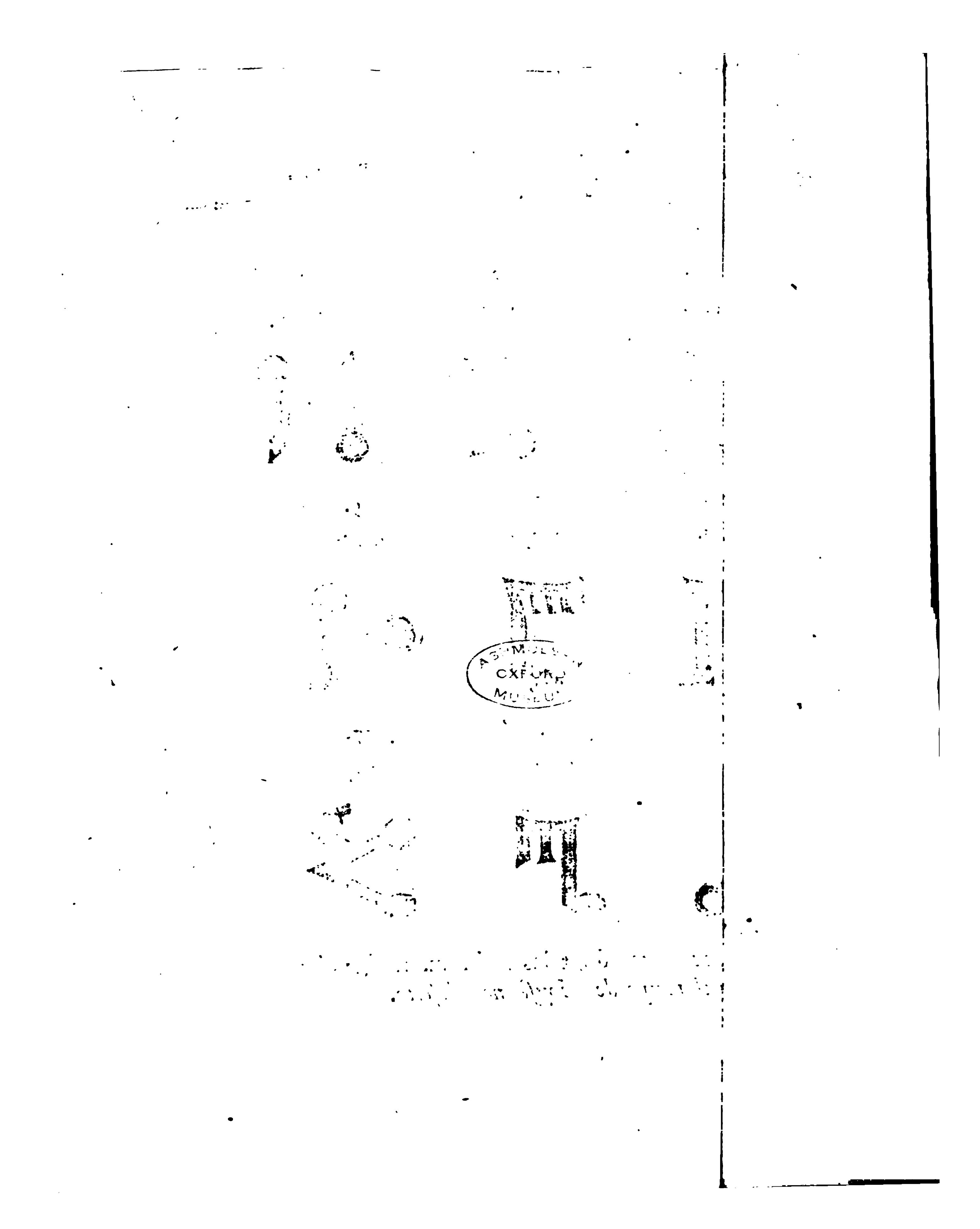
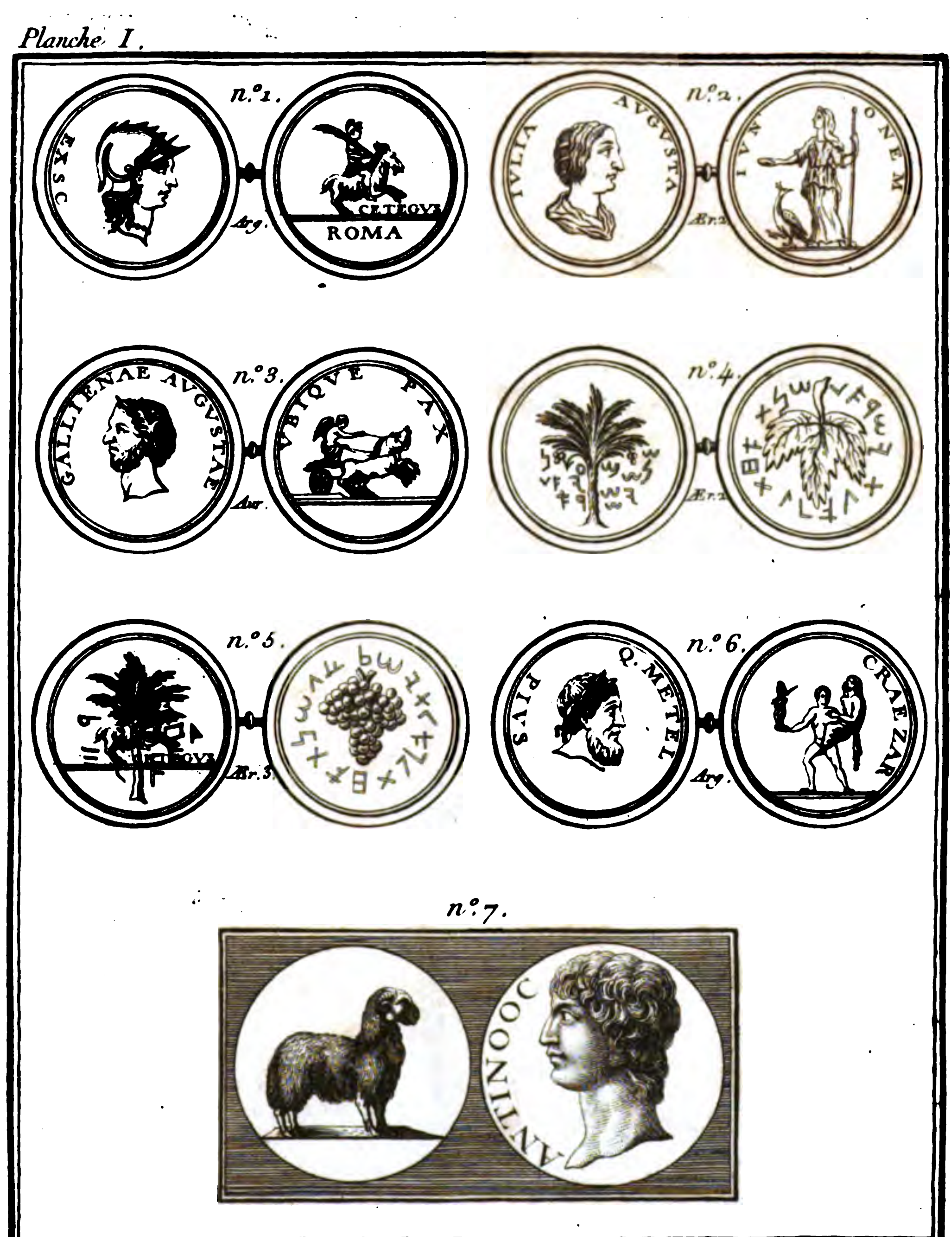
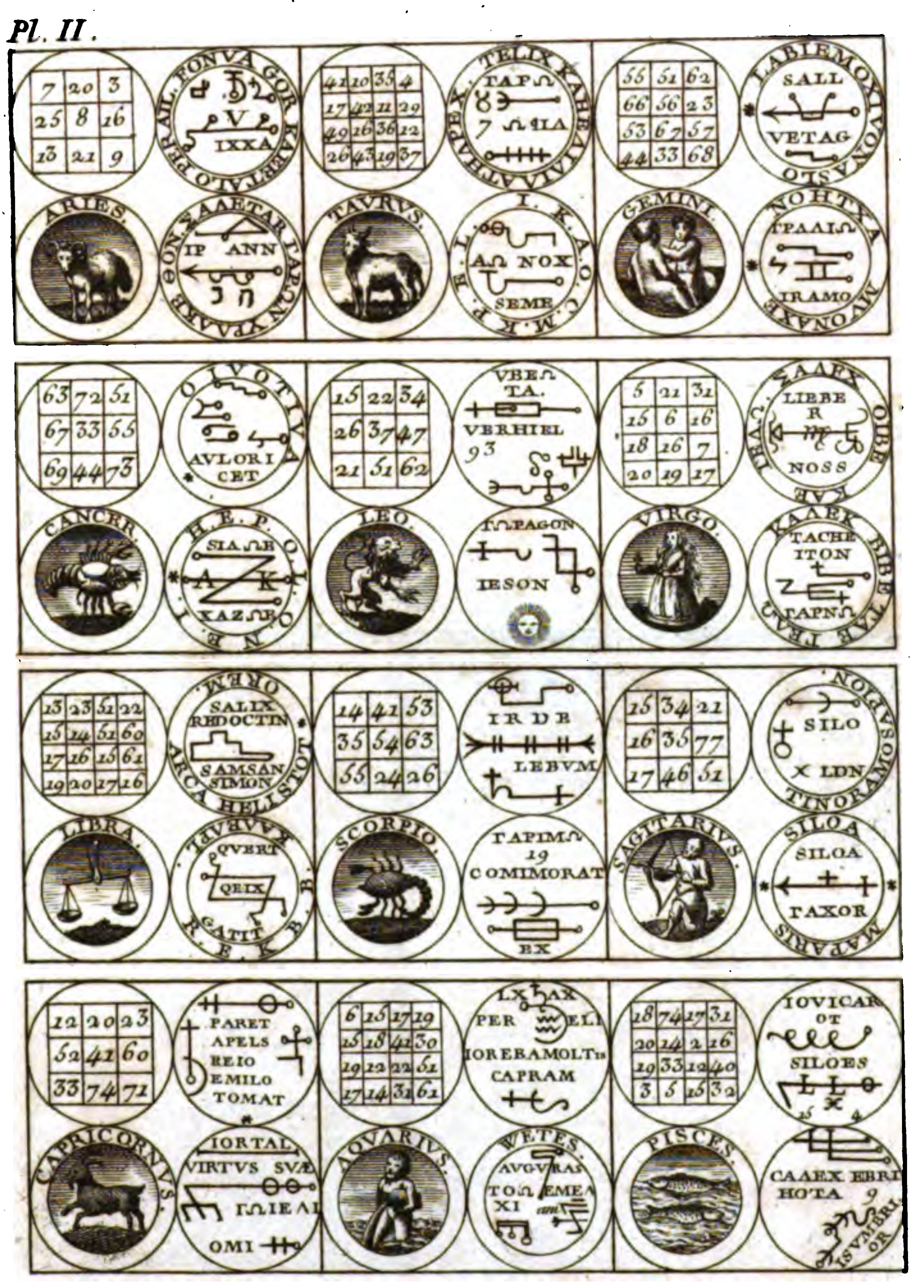


Planche I.



Gravé par J.B.P. Tardieu résidant à Malines.

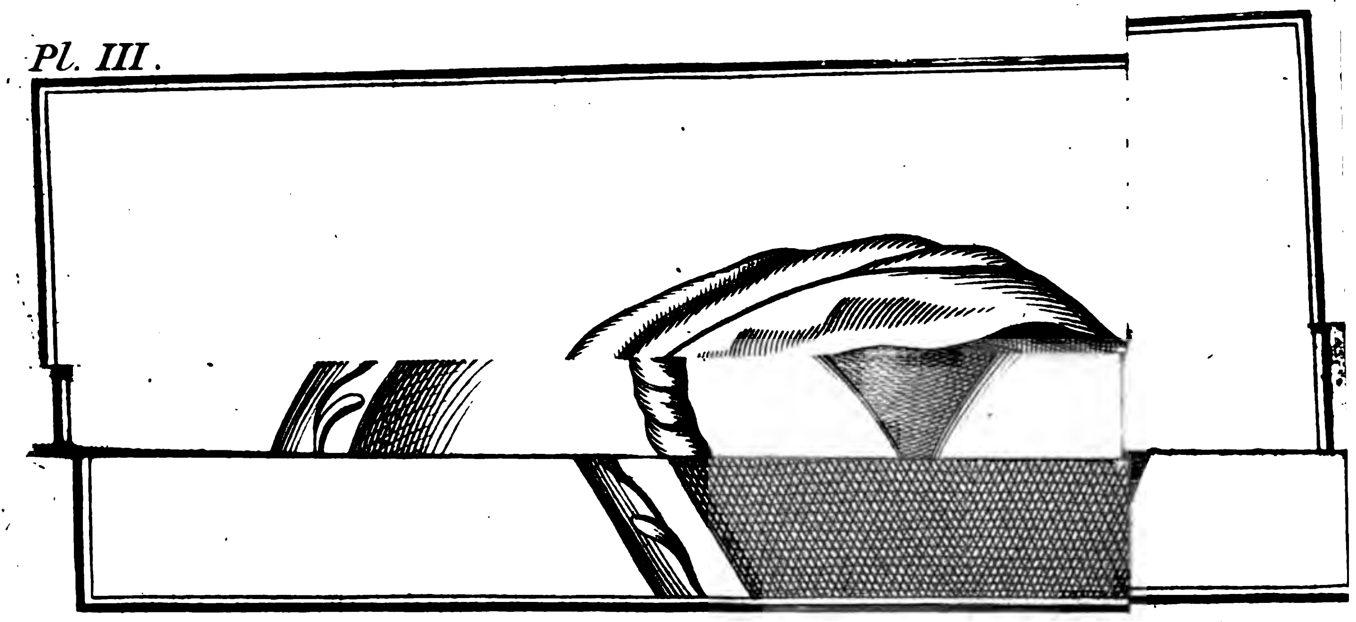
Pl. II.



SIGNA COELESTIA EORVM Q SIGILLA MAGICA.

Gravé par J.B.P. Tardieu résident à Malines.

Pl. III.



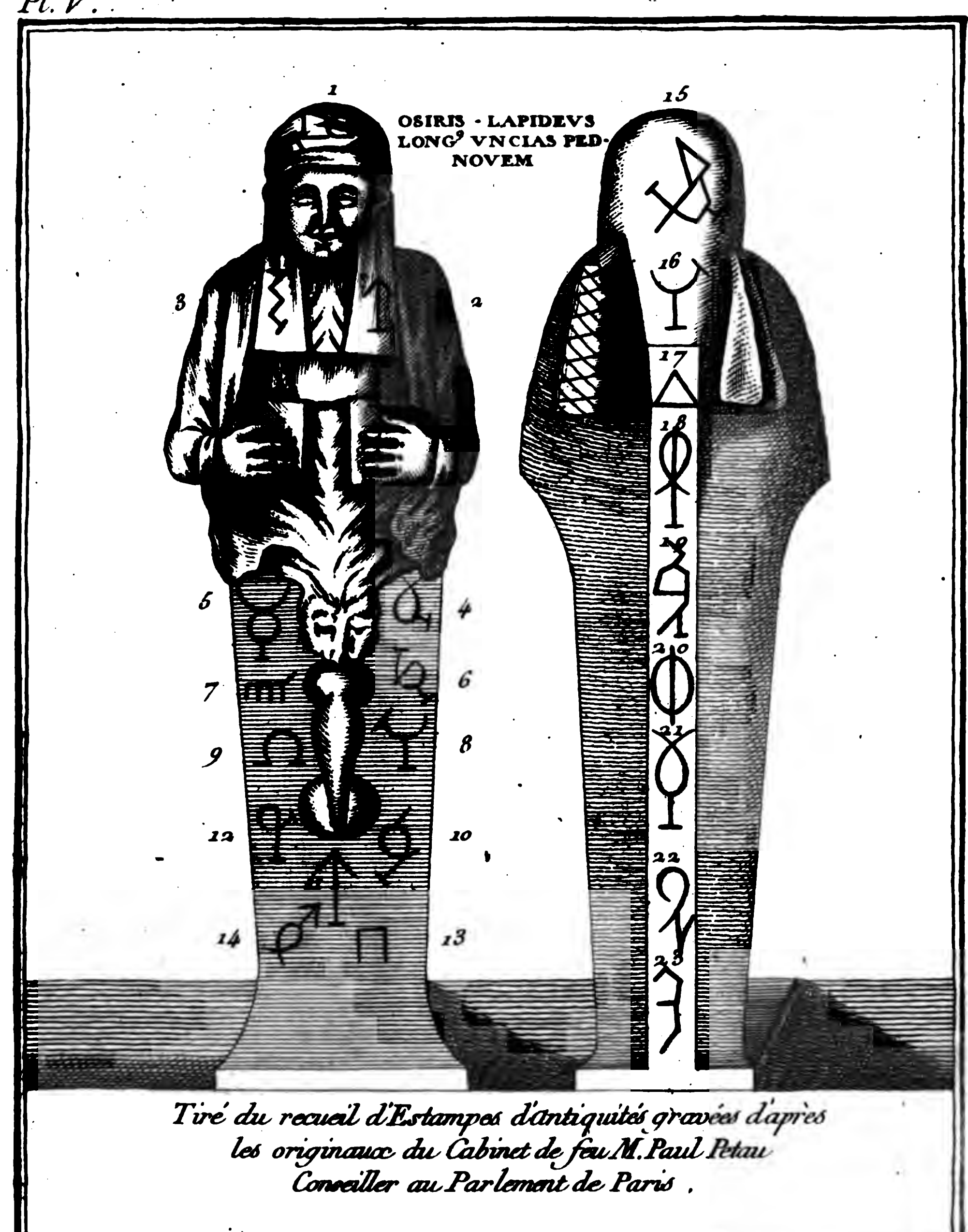
Inscriptio Ægyptiaca antiquissima excarata simulacrurini; quod Deam Isidem, ut dictitant plurimi, re

P. Tardieu résident à Malin.

Pl. IV.


Effigies 97 Pierii in Gazophylacio rerum artificialium Bavariæ.
Voyés aussi la Planche 18me du Recueil d'anti:
quités du Comte de Caylus, ou se rencontrent di:
vers Hiéroglyphes semblables, entre autres ceux-ci.
J.B.P. Tardieu Sculp.

Pl. V.



Tiré du recueil d'Estampes d'antiquités gravées d'après les originaux du Cabinet de feu M. Paul Petau Conseiller au Parlement de Paris.

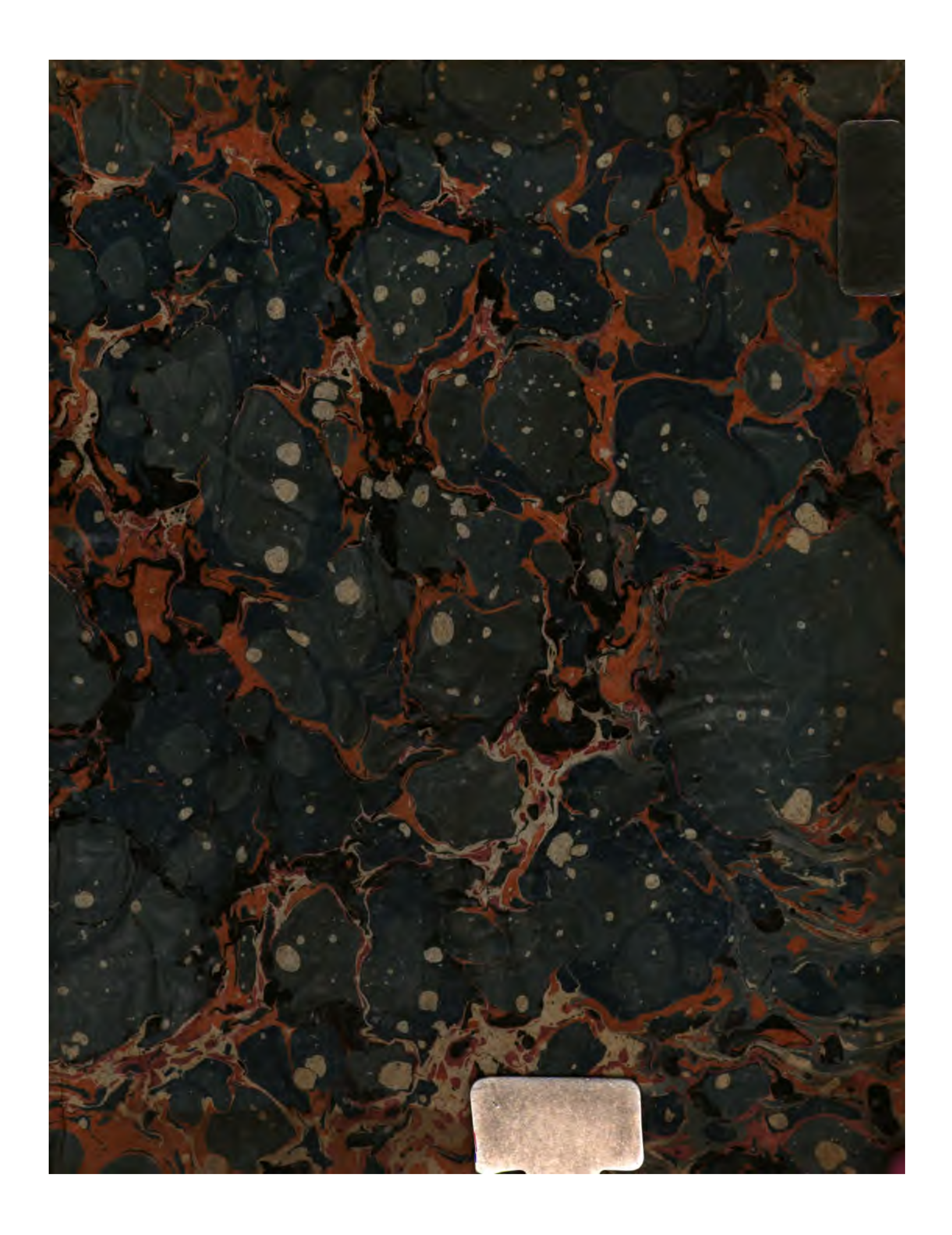
J.B.P. Tardieu Sculp.

Pl. VI.



J.B.P. Tardieu Sculp.






GARNIER